

IREP

Institut de Recherche en Epidémiologie de la Pharmacodépendance

34, rue Jean Cottin
75018 PARIS

Tél : 01 46 07 10 29

Fax : 01 46 07 11 29

**APPROCHE ETHNOGRAPHIQUE DE LA
CONSOMMATION DE CANNABIS EN FRANCE**

Juin 1997



Etude financée, dans le cadre du programme d'études de l'Observatoire
Français des Drogues et des Toxicomanies,
par la Délégation Générale de Lutte contre la Drogue et
les Toxicomanies et la Direction Générale de la Santé.



EQUIPE DE RECHERCHE

Rodolphe INGOLD
Directeur Scientifique

Mohamed TOUSSIRT (IREP)
Suzanne CAGLIERO (IREP)
Marianne GOLDFARB (IREP)

Traitement statistique

Azzedine BOUMGHAR

COORDINATEURS REGIONAUX

Jean-Pierre BLANC (Drôme)
Magguy COULOUARN (Rennes)
Catherine FLAMENT (Marseille)
Liliane PREVOT (Cahors)
Bernard RENUCCI (Paris-Banlieue)

ENQUETEURS

Ingrid AIELLO, Marylène ALLIAUME, Jean-Pierre BLANC, Elsa BOSC,
Jean-Christian CASA, Magguy COULOUARN, Vincent DEBIERRE,
Daniel DJELIDI, Rachid DJERARI, Valery DUFLOT, Catherine FLAMENT,
Estela FLORENT, Séverine GODET, Marianne GOLDFARB,
Kouider GOUNNI, Daniel GRENIER, Louisa HAMDI, Abderrahim LAHMER,
Jérôme LATROBE, Gwennaig LOY, Emmanuelle MERCURY,
Christophe MEUNIER, Liliane PREVOT, Mathieu PREVOT, Roland REINE,
Bernard RENUCCI, Julia RICHARD, Anne ROGINSKI, Safia SOLTANI,
Fabienne TRAGARZ, Patrice TSEN, Catherine VESTIEU.

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION

II. PROBLEMATIQUE

III. HISTORIQUE

IV. METHODOLOGIE

1. La méthode « boule de neige »
2. La constitution de l'échantillon
3. La constitution des équipes
4. Les sites
5. Les instruments du recueil de données
6. Le déroulement de l'étude

V. DESCRIPTION DE LA POPULATION ET DES CONSOMMATIONS

1. Description de la population
2. Description des consommations
3. Les différents groupes de consommateurs

VI. CONSOMMATION ET ENVIRONNEMENTS

1. Cannabis et fête
2. Cannabis et travail
3. Cannabis et famille
4. Le cannabis dans les cités
5. Le cannabis dans le monde rural
6. Le cannabis et l'école
7. Remarques sur les réseaux de sociabilité.

VII. LA FUMETTE

1. Les effets du cannabis
2. Les fumeurs
3. Les outils du fumeur
4. La loi
5. Cannabis et banalité
6. Le problème de la dépendance
7. Santé et recours aux soins
8. Les consommations associées
9. La culture
10. L'économie et la distribution

VIII. DISCUSSION ET CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXE: Tableaux statistiques

I. INTRODUCTION

Cette étude se présente comme un travail tout à fait particulier, en raison du sujet et en raison des choix méthodologiques qui ont été faits. L'exploration des consommations de cannabis et la description des consommateurs sont en réalité des objectifs difficiles: comment aborder et cerner un phénomène aussi banalisé et caché en même temps?

La difficulté de la recherche est celle d'une situation particulière: le peu de connaissances objectives que nous avons sur le cannabis et, en même temps, la force de nombre de discours qui semblent se fonder sur des faits, mais qui ne reposent en réalité sur aucune observation systématique et ne correspondent qu'à des opinions. Pour ce qui nous concerne, outre les données administratives de routine, nous ne disposons que de très rares études ou analyses actuelles: les enquêtes en milieu scolaire, les recherches épidémiologiques menées auprès de toxicomanes actifs ou demandeurs de soins, les analyses produites par l'Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies et quelques données ponctuelles comme celle de la SOFRES, réalisée il y a quelques années auprès d'un échantillon représentatif des français. Mais nous voyons d'emblée qu'aucune de ces données ne nous procure une image globale de ces consommations.

De ce fait, notre ambition est-elle limitée. Nous pensons disposer de solides arguments pour dire que notre échantillon est représentatif des consommateurs actuels et réguliers de cannabis, mais ne prétendons pas disposer d'un échantillon strictement représentatif de tous les consommateurs dans leur ensemble. Nous avons exploré des milieux très diversifiés, mais nous ne prétendons pas avoir exploré tous les aspects de cette consommation. Manquent, par exemple, certaines circonstances possibles des consommations, dans les hôpitaux psychiatriques ou les prisons. Enfin, nous soulignons que les données quantitatives dont nous faisons état ne doivent pas être prises au pied de la lettre. Dire, par exemple, que le budget cannabis mensuel moyen (BCMM) des consommateurs de notre échantillon est de 561 Francs donne une indication des dépenses engagées par les sujets dans leur ensemble, mais ne résume pas ce qu'il en est des investissements et des modes d'approvisionnement des sujets.

Sur le plan de la méthode, nous avons accordé la plus grande place possible aux données qualitatives, c'est à dire issues d'observations directes et d'entretiens. Mais, là aussi, nous devons indiquer les limites de notre approche. En réalité, l'exercice ethnographique a été difficile, rendant tout à fait actuelle cette formulation selon laquelle le travail de l'ethnographe consiste à « rendre étrange ce qui est familier »: comment observer, décrire -débanaliser- ce que nous avons l'habitude de voir.

Ces quelques remarques préliminaires étant faites, nous précisons que notre mission est avant toute chose de rendre compte d'une série d'observations qui ont été réalisées de façon aussi systématique que possible. Nous nous abstenons évidemment de tout commentaire de type moral sur ce qu'il faudrait penser où dire au sujet de ces consommations et de ces consommateurs et tenons autant que possible nos distances vis-à-vis de ce que pourrait être un discours politiquement correct sur notre objet d'étude. C'est ici que notre vocation transdisciplinaire se trouve mobilisée, quand il s'agit d'organiser l'indispensable complémentarité entre les données quantitatives et les données qualitatives. Le rôle crucial de l'interprétation des données est ici souligné. Le lecteur ne trouvera ici ni un plaidoyer pour le cannabis, ni une description en règle de ses aspects les plus redoutables.

II. PROBLEMATIQUE

Le cannabis a fait l'objet d'assez nombreuses études, notamment dans les années 60 et, principalement, dans une optique biomédicale. Aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis, plus rares sont les travaux ayant privilégié une approche épidémiologique ou une approche ethnographique. Cette situation globale est à comprendre comme un des symptômes de la banalisation de cette drogue alors que d'autres produits -tels l'héroïne et la cocaïne- ont fait l'objet de travaux beaucoup plus nombreux. Il est vrai que les consommateurs de cannabis sont réputés être peu nombreux à s'adresser aux centres de soins spécialisés pour un problème lié à cette consommation. Cependant, cette dernière affirmation doit d'emblée être relativisée par les données des études épidémiologiques dans les centres de soins, lesquelles montrent une augmentation récente de la présence du cannabis chez les demandeurs de soins. Quoiqu'il en soit, nous ne disposons que de rares données socio-sanitaires sur ce groupe bien que la consommation du cannabis puisse être effectivement problématique et/ou associée à des états pathologiques manifestes.

Il existe une vaste littérature sur le cannabis, c'est à dire sur la plante, d'une part, et sur le produit, d'autre part. Disons bien, d'emblée, que la plante est mieux connue sur le plan de la botanique que le produit sur le plan des effets biologiques, psychologiques et sociaux de sa consommation. Cette relative méconnaissance de ces derniers effets explique sans doute que de nombreux experts et rapports scientifiques interprètent de façon tout à fait contradictoire les quelques données dont nous disposons. C'est ainsi que le Haschich, la Gandja, la Marijuana, le Majoun, le Kief, la Gold, la Sinsemilla, l'Herbe, l'Huile, le Gazon, le Black Bombay, le Bouddha Grass, le Masar-i-Sharif, la Skunk et une bonne

centaine d'autres dérivés du cannabis consommés de par le monde seront qualifiés de diverses façons: drogues « douces » ou « dures » pour résumer.

Considérés comme des produits hallucinogènes par des chercheurs comme LEWIN et MOREAU de Tours, les dérivés du cannabis sont fabriqués à partir des sommités femelles de la plante. Ces fleurs seront consommables soit directement (Marijuana), soit après préparation: le haschich est une pâte fabriquée à partir de la résine de la fleur, le kief s'obtient par mélange de la fleur hachée avec du tabac, le Black Bombay est du haschich où l'on a ajouté un peu d'opium... Quant aux modalités de consommation, elles sont assez réduites puisque les produits sont généralement fumés. Encore faut-il préciser qu'il existe des façons traditionnelles de consommer le cannabis sous forme de tisanes ou de gâteaux. Au Maroc, pays réputé pour ses pâtisseries, on consomme le Majoun.

La consommation du cannabis fait l'objet de discours extrêmement heurtés à propos, notamment, de sa dangerosité. Ce caractère heurté des points de vue ne peut pas être interprété à partir des seules données scientifiques disponibles. De nombreuses questions, en particulier, restent sans réponses au sujet du lien qui pourrait exister entre cette consommation et le développement ultérieur d'une toxicomanie ou de déviations graves.

Les études de Françoise DAVIDSON et de Marie CHOQUET en France, et de Denise KANDEL aux Etats-Unis, ont contribué à poser la question du rôle du cannabis par rapport aux conduites déviantes en général, y compris, le suicide. Mais ces études ne sont pas en mesure de nous fournir une interprétation définitive sur le lien qui pourrait exister entre cannabis et conduites addictives.

Les sources de données sur le cannabis.

Elles sont dominées par les analyses et la synthèse réalisées par l'Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies. Ces dernières confirment que le produit illicite le plus consommé est le cannabis. En 1995, 4% des personnes de 18 à 75 ans déclaraient avoir consommé une drogue au cours des 12 derniers mois, essentiellement du cannabis. Dans les centres de sélection des armées, en 1995, 19% des jeunes adultes interrogés déclaraient avoir consommé du cannabis au cours des 3 derniers mois et, dans 16% des cas, le cannabis était repéré dans les urines. Chez les adolescents, enfin, le cannabis est également le produit illicite le plus souvent consommé: 12% des adolescents disent en avoir déjà consommé. Les estimations de prévalence situent à 2 Millions le nombre de personnes qui auraient consommé une drogue illicite au cours de l'année, essentiellement du cannabis. Toutes ces données, globalement, confirment la large diffusion de ce produit dans toutes les couches de la société.

Nous avons mis en place un groupe de travail informel composé de personnes choisies pour leur connaissance du phénomène, ceci à partir de leurs approches du cannabis. Ce groupe de travail a d'abord été composé d'un responsable de l'OCRTIS (statistiques policières) et du SESI (statistiques sanitaires et sociales) et s'élargit actuellement avec d'autres partenaires: Toxibase (données bibliographiques), Drogues Info Service (téléphone vert), Fondation Toxicomanie Prévention et Jeunesse (service Toxitel) ainsi que l'Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies. A ces partenaires, détenteurs d'informations et d'analyses importantes, il convient d'ajouter un collectif d'usagers et de militants (le CIRC), également détenteur d'informations et qui a mis à notre disposition ses archives (notamment les données rassemblées par le service Minitel 3615 CIRC qui a fait l'objet d'une interdiction en 1994).

Soulignons la part croissante des appels concernant le cannabis pour Drogues Info Service. En 1994, la consommation du cannabis concerne une partie importante des appels parvenus à Drogue Info Service (35,83%). Ces appels sont en nette augmentation par rapport à l'année 1993 (26,93%). Le cannabis, actuellement encore, occupe une place importante parmi les appels et correspond à un appel sur cinq parmi les appels de demande d'aide adressées au service par des utilisateurs. (cf. rapport DIS, 1995) Ces appels font souvent état d'association avec l'Ecstasy. Du côté des parents, les appels font souvent état d'un désarroi devant une consommation de cannabis chez un enfant ou un proche.

Par ailleurs, dans 28,25% des cas, l'usage de l'héroïne est associé à celui du cannabis au niveau des appels. Sur Drogue Info Service Nord, l'association des deux produits atteint 45,11%. Dans 20,06% des cas l'usage simultané de cannabis et de l'alcool est également mentionné.

En outre, le cannabis a été évoqué par 40,30% des personnes lors des appels parvenus à D.I.S au niveau national. Ce produit a été évoqué par plus de la moitié des personnes qui ont appelé (54,04%) D.I.S Rhône-Alpes. Ces appels concernent généralement la nocivité du cannabis. On constate également que le cannabis est beaucoup plus cité par l'entourage (41,59%) que pour l'ensemble des appels de demandes d'aide (35,85%).

III. HISTORIQUE

C'est dans le courant des années 60 que s'est développé la consommation du cannabis sous sa forme moderne, c'est à dire dans un contexte général qui allait faire de la toxicomanie un phénomène de masse concernant exclusivement les adolescents et les jeunes adultes. Cette consommation s'est cependant d'emblée distinguée de celle des autres produits (héroïne, amphétamines et

cocaïne principalement) par son association avec un certain mouvement culturel: le mouvement hippie, la route vers l'orient, la musique pop. A cette époque, il existait chez beaucoup de jeunes et d'étudiants une fascination non dissimulée pour un certain style de vie, d'allure marginale, où la consommation du haschich avait une place importante. La « route » a également eu son rôle à jouer dans l'essor de ce mouvement et il existait à Paris une ligne régulière -le « magic bus »- qui reliait la Place Saint-Michel à Katmandou, via Amsterdam, Istanbul, l'Iran et l'Afghanistan, ligne qui a cessé de fonctionner un peu avant la révolution Iranienne.

Cependant, c'est sans doute l'arrivée du LSD, événement au sens fort du terme, qui a constitué un véritable moteur pour cet usage du cannabis. Le L.S.D. a sans aucun doute largement contribué à asseoir la place de la consommation des drogues hallucinogènes dans ce mouvement culturel des jeunes. Le voyage par la route était associé à un autre voyage, intérieur cette fois, dont Aldous HUXLEY a été l'un des meilleurs témoins. Ces drogues étaient vues comme facilitant ce voyage intérieur et ouvrant les « portes de la perception » : leur usage s'opposait à celui des autres drogues qui, au contraire, étaient plutôt chargées de forces négatives et de mort.

Le nombre de consommateurs plus ou moins réguliers de cannabis a progressivement augmenté au cours de ces années et plus spécialement dans le courant des années 70, tandis que l'usage du L.S.D. a décliné de façon rapide. A titre indicatif, les saisies annuelles de cannabis se comptaient en dizaines de Kilogrammes à la fin des années 60, en centaines au début des années 70 et, actuellement, elles oscillent entre 10 et 30 tonnes; de même, le nombre des interpellations pour usage de cannabis est passé de 961 en 1970 à plus de vingt milliers en 1990. Ces chiffres, qui rendent compte de l'activité des services de police et de répression, témoignent clairement du succès de cette drogue illicite.

Au milieu des années 70, cependant, la distribution du cannabis s'est profondément modifiée. Les petits revendeurs de Haschich et de Marijuana, qui étaient fort nombreux, et pour qui cette activité de revente était relativement peu rémunératrice, ont commencé de disparaître. Aux environs de 1976, de plus, la consommation d'héroïne a commencé de prendre l'allure d'un phénomène augmentant de façon extrêmement brutale, le nombre d'héroïnomanes a décuplé tout au long de cette période 1977-1982, prenant la dimension d'un mouvement épidémique. Nombreux sont les toxicomanes actuels qui ont commencé de se droguer dans ces années. Dans ce contexte global, la revente de Haschich est devenue une activité difficile, dangereuse et, surtout, peu rentable. Il faut comprendre que ces petits revendeurs de cannabis prenaient en fait les mêmes risques légaux que les « dealers » d'héroïne et que ce risque était dominé par celui de l'incarcération -ceci pour un produit volumineux, odorant, difficile à cacher et d'un prix relativement bas. Certains d'entre eux se sont reconvertis dans des produits comme l'héroïne

ou la cocaïne; les autres, plus nombreux, ont abandonné cette activité.

Pendant les années 80, la consommation du cannabis a continué à se développer. Un nouveau mouvement, Rasta, est venu renforcer et diffuser la consommation de l'herbe (Ganja). Ce mouvement international, parti de la Jamaïque à la fin des années 70, est lié à un style de vie et à une musique (Reggae). Pendant ces années, la consommation du cannabis s'est largement répandue. Des populations très variées en terme d'âge et de milieux sociaux ont été peu à peu concernées. Le cannabis, d'ailleurs, traverse les modes: on le trouve chez les punks qui, initialement, consommaient de la bière et, aujourd'hui, chez les « raveurs » qui consomment du L.S.D. et de l'ecstasy.

La situation dans les années 90 par rapport au cannabis est la suivante: un produit très demandé, assez peu disponible au niveau de la rue dans les grande villes, distribué à partir d'un petit nombre de vendeurs et d'un grand nombre d'intermédiaires qui, typiquement, constituent de petits cercles d'amis. Dans les cités, en banlieue, s'est développée une économie autour du cannabis. Les consommateurs concernés aujourd'hui par le cannabis appartiennent à des horizons sociaux extrêmement diversifiés. Comme nous le verrons, ce qui caractérise sans doute les années 90 est le développement des cultures individuelles.

IV. METHODOLOGIE

Cette étude a pour objectif d'explorer la consommation du cannabis dans toutes les dimensions: 1) décrire les grandes caractéristiques des consommateurs de cannabis; 2) identifier les particularités de cette consommation par rapport à celles d'autres produits et notamment le tabac, l'alcool et les drogues illicites; 3) cerner l'état des éventuels besoins sociaux et sanitaires de ce groupe; 4) dresser, plus généralement, l'inventaire des données disponibles sur le cannabis.

Nous avons utilisé pour cette étude une approche ethnographique, menée dans l'environnement même des sujets. D'une façon très générale, les sujets ont été interrogés à leur domicile, parfois au domicile de l'enquêteur ou dans celui d'un autre fumeur, dans le cadre de la progression type « boule de neige ». Il est à noter également que l'enquête n'a pas été l'occasion d'exigences particulières vis à vis des sujets et de leur consommation: lors des entretiens il est arrivé, par exemple, que les sujets répondent au questionnaire en fumant un « joint ». Nous avons constitué un échantillon de taille importante, aussi diversifié que possible, aussi bien sur le plan géographique que social. Cinq sites ont été explorés: Paris, la Banlieue parisienne, la Bretagne (Rennes, Saint-Malo et Lorient), le sud-est (Marseille,

Aix-en-Provence et Istres), le Lot (Cahors et Figeac) et la Drome (Montélimar).

1. La méthode « boule de neige ».

Cette enquête a été réalisée selon la méthode dite « boule de neige » qui rend possible l'exploration de réseaux sociaux particuliers et leur description. Cette technique est classiquement utilisée dans les études ethnographiques en tant que mode d'accès aux personnes recherchées pour une étude: un sujet (A) donne accès à un sujet (B) qui lui-même donne accès à d'autres personnes et ainsi de suite. Cette technique est spécialement utile pour l'exploration d'un phénomène relativement rare et caché, par exemple la consommation des drogues.

C'est de cette façon que peut progresser l'exploration d'un groupe de sujets ayant une caractéristique commune, l'usage d'une drogue donnée en l'occurrence. Dans le cas qui nous intéresse ici, c'est le cannabis. Elle permet de traverser des réseaux sociaux différents et de passer d'une tranche d'âge à une autre, des jeunes vers des personnes plus âgées et inversement. La technique « boule de neige » permet donc d'obtenir une première image de la diversité des modes de consommation, des situations sociales des consommateurs ainsi que des liens qui existent entre ces personnes. Elle ne permet pas, en principe et dans la mesure où elle n'a pas été conçue dans cette perspective, de produire un échantillon dit « représentatif » des usagers dans leur ensemble. Soulignons cependant que le nombre important d'enquêteurs explorant chacun plusieurs « entrées » et celui, encore plus important, de « boules de neige » individuelles nous donne quasiment l'assurance de disposer d'un échantillon représentatif des consommateurs actuels de cannabis dans les sites considérés.

Cette définition de la technique « boule de neige » fait partie des instruments de recherche ethnographique. Elle se distingue nettement d'autres applications de cette même technique dans les travaux de recherche sociologique.¹

Pour cette étude nous avons demandé à chacun des enquêteurs: 1) d'identifier parmi ses connaissances un certain nombre de sujets consommateurs de cannabis qui accepteraient de participer à notre

¹ Dans cette dernière optique, que nous n'avons pas choisie, pour obtenir un échantillon représentatif des usagers, il eût fallu procéder de la façon suivante: un choix strictement aléatoire du point zéro dans la population générale et non pas à partir des connaissances des enquêteurs.

étude; 2) de sélectionner parmi ces derniers le sujet qui serait le point de départ de la première « boule de neige »; 3) de demander à ce sujet de lui présenter d'autres consommateurs de ses connaissances, d'en sélectionner un ou deux au hasard parmi les sujets disponibles et ainsi de suite jusqu'à épuisement de la chaîne; 4) de constituer une nouvelle « boule de neige » parmi les connaissances de l'enquêteur. La chaîne doit progresser tant que les sujets interrogés sont en mesure de présenter au moins un sujet à l'enquêteur. Elle s'arrête au moment où un consommateur n'est plus en mesure d'introduire l'enquêteur auprès d'un nouveau sujet. De la sorte, chaque enquêteur peut constituer plusieurs boules de neige, chacune comporte au moins plusieurs « vagues ». L'échantillon global a été ainsi constitué à partir de cent huit « boules de neige » de tailles inégales. Certaines « boules de neige » ont dépassé dix vagues, d'autres se sont rapidement tarées au bout de deux ou trois vagues.

Cette façon de procéder devait pourtant être orientée, « ciblée », de façon à nous permettre de toucher des groupes de sujets que nous aurions facilement exclus, notamment des sujets très marginalisés (sans domicile fixe) ou, au contraire, des catégories sociales supérieures. Nous avons donc proposé aux enquêteurs d'interroger environ 10% des sujets en dehors de la procédure « boule de neige ». Chaque enquêteur, sous le contrôle du coordinateur, a eu la possibilité d'interroger quelques personnes se trouvant dans des situations particulières, et devant être explorées: consommateurs ayant recours aux dispositifs de soins spécialisés, malades du SIDA, consommateurs très jeunes ou très âgés, sujets sans domicile fixe...

Le choix de ce dispositif méthodologique a rendu la progression de l'enquête assez lente, la difficulté étant que les enquêteurs ont été tributaires, en permanence, de la capacité (ou du bon vouloir) du dernier enquêté à lui présenter de nouvelles personnes et à se faire accepter par elles.

2. La constitution de l'échantillon.

Le mode de constitution de l'échantillon a été conçu de façon à garantir sa meilleure diversification possible. Les critères d'inclusion dans l'étude ont été définis de façon très large à partir de la notion d'une consommation actuelle de cannabis, sans préjuger des fréquences, des modes de consommation ou de l'utilisation éventuelle d'autres produits. Ce choix s'est imposé lors de la pré-enquête du fait de la très grande diversité des modes de consommation constatés.

Au niveau de chaque site, il a été demandé aux enquêteurs d'explorer un ou plusieurs espaces sociaux: les milieux jeunes

(lycéens, étudiants), les quartiers défavorisés (cités), les milieux sociaux plus favorisés ou bien insérés (cadres, employés) et certains autres milieux plus particuliers à chacun des sites (musiciens, artistes, sportifs ...), ceci en fonction des repérages préalables. A Rennes, les enquêteurs ont exploré les milieux sociaux suivants: 1) le milieu lycéen; 2) les bénéficiaires du RMI; 3) les professionnels dans le monde du travail social et médical; 4) le milieu étudiant et celui des musiciens. Au niveau de Marseille, trois sites principaux ont été explorés: le centre ville (cadres, marginaux et lycéens), les « quartiers » (banlieues et cités), Aix-en-Provence (étudiants, milieux artistiques, ouvriers et employés d'origine rurale). Dans le Lot, les « babas cool », les artisans-commerçants et les lycéens. Dans la Drôme, l'enquête a exploré les milieux ruraux, les petits producteurs-consommateurs. A Paris et en banlieue, les enquêteurs ont été choisis de façon à ce que des milieux sociaux et culturels aussi différents que possible puissent être explorés.

Sur l'ensemble des sites concernés par notre étude, des contacts directs ont été établis avec environ 3000 personnes (consommateurs, dealers, personnes ressources) à partir desquelles l'échantillon a été construit. A la fin du mois d'avril 1996, nous avons rassemblé 1087 questionnaires. La répartition des sujets par site est la suivante: 1) 276 sujets à Paris; 2) 167 sujets en banlieue parisienne; 3) 297 sujets dans le sud-est; 4) 153 sujets en Bretagne; 5) 51 sujets dans la Drôme; 6) 50 sujets dans le Lot. Notons que les 1087 questionnaires validés laissent de côté tous les questionnaires de la pré-enquête. Par ailleurs, nous avons pris contact avec un groupe de militants « cannabino-philes » (CIRC) dans la perspective d'un recueil de données auprès d'eux; mais nous avons écarté les quelques questionnaires recueillis du fait de l'insuffisance de leur nombre.

3. La constitution des équipes.

Les coordinateurs de l'étude, au niveau de chacun des sites, avaient pour mission la supervision du travail des enquêteurs. Ils ont été choisis en fonction de la bonne connaissance qu'ils pouvaient avoir de leurs sites respectifs, de leur bonne connaissance des milieux de consommateurs et, pour certains sites, de leur capacité à constituer une équipe d'enquêteurs.

Les équipes d'enquêteurs ont été constituées d'étudiants, de travailleurs sociaux, d'universitaires et, plus généralement, de personnes ayant accès à des réseaux sociaux difficiles d'accès. Au total 32 enquêteurs ont participé au recueil des données dans les cinq sites. Ils ont été choisis pour leur bonne capacité de contact, leur esprit d'initiative, leur bonne connaissance du

milieu « cannabis » et, parfois, leur expérience dans ce type de travail.

Une formation et un suivi sur le terrain ont été assurés par les coordinateurs et par l'équipe de l'IREP. La formation donnée aux enquêteurs a été rendue possible par un suivi permanent de la part des coordinateurs. Ce travail de formation a été complété lors de réunions qui ont rassemblé toutes les équipes à Paris.

4. Les sites.

Nous entendons par « site » les unités géographiques que nous avons explorées. Pour les villes (Paris, Marseille et Rennes), il s'agit de territoires en fait plus vastes englobant les villes ou villages voisins. Il en est de même pour les sites ruraux et la banlieue parisienne qui ont été définis par rapport à un centre à partir duquel l'enquête s'est réalisée.

LE LOT :

Le Lot est un département rural de 150 000 habitants. Les villes explorées ont été Cahors, Limogne, Figeac, Saint Céré-Gramat, soit deux petites villes (Cahors et Figeac) et deux zones rurales (Limogne et Saint-Céré-Gramat).

Cahors, préfecture du Lot est une petite ville d'environ 20 000 habitants. L'agglomération compte très peu d'industries (moins de 10 entreprises de plus de 200 salariés). Cahors voit chaque été sa population s'accroître en raison du développement du tourisme culturel et sportif. Figeac, sous préfecture d'environ 20 000 habitants, a une activité économique dominée par l'usine RATIER (aéronautique).

Le Causse de Limogne est une zone rurale située à 30 km à l'est de Cahors. Elle est constituée d'un ensemble de petites communes de 300 habitants. A Gramat-Saint-Céré, se trouve une zone industrielle entourée de petites communes rurales.

Le travail de terrain a été réalisé par deux enquêteurs. Le recueil des données s'est heurté à quelques difficultés, notamment à Figeac, auprès de sujets jeunes qui s'inquiétaient des objectifs de l'enquête: il a fallu les leur expliquer de façon très détaillée avant, en définitive, d'obtenir leur participation active. Par ailleurs, certains « gros producteurs » implantés dans la région et connus de nous ont refusé tout contact par rapport à l'enquête.

Plusieurs types de population ont été touchés: dans les Causses, (communautés de « babas cool ») l'âge moyen des

consommateurs est de 45 ans. L'herbe est le produit consommé par la majorité des sujets. Elle provient essentiellement de la production locale et est, dans la plupart des cas, cultivée par les consommateurs eux-mêmes. Dans les villes, l'âge moyen des consommateurs est moins élevé. Ces derniers consomment plutôt de la résine disponible dans des réseaux de jeunes: lycéens, étudiants, jeunes travailleurs. La résine provient en grande partie de Toulouse.

Pour notre enquête, les jeunes ont toujours été rencontrés au café, autour d'un verre, contrairement aux plus âgés qui donnaient rendez-vous chez eux ou sur leur lieu de travail. Pour tous, il a été nécessaire de bien expliquer l'objet de l'enquête et de les rassurer sur le respect de l'anonymat, deux d'entre eux ayant demandé à ce que leur profession soit modifiée car trop repérable dans une petite ville « où tout se sait ». Nous avons retrouvé ce phénomène de méfiance tout le long de l'enquête. Mais, une fois la confiance instaurée, les interviewés se sont mis à parler de façon décontractée, se permettant souvent de fumer en présence de l'enquêteur.

BRETAGNE :

En Bretagne, l'enquête s'est déroulée essentiellement à Rennes et sa périphérie: le centre ville, les cités, le quartier résidentiel et les communes situées à la périphérie de la ville. Rennes est une ville moyenne qui a connu une forte croissance: activités tertiaires, commerciales, universitaires et administratives. Elle est relativement moins touchée que d'autres villes de même taille par la crise économique. Le taux de chômage chez les jeunes âgés de 18 à 25 ans est l'un des moins élevés en France. Elle totalise 200 000 habitants dont près de 60 000 étudiants. La ville de Rennes a la réputation d'avoir une vie nocturne très animée. Les rues du vieux Rennes comptent de nombreux bars et clubs.

Les autres villes Bretonnes explorées ont été Lorient et Saint-Malo. A Lorient, port de la côte sud de Bretagne, les jeunes s'y retrouvent pour faire la fête, écouter la musique et certains pour consommer des produits psychotropes, dont le cannabis.

La population touchée par notre enquête est assez variée aussi bien pour ce qui concerne l'âge que les catégories socioprofessionnelles. Pour de nombreux jeunes (lycéens, étudiants), la consommation de cannabis est associée aux styles de vie, à la mode (les rencontres transmusciales, la techno et les raves). Elle est associée à la consommation d'autres produits: alcool, ecstasy. Les champignons hallucinogènes sont également recherchés par de nombreux consommateurs de cannabis. La cueillette se fait dans toute la région et entre autres dans les environs de la forêt de Brocéliande.

L'usage du cannabis est courant aussi bien dans une agglomération comme Rennes que dans les petites villes comme Lorient et Saint-Malo. Cependant, même si la consommation apparaît comme banalisée, elle reste discrète. La consommation du cannabis dans les lieux publics est rare. Quant à l'approvisionnement, il se fait surtout en appartement et à partir de réseaux d'amis.

Les enquêteurs n'ont pas rencontré de difficultés majeures dans la passation des questionnaires. Cette passation a eu lieu dans la plupart des cas chez les enquêtés eux-mêmes et rarement dans la rue ou dans les lieux publics.

MARSEILLE :

L'enquête dans le site du sud-est s'est déroulée à Marseille, Aix-en-Provence et Istres. Un coordinateur et neuf enquêteurs ont été mobilisés. A Marseille, le travail de terrain a été mené par quatre enquêteurs. Ils ont travaillé dans le centre ville et dans les quartiers nord. A Aix, trois enquêteurs ont travaillé et ont rencontré des jeunes vivant à Aix ou venant des communes rurales avoisinantes. A Istres, l'enquête a été réalisée par deux enquêteurs auprès d'une population vivant dans cités HLM. Ils ont rencontré une population de consommateurs âgés de 18 à 45 ans, salariés ou chômeurs, pour la plupart d'origine étrangère.

Divers réseaux sociaux ont été explorés: jeunes lycéens ou étudiants, mais aussi cadres, personnes appartenant aux professions libérales, employés, ouvriers, chômeurs... Les lycéens ont été rencontrés au centre de Marseille. Ils ont moins de 20 ans, inscrits au lycée Thiers (Cours Julien), au lycée Saint Charles (Cinq Avenues) et à Marie Curie (lycée technique - Bd Chaves). Les étudiants âgés de 18 à 25 ans sont pour la plupart inscrits dans les facultés suivantes: à la faculté des lettres de Marseille-Aix, à la faculté des sciences de Marseille Saint-Charles. D'autres étudiants sont en classes préparatoires, à Thiers (lettre et sciences) et à Saint-Charles (économie).

A Aix, outre les étudiants et les lycéens rencontrés, les enquêteurs se sont intéressés aux jeunes d'origine rurale et ouvrière. Une partie d'entre eux viennent des petites villes ou village avoisinants: Cavaillon, La Verdière, Rians, Vernon, Barjols. A Istres, le travail a été réalisé auprès de deux catégories de populations: les 25-45 ans et les jeunes de 18-25 ans. Ces derniers sont d'origine ouvrière et vivent essentiellement dans les quartiers HLM.

PARIS - BANLIEUE :

L'enquête a été menée en Ile de France (Paris et Banlieue) par douze enquêteurs. La majorité d'entre eux ont travaillé à la fois à Paris et dans une ou plusieurs communes de la banlieue parisienne. Avec la méthode « Boule de neige », les enquêteurs sont arrivés à toucher des communes où ils n'avaient pas prévu de travailler initialement. Ils sont arrivés également à passer d'une tranche d'âge à une autre sans difficulté. Cependant la méthode « Boule de neige » nous a souvent fait évoluer dans le même milieu social. Les artistes renvoient à des artistes, les cadres à des cadres et ainsi de suite. S'il est finalement aisé de traverser la barrière des générations, il s'est avéré plus compliqué de transgresser les barrières sociales. On reste généralement dans le milieu induit par le choix du premier enquêté. Les marginaux, par exemple, n'ont pas été atteints. Il a donc fallu demander aux enquêteurs de recruter de manière spécifique des sujets dans les milieux qui n'avaient pas été atteints par la méthode « Boule de neige ».

A Paris, les consommateurs s'approvisionnent essentiellement dans des réseaux de connaissances relativement stables. Le deal de rue est devenue plus rare. Les personnes rencontrées au cours de l'enquête achètent surtout dans des appartements, rarement dans un café ou dans la rue. Ils s'adressent souvent à des dealers-amis et regroupent généralement leurs achats. Les fumeurs parisiens que l'enquête a touchés appartiennent à des milieux plutôt aisés et bien intégrés socialement.

En banlieue nous avons mené notre enquête dans un nombre très important de communes et de cités, avec un site principal qui a été Créteil et ses environs (Saint-Maur). Les autres secteurs explorés ont été notamment Versailles et Pantin. La consommation et la distribution du cannabis sont en plein expansion dans la région parisienne, particulièrement chez les jeunes. Dans certaines cités, le phénomène du deal et de la consommation de rue sont devenus très visibles.

LA DRÔME :

Le département de la Drôme est situé dans le sud-est de la France. Il s'étend à l'est sur des massifs calcaires préalpins. Le département compte 370 000 habitants. Celui-ci reste essentiellement agricole et forestier avec de nombreux sites touristiques.

Dans la Drôme, le travail de terrain a été effectué par un seul enquêteur. Ce dernier a exploré un réseau social qu'il connaissait de longue date. Le questionnaire a été proposé à des personnes dispersées dans le département, souvent installées dans de petits villages ruraux. La passation du questionnaire s'est réalisée soit chez l'enquêteur, soit chez les enquêtés.

En tout, 51 questionnaires ont été administrés. Par ailleurs, un important travail de terrain a été réalisé, plus qualitatif, centré sur des questions de production et de redistribution du cannabis.

La consommation du cannabis est importante dans cette région, elle concerne différents groupes de jeunes. Elle concerne aussi des adultes âgés de 40 ans et plus. Certains d'entre-eux sont venus des grandes villes pour s'installer dans la région. Ils préfèrent la consommation d'herbe mais le haschich est, comme ailleurs, très largement disponible. De nombreux consommateurs produisent eux-mêmes des quantités d'herbe qui suffisent à leur consommation personnelle et parfois aussi à celle de leurs proches. Ceux qui fument principalement de l'herbe se tournent vers le haschich quand leurs stocks d'herbe sont épuisés.

5. Les instruments du recueil de données.

Le questionnaire:

Plusieurs questionnaires ont été mis au point puis testés. L'objectif était de disposer d'un instrument de travail possédant les caractéristiques suivantes: une passation relativement rapide, ne devant pas excéder une vingtaine de minutes; un rassemblement de l'essentiel des données relatives à la consommation de cannabis et des caractéristiques sociales de la personne interrogée; un style convivial. Les difficultés principales de la mise en place d'un tel instrument ont été les suivantes: 1) la formulation des questions; 2) la limitation des questions ouvertes; 3) la présentation du questionnaire.

Il s'est rapidement avéré que les questions relatives à la consommation de cannabis ne pouvaient pas se superposer à celles posées généralement pour d'autres drogues illicites et que, de plus, le questionnement lui-même devait témoigner implicitement d'une certaine connaissance de la « culture » du cannabis. Il nous fallait tenir compte de la diversité extraordinaire des modes de consommation, allant des consommations très épisodiques aux consommations plus régulières, en passant par toutes sortes de formes intermédiaires. Dans le même sens, il fallait tenter de saisir une « évolution générale » de ces consommations.

Il était indispensable de présenter un questionnaire crédible, laissant au sujet le sentiment d'avoir effectivement été interrogé sur sa consommation de cannabis, avec tout ce que cette dernière implique par rapport à un mode de vie, une certaine attitude devant ce produit. Nous avons donc fait de notre mieux pour respecter un certain équilibre entre questions

fermées et questions ouvertes, de façon à ce que le sujet puisse personnaliser ses réponses -condition indispensable à la bonne marche de la technique « boule de neige ». Nous avons compris, en effet, qu'un sujet donné ne pouvait introduire l'enquêteur à un usager de ses connaissances qu'à la condition d'être vraiment rassuré, non seulement sur le caractère confidentiel du recueil de données, mais aussi et surtout sur sa pertinence technique et sociale. Le fumeur de cannabis, bien généralement, situe sa propre consommation dans un registre à la fois public et intime: il attache une certaine valeur à cette consommation, ceci malgré la banalisation de cette pratique. Ces différents éléments nous ont amenés, en définitive, à adopter un questionnaire pouvant être passé assez rapidement (15 à 30 minutes), relevant l'essentiel des données objectives sur les sujets et les consommations et, enfin, détaillant au plus près certains aspects de ces consommations (initiation, consommations associées, économie).

Un questionnaire définitif a été établi et testé avec les enquêteurs. Il a été travaillé en collaboration étroite avec le statisticien. Ce questionnaire, anonyme et confidentiel, comporte les rubriques suivantes: 1) catégories socioprofessionnelles; 2) données sanitaires et sociales; 3) consommation du cannabis, de tabac, d'alcool et d'autres drogues (fréquence, modes, ancienneté...); 4) santé; 5) environnement; 6) loi.

La mise au point et l'adaptation de ce questionnaire avaient pour objectifs: 1) une passation ergonomique, efficace et rapide; 2) un relevé de données les plus pertinentes possibles, ceci en relation avec la problématique de la consommation du cannabis; 3) une saisie facilitée et limitant les risques d'erreur.

Le protocole d'entretien :

Il s'agit de recueillir des informations sur les dimensions sociales, sanitaires et environnementales de la consommation de cannabis. L'entretien est axé sur le récit biographique. Il faut, pour tous les sujets, pointer un certain nombre de dates et d'événements liés à cette consommation.

Commencer par la date (approximative) et l'âge du sujet lors de la première prise de cannabis. Circonstances familiales, sociales et économiques. Faire décrire l'environnement et les réactions ou commentaires qui pouvaient provoquer à l'époque la consommation de cannabis.

Quelles ont été les circonstances de la première prise ? :

- lieu de la première prise;
- seul ou en groupe;

- comment il a obtenu le cannabis : il lui a été proposé, il en a demandé, il l'a acheté lui-même;
- pourquoi il a consommé du cannabis;
- quelles ont été les sensations attendues et les sensations ressenties;
- si le sujet a consommé auparavant d'autres produits (tabac, alcool ou autres drogues) ou si le cannabis a été le produit initiatique.

Pourquoi il a continué de consommer.

Evolution de la consommation :

Laisser raconter et orienter le récit sur l'histoire du sujet et l'évolution de la consommation. Repérer des périodes où le sujet a augmenté, a diminué ou a arrêté sa consommation de cannabis, ou a associé cette consommation à un produit ou à plusieurs.

- circonstances particulières qui ont marqué cette évolution;
- quantités consommées et fréquences dans chaque période;
- mode de consommation : moment de la journée, seul ou en groupe, fonctionnalité du cannabis;
- sensations provoquées par le cannabis et notamment dans des circonstances particulières;
- mode d'approvisionnement;
- type de produit; s'il préfère l'herbe au haschisch ou vice versa, pourquoi.
- rapport avec l'entourage : famille, école, travail.

Autres produits :

- produits associés : quel type de produit; fonctionnalité du produit; sensations provoquées par l'association du cannabis à un autre produit.
- autres produits consommés (alcool, tabac, cocaïne, crack, héroïne, médicaments, amphétamines, hallucinogènes) : circonstances de la première prise et évolution de cette consommation.

Conséquences socio-économiques de cette consommation :

- si la consommation de cannabis a modifié les rapports avec son entourage.
- voir si l'entourage est constitué principalement par des consommateurs de cannabis.
- comment le sujet paie sa consommation de cannabis et ce qu'elle représente dans son budget.
- évolution de son statut socio-économique.
- rapports avec la police et la justice. Faire raconter au sujet l'évolution de l'environnement social et institutionnel par rapport à la consommation de cannabis.

Conséquences sanitaires de cette consommation :

- état de santé du sujet ; évolution de l'état de santé tout au long de cette période.
- rapport avec les institutions sanitaires. s'il s'est adressé à une institution socio-sanitaire et pourquoi ; ce qu'il attendait.
- lui demander s'il se sent (ou s'il s'est senti dans une période particulière) dépendant du cannabis ou d'un autre produit. lui faire raconter pourquoi et comment il a ressenti la dépendance.
- si le sujet s'est senti concerné par le HIV et pourquoi ; s'il s'est fait dépister.

Sous forme de témoignage libre, donner la possibilité au sujet de dire autre chose, raconter une anecdote.

Le journal de bord.

Un « journal de bord » a été tenu par chaque enquêteur. Ce journal de bord avait pour objectif principal de permettre à chaque enquêteur de rendre compte de son travail dans les dimensions suivantes: descriptif rapide du milieu enquêté; difficultés éventuellement rencontrées lors du travail (progression de la « boule de neige »); observations particulières relatives aux consommations telles qu'elles peuvent être recueillies au moment des entretiens par exemple (anecdotes, récits, situations de consommation).

En pratique, ce journal comprend donc trois parties distinctes: 1) la description du milieu enquêté, sous la supervision de chaque coordinateur de site; 2) la description de chaque « boule de neige » afin en particulier d'identifier le nombre de « vagues » (l'enquêteur dressant un schéma de chaque boule de neige); 3) une dernière partie, beaucoup plus libre, permettant à l'enquêteur de décrire des situations dont il a été le témoin (consommations, transactions, production etc.).

Extrait carnet de bord d'enquêteurs.

Nous reproduisons ci-après, dans son intégralité, un journal de bord (Marylène ALLIAUME, Rennes).

« A l'issue de cette étude je me dois de faire état d'un certain nombre de particularités qui ont surgi ça et là au cours des entretiens.

Dans l'ensemble je peux dire que les entretiens se sont bien déroulés, souvent de façon très conviviale. En général les personnes interrogées ont abordé le questionnaire soumis avec

beaucoup de sérieux. Beaucoup ont émis un désir : celui de connaître l'analyse finale de cette étude, c'est-à-dire connaître l'interprétation des données et surtout savoir comment sera utilisée cette étude.

Beaucoup de personnes ont accepté de répondre à ce questionnaire espérant que l'analyse et la divulgation de cette étude puissent être le début d'une réflexion sérieuse autour de la consommation de cannabis. « Si seulement les mentalités pouvaient évoluer quant à cette pratique », tel était le leitmotiv qui revenait le plus souvent.

La question de la dépénalisation et de la légalisation a presque toujours été au cours de la discussion comme si elle était inévitable, incontournable. Au cours des entretiens il m'est arrivé de rencontrer des personnes qui avaient eu maille à partir avec la police et la justice pour détention et utilisation de cannabis. Ces personnes, et cela a été très vrai pour les questionnés numéros 6, 15 et 30, ont souvent tenu un discours réfléchi, pertinent sur ce problème qui à leurs yeux ne devraient plus en être un. Parce que directement touchés par la répression, ils ont fait de la dépénalisation et de la légalisation leur cheval de bataille.

Presque tout le temps les commentaires et les observations ont mis en avant les questions de la dépénalisation et de la légalisation. Cela venait très spontanément dans la bouche des questionnés. Il m'est arrivé de mettre ces questions en avant mais très rarement. Pour la plupart des questionnés, répondre aux questions concernant leur consommation de cannabis c'était aussi évoquer une répression « absurde ».

Tous les entretiens ont eu lieu chez les personnes interrogées ou bien chez des amis déjà interrogés. Aucun n'a eu lieu à l'extérieur, dans un café ou chez moi. Une observation à émettre toutefois, les questionnés numéros 20, 21 et 24 m'ont accueillie sur leur lieu de travail.

Les questionnés numéros 9, 10, 11 ont accepté de répondre chez leur ami n°8. On a donc mis au point un système de rendez-vous qui ont lieu dans l'après-midi du jour fixé. A l'issue des « rendez-vous » nous nous sommes retrouvés pour un repas du soir pris en commun et la discussion (commune cette fois-ci) a continué.

Le cannabis, son usage, ses effets ont été les principaux sujets de la conversation avec des divergences quelquefois et des convergences très souvent.

Le questionné n°5 m'a mise en rapport avec les personnes 16, 17, 18, 19. Parmi ces personnes le questionné n°16 ne voulait pas que ses enfants sachent qu'il fumait. Ses enfants étaient

assez grands et il éprouvait une certaine difficulté à en parler avec eux.

La questionnée n°17 a elle mis en avant certains ennuis de santé dus à de nombreux excès (drogue, alcool, tabac). Une hépatite C assez grave l'a amenée à revoir ses modes de consommation habituels, notamment celui du cannabis.

Si beaucoup de personnes interrogées ont mis en avant les problèmes de la dépénalisation et de la légalisation, elles ont aussi évoqué la mise en place de normes et de contrôles. Dépénalisation et légalisation « oui » mais pas n'importe comment. La tendance penchait plus du côté du modèle hollandais que du modèle espagnol.

Les questionnés n°22 et 23 ont accepté de répondre au questionnaire sur le lieu de travail du questionné n°21.

Une chose a retenu mon attention. Chaque fois que je posais la question « Connaissez-vous beaucoup de personnes qui fument autour de vous et combien? », chaque fois on me répondait « oui beaucoup » et lorsque je demandais, à l'issue de l'entretien à la personne interrogée de me mettre en rapport avec plusieurs personnes, souvent, très souvent elle ne proposait que trois ou quatre noms de personnes susceptibles de pouvoir répondre. On est loin des possibles dix noms qu'une personne interrogée aurait été à même de donner (possibilité évoquée au cours de la réunion d'informations). En fait il s'avère qu'une personne interrogée ne pouvait citer que trois ou quatre noms, souvent des amis très proches. Elle n'allait pas au-delà.

Comment j'ai procédé pour mettre en place la méthode « boule de neige » ?

Presque toujours, à l'issue de l'entretien, je demandais à la personne que je venais d'interroger de me mettre en rapport avec d'autres personnes fumeuses. Quand cela pouvait se faire, je demandais systématiquement au questionné ou à la questionnée d'appeler tout de suite les « futurs » questionnés. Cela se faisait donc très rapidement. Lorsque les personnes étaient présentes je prenais ensuite le combiné (une fois l'accord donné) pour décider du jour et de l'heure du rendez-vous. Souvent cela avait lieu dans les heures suivantes. Cette méthode a permis que tout se mette en place rapidement et efficacement.

Le questionné n° 26 m'a reçue chez lui, sa « femme » était présente. Elle n'a pas assisté à l'entretien de manière attentive. Elle passait de temps en temps dans la pièce où la discussion avait lieu. Quelquefois lorsque son « mari » était en panne sur une question il l'appelait et grâce à son aide il parvenait à répondre de manière plus précise.

Au cours de ce travail, j'ai eu l'occasion de rencontrer une personne. J'étais avec une amie dans un bar. Un ami à elle est arrivé dans ce même bar. Il s'est joint à nous. Au cours de la conversation je lui ai dit que je faisais une enquête sur les fumeurs de cannabis. Il a semblé intéressé en essayant d'en savoir un peu plus, notamment sur l'IREP. Il voulait en savoir un peu plus sur le pourquoi de cette étude. Après discussion il a accepté de répondre au questionnaire. Nous avons décidé d'un rendez-vous pour le lendemain. Cette rencontre mettait en place une quatrième entrée mais j'ai décidé de l'utiliser quand même. Il me semblait que cette personne rencontrée avait des choses intéressantes à dire. Il s'agit du questionné n°30.

Lorsque je me suis présentée chez lui le lendemain son amie m'a dit qu'il avait dû s'absenter pour une affaire urgente et que je ne pourrais l'interroger qu'en fin de soirée. Elle m'a fait entrer en me disant que dans l'après-midi des personnes fumeuses de cannabis allaient passer et qu'éventuellement je pouvais faire d'une pierre deux coups. C'était un appartement assez grand. Au cours des « événements » je me suis aperçue que beaucoup de gens passaient. C'était comme un point de ralliement. Une sorte d'appartement commerçant. J'ai donc interrogé deux personnes (numéros 28, 29) qui étaient de passage à Rennes et qui sillonnaient en règle générale le Grand Ouest.

En fin de soirée la personne que je devais voir est arrivée en compagnie de sa mère. Après excuses on a commencé l'entretien, entretien auquel a assisté sa mère. La discussion a été longue et intéressante. Alors que je m'apprêtais à partir une autre personne a fait son apparition et semblait intéressée elle aussi par le questionnaire. Après avoir mangé ensemble, j'ai repris le questionnaire pour la 3ème personne. Bien qu'installée dans un coin tranquille, j'ai pu noter un va-et-vient permanent dans l'appartement. Une discussion commune a eu lieu autour du cannabis. De nombreuses personnes se sont greffées au petit noyau de trois personnes que nous étions. J'ai pénétré dans cet appartement au tout début de l'après-midi et j'en suis ressortie vers 22 heures.

Parallèlement à cette étude, j'ai eu l'occasion de rencontrer, au cours d'un vernissage de peinture d'un ami, une femme, cinquante ans environ qui fume du cannabis mais uniquement pendant les vacances. Cette femme a un poste important dans une administration, chaque année elle se rend, pendant les vacances chez son frère installé dans le midi de la France. Celui-ci cultive des plants de cannabis. Là bas chez son frère, cette femme se fait une petite « cure de cannabis » (ce sont ses mots).

Autre rencontre intéressante : un jeune homme de 26 ans,

paralysé à la suite d'un accident. Son handicap le fait souffrir et il fume du cannabis pour amoindrir la douleur.

Pour terminer je dois ajouter que, presque toujours, les personnes qui ont répondu au questionnaire ont fumé du cannabis pendant l'entretien. »

Extrait du « journal de bord » d'Anne ROGINSKI, RENNES:

« La méthode « Boule de neige » a relativement bien fonctionné. Les difficultés majeures relèvent du mode d'investigation qui ralentit considérablement le déroulement de l'enquête du fait de l'implication directe des enquêtés pour poursuivre la chaîne. Outre le refus explicite de deux personnes (sur 30) de jouer le rôle « d'intermédiaire », il a souvent été nécessaire de relancer plusieurs fois les interviewés pour parvenir à obtenir de nouveaux contacts. Néanmoins, 25 entretiens Rennais ont été menés à partir d'une entrée. Pour la chaîne de Saint Malo, je l'ai démarrée trop tardivement; de plus, un enquêté a refusé de me mettre en contact avec d'autres personnes et deux autres ne voyaient pas vers qui me renvoyer (deux consommateurs très occasionnels). Au total cinq entretiens seulement ont été menés auprès de Malouins.

L'échantillon : j'aurais souhaité équilibrer la proportion hommes/femmes. Malheureusement, les contacts m'ont principalement orientée vers des hommes même si j'ai souvent précisé que je souhaitais interviewer des femmes.

Concernant le déroulement de l'enquête, j'avoue avoir tiré un certain plaisir à mener l'enquête, malgré une certaine lassitude en « fin de parcours » pour relancer les contacts. J'ai été le plus souvent bien reçue, les inévitables « lapins » posés n'ont pas été significatifs. Deux personnes seulement sur trente ont explicitement refusé de donner d'autres contacts. C'est plus souvent par négligence ou manque de disponibilité que certains contacts n'ont pas abouti.

Beaucoup de remarques mi amusées mi sérieuses relatives à la confidentialité et à l'anonymat (et dans deux cas, le refus de préciser sa profession) : « C'est pour les Renseignements Généraux? », « J'espère que tu n'as pas de relations avec les flics », « Tu veux mon numéro de Sécurité Sociale? » Ou encore, une requête sous forme de plaisanterie souvent entendue « On ne nous offre pas une barrette de teuch pour nous remercier de répondre? »

Il reste que les personnes rencontrées ont majoritairement répondu avec sérieux et intérêt. Elles ont manifesté le vague espoir que cette enquête aboutisse à la légalisation du cannabis. »

Questionnaire N°1. Photographe au chômage. 28 ans.

« L'enquêté N°1 est une connaissance récente
Durée de l'entretien : 1 heure.

L'entretien se déroule chez l'enquêté dans le salon d'un petit appartement modeste (vieux meubles sans valeur) acquis dans des dépôts vente. Un plant d'herbe (quelque jeunes feuilles) est posé sur le rebord de la fenêtre : c'est la première expérience de culture de cannabis. Celui-ci, se définit à de nombreuses reprises comme « fumeur occasionnel » durant l'entretien. Apparemment, vit très modestement et les contraintes matérielles sont un obstacle à sa consommation.

Suite aux consignes méthodologiques de l'IREP, je reviens chez l'enquêté afin d'obtenir deux contacts pour la suite de l'enquête. Il est 20 heures, 4 personnes (entre 20 et 25 ans) sont présentes à son domicile. Q1 me propose de boire un verre et fait allusion à l'enquête. Sur la table de salon, un morceau de 4 à 5 grammes de haschich est posé. C'est un don d'un des invités qui a été hébergé chez l'enquêté pendant 15 jours. Q1 demande à son copain de rouler un « pet' » : « Moi je sais pas bien les rouler. » Le joint circule et les 4 personnes présentes fument. Je prends contact à cette occasion avec Q5 pour un entretien ultérieur.

Q2. Décoratrice. 35 ans.

Prise de contact téléphonique. L'entretien se déroule chez Q2 dans une petite maison années 30 dans un quartier périphérique de Rennes. Emménagement récent de Q2 comme locataire dans la maison. L'intérieur est en chantier. Des jouets d'enfants traînent.

Relative réserve de Q2 liée à l'objet de l'enquête ainsi qu'à son tempérament. Elle aurait refusé de répondre à un enquêteur anonyme. Progressivement, la langue se délie, notamment en fin de questionnaire. Un ami arrive en fin d'entretien (Q3). Il ramène les enfants de Q2 qui me met en relation avec lui pour un entretien le lendemain. Il sourit en me déclarant posément qu'il est « intéressé. »

Q3. Electricien de plateau. 30 ans.

Origine malgache. Vit en concubinage. Sa compagne est au chômage. Deux enfants en bas âge. A vécu 10 ans à Lyon. Vit à Rennes depuis 1992.

L'entretien se déroule dans son appartement. Décoration haute en couleur ; de nombreuses affiches de spectacles divers. Mobilier fait par lui-même. Joyeux désordre. Très souriant et peu bavard durant la durée de l'enquête. Relatera des anecdotes

sur la signification de l'usage de l'herbe à Madagascar où il a vécu son enfance. L'enquêté a été incarcéré pour un motif extérieur à celui du cannabis. N'a fait aucun commentaire à ce sujet. Je n'ai pas insisté. Me propose spontanément de me mettre en contact avec des connaissances.

Q4. Infirmière. 36 ans.

Mariée, deux enfants de 4 et 6 ans, Une maison isolée dans la campagne à 15 km de Rennes. Dans le salon, deux vieux canapés années 30 retapissés, un vieux piano en bois, des tapisseries au tons pastels, des reproductions de Picasso, une salle à manger moderne (style Habitat). Accueil chaleureux. Manifeste un intérêt certain pour l'enquête; réfléchit souvent avant de répondre. Espère des résultats en terme de légalisation. Souhaite me faire rencontrer d'autres personnes. Me propose même sous forme de plaisanterie de me joindre à une prochaine fête qui se déroulera chez elle où « ça risque de pétarader dans tous les coins. » Me propose spontanément d'en parler autour d'elle à cette fête. Quand je la recontacte, me propose une liste de plusieurs personnes particulièrement intéressées par l'enquête. Un des contacts me déclare au téléphone qu'il déménage le lendemain et quitte la région. Dommage!

Q5. Serveur restauration 21 ans.

D'origine antillaise. Célibataire. Vit dans un foyer. L'enquêté travaille dans un restaurant (le contact téléphonique s'est passé au restaurant) à proximité de mon domicile et profite de sa pause pour répondre à l'enquête à mon domicile. Durée de l'entretien : trois quarts d'heure. Spontanément, peu bavard. Le cannabis semble faire partie intégrante de sa vie ordinaire sans que l'objet de l'enquête ne suscite particulièrement d'intérêt. Un léger sentiment de gêne lié sans doute au lieu de déroulement de l'enquête. Accepte volontiers d'en parler autour de soi pour d'éventuels contacts.

Q.6. Comptable au chômage. 31 ans.

Marié. Un enfant âgé de deux ans. Sa femme en attend un second. Enquêté particulièrement concerné et intéressé par l'enquête. A été incarcéré pour deal. Celui-ci semblait attendre mon appel téléphonique. Me donne rendez-vous pour le lendemain. L'entretien s'est déroulé durant 2 heures 30 à son domicile en présence de sa femme; celle-ci semble un peu déçue de ne pas être interviewée. A eu un vécu récent difficile lié à une incarcération antérieure et à la naissance d'un enfant à cette période.

L'appartement, situé en périphérie du centre, est décoré de couleurs chaudes. Peu d'objets traînent. Mobilier moderne style FLY. Sont Rennais depuis peu et apprécient la qualité de vie Rennaise, même s'ils sont au chômage tous les deux. Apprécient tout particulièrement le fait de pouvoir disposer de 70m² pour un loyer raisonnable. Concernant la consommation de cannabis, la femme déclare qu'elle est un peu plus excessive que son mari. Me propose de me mettre en contact avec d'autres personnes. Le couple souhaiterait connaître les résultats et les effets de l'enquête. A la fin de l'entretien, Q6, précise que sa profession n'était pas vraiment comptable mais qu'une des fonctions qu'il a occupées était comptable.

Q7. Profession para médicale. 36 ans.

Collègue de travail de Q4. Elle est particulièrement intéressée par l'objet de l'enquête. Souhaite que l'enquête fasse progresser les idées reçues. L'enquête s'est déroulée au domicile de l'enquêtée autour d'un feu de cheminée dans une petite maison Rennaise feutrée. Son mari rentre du travail à la fin de l'entretien; se sert une bière et intervient pour empêcher sa femme de préciser sa profession. Il lui semble intéressant de répondre au questionnaire pour les mêmes raisons que sa femme, ce qui n'empêche pas une relative prudence à adopter quant aux informations trop personnelles. Pour justifier cette prudence se réfère aux arrestations locales : « quand les flics procèdent à une arrestation, c'est tout un tas de gens qui tombent; ils arrivent à remonter très loin. »

L'entretien s'est déroulé un samedi soir; à propos de l'approvisionnement, ils envisagent d'aller faire un tour en ville (elle ou lui) le soir même pour se « ravitailler parce qu'on est en rupture de stock. »

Q8. Ouvrier. 39 ans

A accepté de répondre uniquement pour « faire plaisir » à son copain Q6. Attitude méfiante et taciturne de l'enquêté. A refusé de répondre à son domicile. L'entretien s'est déroulé à mon domicile. Répond brièvement avec parfois des remarques ironiques concernant les questions mais va à l'essentiel dans ses propos. Personnage imposant, métis. Visage fermé avec dentition sans incisives. Pendant l'entretien, ne retire pas son blouson (n'a pas l'air de vouloir s'éterniser). Est légèrement menaçant, non sans humour mais avec fermeté sur la notion de confidentialité : « j'espère pour vous que c'est bien confidentiel, si vous ne voulez pas entendre parler de moi. »

6. Le déroulement de l'étude.

La pré-enquête :

Une période de trois mois a été nécessaire pour la mise en place de l'étude. Le travail de pré-enquête a donc commencé en Décembre 1995. Ce travail nous a permis de faire les premiers repérages de terrain, de tester le questionnaire et de recenser les réseaux sociaux susceptibles d'être explorés lors du travail d'enquête. Ce travail de pré-enquête a été relativement long dans la mesure où il nous a fallu dans le même temps identifier les partenaires qui allaient participer à cette étude et mettre au point de façon définitive un protocole d'enquête tenant compte des particularités de la consommation de cannabis, à commencer par l'extrême diversité de ses formes, de ses évolutions et son apparente banalité.

De même, la phase de pré-enquête est l'occasion pour l'équipe de se familiariser avec le terrain. Nous avons discuté les différentes stratégies de contacts et d'accès au terrain. Les difficultés et les obstacles au travail de recherche ont été identifiés à l'issue de cette phase de pré-enquête.

Au cours de ce travail, nous avons rencontré plus d'une centaine de personnes: consommateurs de cannabis, consommateurs-revendeurs, distributeurs et « dealers » à différents niveaux, petits producteurs, personnes-clefs, enfin, susceptibles d'orienter le travail d'enquête lui-même.

Le recueil de données :

Le recueil des données quantitatives et qualitatives a commencé en janvier et s'est achevé au mois d'avril 1996. Cette période a été mise à profit pour l'enquête ethnographique permettant de rassembler l'essentiel des données qualitatives. Le recueil des données a été réalisé au moyen : 1) du questionnaire; 2) des entretiens; 3) des journaux de bord et des comptes rendus des enquêteurs et des coordinateurs.

Au niveau de chaque site, les coordinateurs et l'équipe de l'IREP ont procédé au rassemblement de données qualitatives, ceci avec les objectifs suivants: 1) description des milieux concernés par la consommation du cannabis, des modes d'usage de cette drogue, des circuits de distribution et, enfin, de l'économie de cette consommation; 2) repérage des types d'usage les plus caractéristiques, ainsi que des modes de distribution des produits, ceci en utilisant la technique de l'observation participante et au moyen d'entretiens avec des usagers et des distributeurs.

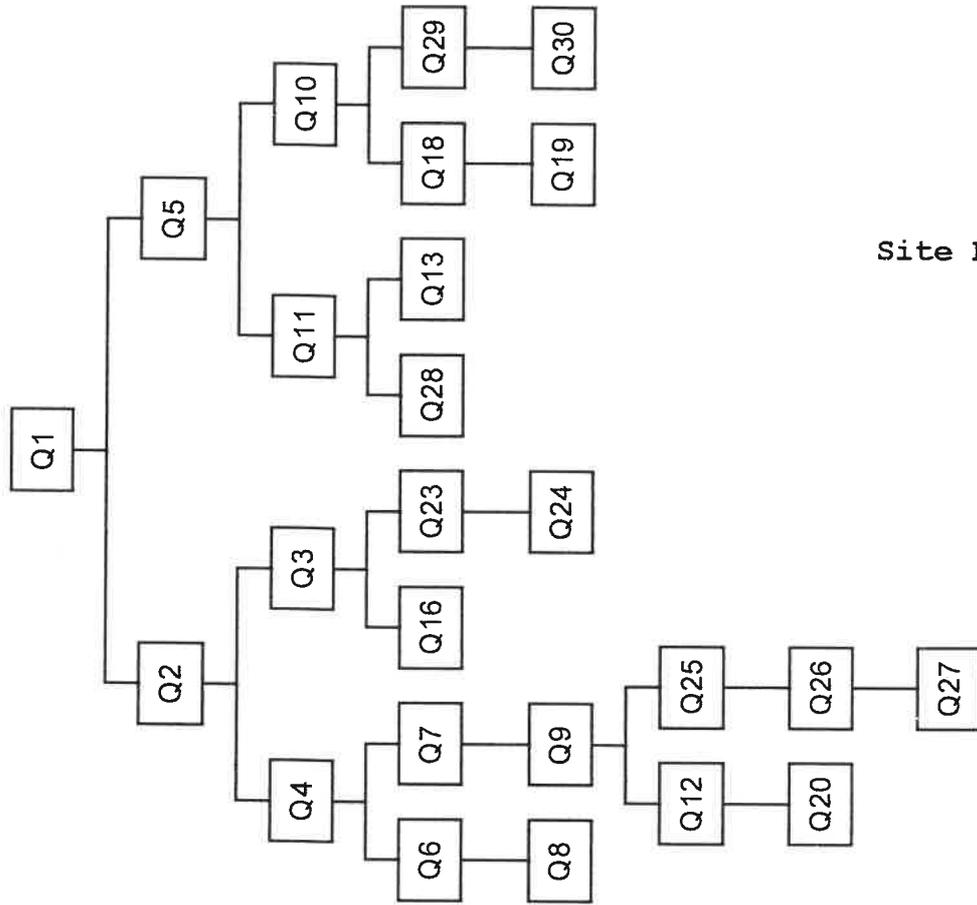
Les difficultés :

Les enquêteurs ont rencontré de nombreuses difficultés tout au long de l'étude. Il s'est agi, au début, des difficultés d'accès au terrain. Ensuite, pour presque tous les enquêteurs, les deux difficultés principales ont été les suivantes: d'une part, obtenir du sujet qu'il veuille bien participer à la recherche et, d'autre part, obtenir en outre une participation active permettant à la boule de neige de se prolonger. Cette dernière difficulté progressait avec la boule de neige elle-même.

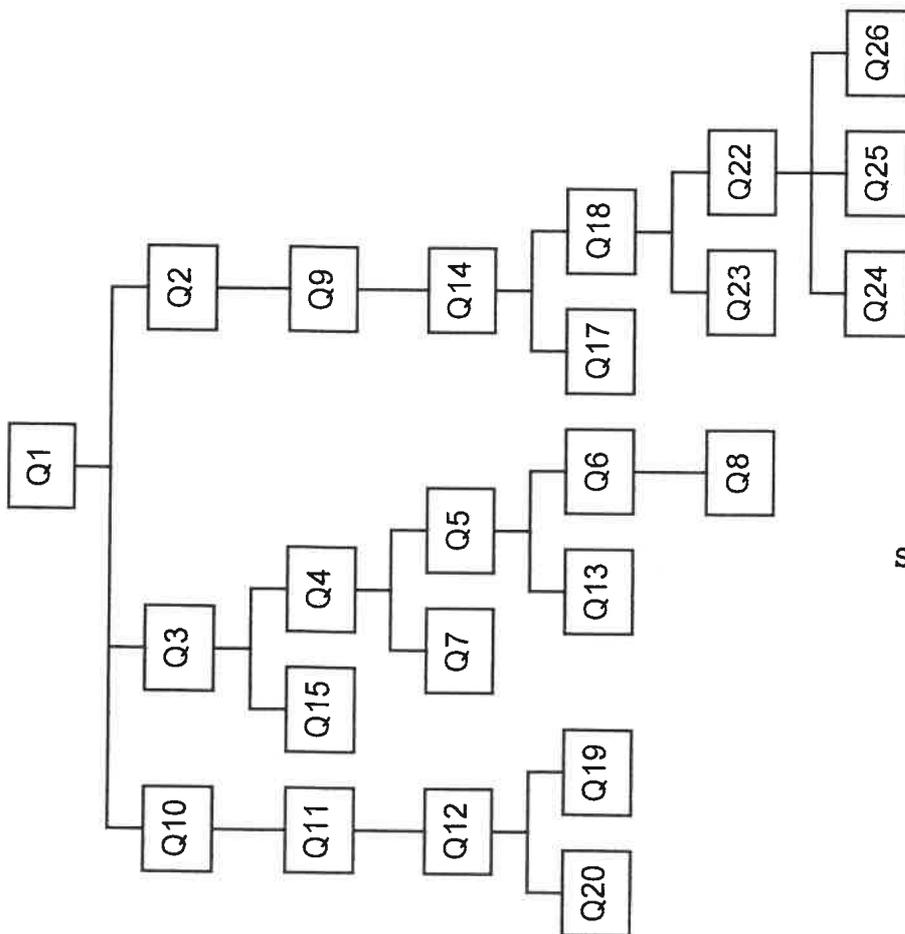
Les difficultés d'accès au terrain ont été rencontrées sur l'ensemble des sites et plus spécialement les cités de banlieue. Contrairement à ce que l'on pouvait penser, le fait que l'enquête ait porté sur le cannabis et non pas sur les drogues dures n'a pas facilité les choses. Beaucoup de consommateurs ont été méfiants d'emblée, peu motivés ou peu intéressés par l'étude. Certains d'entre eux estimaient d'ailleurs que ce domaine -le cannabis- ne pouvait intéresser que la police ou la justice. La progression de l'enquête a donc été relativement lente.

Certains contacts, parfois, n'ont pas pu être établis ou l'ont été, mais sans suite. Il s'est agi, par exemple, de sujets tenant à maintenir leur consommation dans la plus grande discrétion possible et qui ont écarté d'emblée la possibilité de participer à la recherche. Dans d'autres cas, le même type de situation a pu exister pour certains dealers ou producteurs. Dans le Lot, par exemple, l'équipe a été introduite auprès de gros cultivateurs mais aucun recueil de données n'a pu se faire à ce niveau. Inversement, un certain nombre de contacts ont été établis, presque facilement parfois, avec des acteurs importants de la revente et de la distribution, ce qui nous a permis de mieux comprendre les principes de base de cette économie.

EXEMPLES DE BOULES DE NEIGE



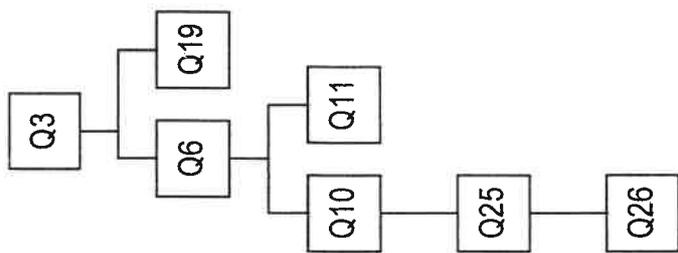
Site Rennes - A. ROGINSKI



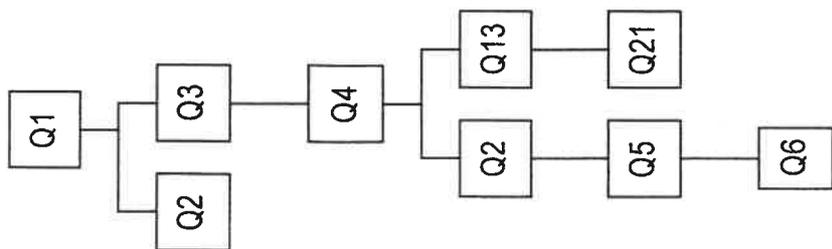
Site Bretagne - S. GODET

EXEMPLES DE BOULES DE NEIGE

Site Marseille - C. VESTIEU

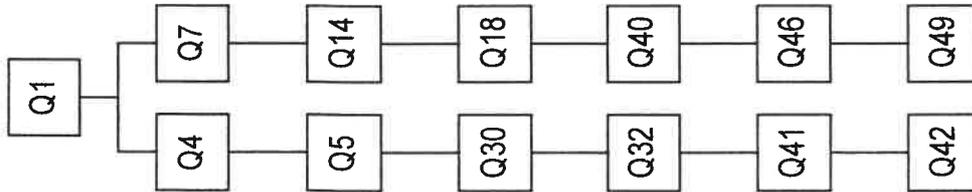


Site Lot - L. PREVOT

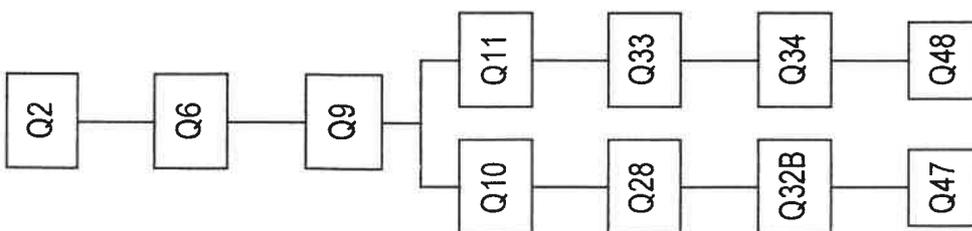


EXEMPLES DE BOULES DE NEIGE

Site Paris/Banlieue - C. MEUNIER

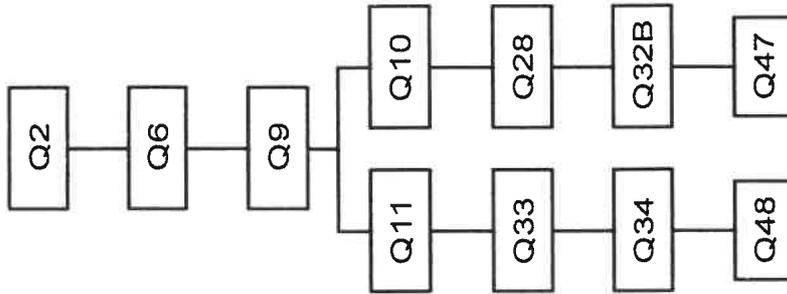


Site Paris/Banlieue- C. MEUNIER

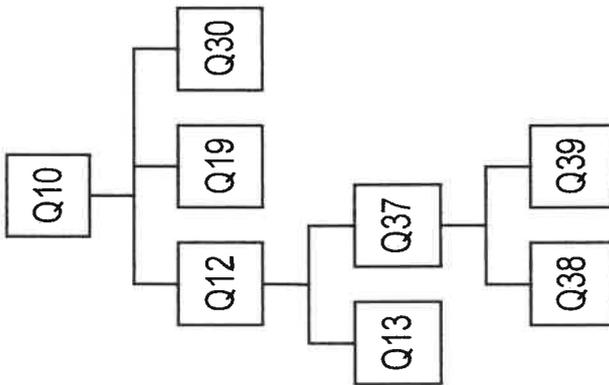


EXEMPLES DE BOULES DE NEIGE

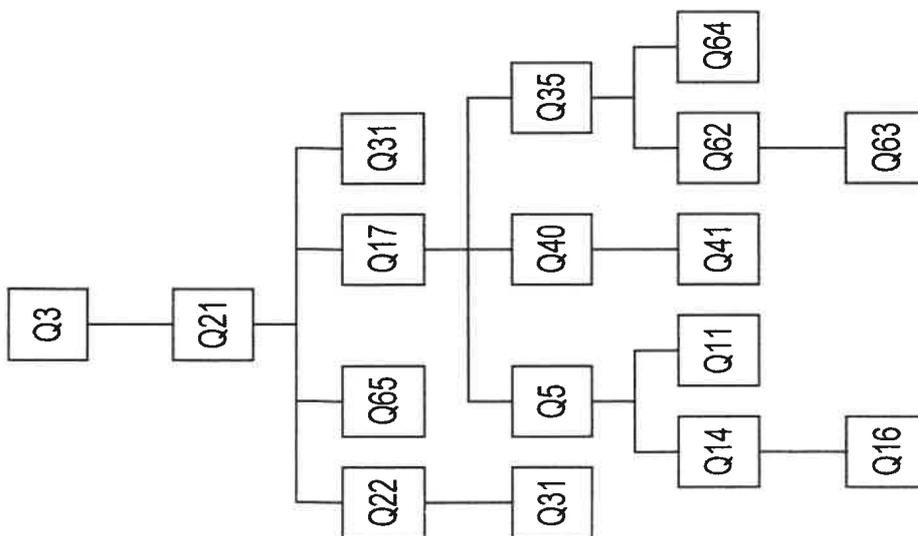
Site Paris/Banlieue - C. MEUNIER



Site Paris - M. GOLDFARB



Site Paris - M. GOLDFARB



V. DESCRIPTION DE LA POPULATION ET DES CONSOMMATIONS

1. Description de la population.

Age et sexe.

Notre échantillon, composé de 1087 sujets, est composé de 29% de femmes et de 71% d'hommes. La nette prédominance des hommes est comparable à ce que l'on trouve chez les consommateurs de drogues illicites dans leur ensemble.

La moyenne d'âge des sujets est également comparable à ce groupe des toxicomanes (28 ans), mais il faut d'emblée signaler que la pyramide des âges est bien plus élargie, comprenant en particulier des hommes et des femmes âgés de plus de 50 ans. Les hommes et les femmes les plus âgés ont respectivement 62 et 56 ans.

Situation familiale.

Nous trouvons ici une petite majorité de célibataires (54%) et environ un tiers qui sont mariés ou vivent en concubinage (38%). Dans la plupart des cas, ils vivent de façon autonome et ont un domicile personnel (73%); moins d'un quart vivent chez leurs parents (21%); ils sont très peu nombreux (2%) à être sans domicile ou à n'avoir qu'un domicile précaire (foyer, hôtel, amis...).

Niveau d'études et insertion sociale.

Le niveau d'études des sujets est globalement élevé puisque 49% ont atteint un niveau d'études supérieur et que 23% se sont arrêtés au niveau secondaire long. Ils sont le plus souvent bien insérés, exercent un métier (66%) ou sont étudiants (24%). Ils sont inscrits au chômage dans 12% des cas, non inscrits dans 2% des cas et bénéficiaires du RMI dans 3% des cas. Ils sont assurés sociaux dans la quasi totalité des cas (96%).

Situation des parents.

Les situations sociales des parents n'offrent rien de particulier par rapport à la population générale. Notons qu'à la différence des parents de toxicomanes, ils ne sont pas outre mesure concernés par le chômage, la désintégration familiale ou les situations de handicaps.

2. Description des consommations.

Fréquences de consommation.

Ils s'agit de sujets qui consomment du cannabis une ou plusieurs fois par jour dans la plupart des cas (56%) et parfois plus rarement: une ou plusieurs fois par semaine (30%), une ou plusieurs fois par mois (14%). Ce sont des sujets qui, pour plus de la moitié, peuvent être considérés comme des fumeurs très réguliers. Notons que les fumeurs les plus actifs se trouvent davantage chez les hommes que chez les femmes. C'est chez ces dernières que l'on trouve le plus de sujets qui ne fument qu'une ou plusieurs fois par mois (21%), contre 10% chez les hommes.

Le nombre de « joints » fumés par jour, pour les plus actifs, est en moyenne de 4. Ceux qui déclarent une consommation hebdomadaire disent consommer en moyenne 7 « joints » par semaine. En termes de quantités, nous avons donc affaire à une population scindée en deux groupes presque égaux: ceux qui fument tous les jours et qui déclarent des quantités élevées ou très élevées (150 « joints » et plus par mois, soit des consommations de 4 à plus de 20 joints par jour); ceux qui fument moins souvent et qui fument aussi en bien moindre quantité (environ 30 « joints »). Ces deux types de consommateurs se retrouvent aussi bien chez les hommes que chez les femmes, sans différence significative à cet égard. Nous avons affaire à deux modes de consommations du cannabis, l'un qui est quotidien et intensif, l'autre qui est éventuellement régulier, mais beaucoup moins intense. Sans évoquer l'allure des consommations au long terme, disons tout de suite que toutes les combinaisons de fréquences de consommation sont possibles chez les consommateurs de cannabis.

Produits consommés.

De façon très globale, il existe un produit qui est largement le plus souvent consommé, le haschich (78%) et autre qui est largement préféré, l'herbe (61%). Ce décalage entre produit préféré et produit consommé est tout à fait net: presque tous les sujets affichent une vraie différence de choix entre les deux produits. Cette dernière s'explique en partie par le marché: l'herbe est beaucoup moins disponible que le haschich et d'un coût plus élevé. Dans les régions urbaines, l'herbe est souvent décrite comme très difficile à trouver tandis que le haschich est disponible. Inversement, dans les régions rurales, les deux produits coexistent en fonction des saisons: le haschich arrive en France, du Maroc en grande partie, au mois de Décembre; l'herbe, cultivée localement, est fumée à partir du printemps, tout l'été et la période qui suit en fonction des réserves. L'herbe, très recherchée, est parfois échangée contre du haschich. Dans le sud, plus spécialement, les phénomènes saisonniers sont très marqués du fait du climat favorable. Dans le nord, le haschich comme l'herbe viennent en grande partie de Hollande et de façon plus continue.

Quelques rares sujets (8%) préfèrent l'un ou l'autre de ces produits mais ne les consomment pas de la même façon: ils ne fument pas le cannabis, ils le mangent (directement ou sous la forme de « beurre ») ou le boivent en tisanes. L'un des intérêts, pour eux, est d'éviter la consommation de tabac; d'autres ne supportent pas la fumée.

Nous avons eu la surprise de constater que les sujets déclaraient, dans une proportion considérable, la consommation d'un produit associé au cannabis (56%). Il s'agit en fait essentiellement du tabac et, dans une moindre mesure, de l'alcool. Il existe une petite différence entre les hommes et les femmes, ces dernières consommant plus souvent du cannabis de façon isolée, sans tabac, sans alcool ni aucun autre produit.

Façons de consommer.

Le plus souvent, les sujets disent fumer à leur domicile (88%), chez des amis (97%), dans les lieux publics (55%). Plus rarement, mais de façon non exceptionnelle, ils disent fumer aussi en famille (31%), au travail (30%) ou tout simplement n'importe où (33%). L'importance des lieux publics, notamment les moyens de transport, est bien établie et tendrait à témoigner de la « banalisation » du phénomène.

Il n'y a guère de circonstance bien particulière pour les consommations elles-mêmes. Les fêtes, les sorties, les vacances

font partie des circonstances les plus citées mais ne résument en rien les réponses des sujets, en lien aussi bien avec le sommeil, la sexualité ou le travail. En fait, pour la plupart des sujets que nous avons interrogés, le joint est inséparable du reste de la vie, sans moment particulier excepté le soir (63%) et toutes les façons de fumer sont décrites. Les données quantitatives confirment d'ailleurs largement la dimension conviviale de cette consommation: les sujets fument rarement seuls (8%) et préfèrent largement être avec des amis. Le joint, en fait, est le plus souvent fumé « avec » une personne ou un groupe de personnes.

Age de la première consommation.

Les garçons comme les filles, le plus souvent, ont consommé du cannabis pour la première fois de leur vie aux environs de 16 ans. Certains déclarent avoir commencé très jeunes, à dix ans, voire moins. Pour ce qui est de l'âge de la première consommation, tout du moins, nous trouvons ici des résultats comparables à ce qui a déjà été décrit par les enquêtes en milieu scolaire.

Achat du cannabis.

Deux formes d'achat coexistent pour le cannabis, l'achat individuel (62%) et l'achat groupé (45%). Pour ce qui est de cette dernière forme d'achat, elle correspond à l'existence de tarifs régulièrement dégressifs en fonction des quantités. Les usagers réguliers ont donc intérêt -et ils sont en cela encouragés par les revendeurs- à se cotiser pour acheter en groupe une quantité supérieure à moindre prix.

Mais, à côté de l'achat, la forme la plus fréquente d'acquisition reste encore le don (45%). Certains sujets n'achètent que rarement le produit qu'ils fument: ils consomment quand un joint leur est offert (19%). Ils ne se sentent nullement tenus d'en acheter, y compris pour en offrir à leur tour. La règle implicite, ici, consiste à considérer que le joint « tourne » et qu'il est par définition offert à celui qui est présent. Le « petit cadeau » est d'ailleurs pratique courante de la part de celui qui possède un peu de cannabis. Le partage fait partie de la gestuelle du cannabis.

D'une façon générale les usagers disent être des acheteurs réguliers (52%). Ils achètent des quantités qui varient de 1 à quelques dizaines de grammes et procèdent à quelques achats par mois (en moyenne 6 lors des trois derniers mois).

Leurs fournisseurs peuvent être vus comme des « dealers » ou comme des « amis », voire des « intermédiaires » mais, en réalité, ce type de catégorie ne colle pas à la réalité des pratiques de vente du cannabis. Pour beaucoup de sujets, les « dealers » sont des « amis » et certains amis peuvent être des dealers. Ceci s'explique par la dimension très conviviale de cette économie, dimension qui en est d'ailleurs le véritable moteur. Le dealer en tant que tel est une personne qui a compris, comme tout commerçant, que la bonne marche de ses affaires est fonction de sa capacité à vendre de façon régulière à un nombre élevé et stable de personnes. Pour ce faire, il doit se constituer une clientèle de personnes qu'il traitera de façon fidèle, comme ses amis, et avec qui il entretiendra des relations sans l'ombre d'un conflit. Sa clientèle est d'ailleurs le plus souvent une clientèle de proximité: dans 88% des cas, ceux qui achètent le font à côté de leur domicile, dans un appartement (79%) et plus rarement dans la rue (19%).

Les critères de choix des produits sont dominés par la question de la qualité (77%). Les prix, qui seront détaillés plus loin, sont en moyenne de 30 Francs le gramme pour le haschich avec de fortes variations selon les qualités et, bien sûr, les quantités. Le prix de l'herbe est variable également, plus élevé en règle que celui de la résine.

Le budget mensuel moyen des sujets est d'environ 500-600 Francs pour l'achat du cannabis, c'est à dire qu'en moyenne les sujets disent dépenser cette somme par mois pour ce produit. Les filles dépensent un peu moins que les garçons. D'une façon générale, l'approvisionnement est décrit comme facile (82%), les sujets ne mettant que quelques heures pour se procurer leurs produits dans la moitié des cas. Parfois, ils mettent quelques jours et, d'une façon générale, s'organisent de façon à ne pas être en panne.

Culture du cannabis.

La culture du cannabis est certainement en expansion actuellement et concerne 25% de notre échantillon. Les sujets cultivent des plants essentiellement chez eux, dans leur appartement, un balcon, une terrasse, un jardin. Parfois ils cultivent dans la nature et tentent de trouver des endroits peu fréquentés et ensoleillés.

La culture elle-même se fait de façon simple, dans des pots ou en pleine terre. Parfois, plus rarement, les plants sont cultivés selon une technique « hydroponique », c'est à dire dans un milieu aqueux dont la composition est contrôlée de façon régulière. Cette dernière technique est beaucoup plus élaborée et demande un appareillage plus complexe, généralement obtenu en Hollande. L'avantage de ce procédé est de fournir une

production beaucoup plus importante et dans des délais courts, composée de pieds femelles exclusivement, pieds obtenus par clonage.

Les techniques de culture sont généralement très simples. Mais, du fait des bons résultats qui peuvent être obtenus, certains sujets acquièrent peu à peu un véritable savoir faire consistant en une bonne sélection des graines, une bonne exposition de la plante, un entretien soigneux faisant intervenir la taille et l'emploi d'engrais. Beaucoup de cultivateurs progressent ainsi, bénéficiant de l'expérience de leurs amis et de la lecture de livres spécialisés. A l'extrême de ce savoir technique se situe la culture en appartement avec utilisation de lampes et de ventilateurs, éventuellement en hydroponie.

Le nombre de plants produits par an est en moyenne de 12 par personne, un peu moins pour les filles (6) que pour les garçons (12). Ceci confirme la dimension artisanale et individuelle de cette pratique pour la plupart des personnes que nous avons interrogées. Nous avons cependant recueilli des informations sur des pratiques de culture beaucoup plus importantes (plus de 100 plants). Dans ces cas, le cannabis est parfois cultivé dans la perspective de sa revente, mais pas toujours. La culture du cannabis, telle que nous l'avons observée, correspond plus volontiers à un certain amour de la plante, au souhait d'en voir l'usage dépénalisé, à l'intérêt de consommer un produit naturel et non frelaté, à la perspective de l'échanger contre d'autres biens. La motivation principale des cultivateurs est en effet leur propre consommation (97%), le don (62%) et la revente dans seulement 5% des cas.

La gestion des réserves.

Il est rare qu'un consommateur de cannabis, quelle que soit la fréquence de sa consommation, ne dispose pas d'une petite réserve. Il peut s'agir de quelques grammes plus ou moins oubliés dans un tiroir ou de quantités un peu plus importantes: le dernier achat groupé ou non, la réserve du revendeur, la production de l'été... Nous avons interrogé les sujets sur les modes d'utilisation de cette réserve afin de mieux identifier les types de circulation du produit. Comme on pouvait s'y attendre au vu de ce qui précède, cette réserve est utilisée pour la consommation personnelle (96%), le partage (87%), le don (61%), la revente (24%) et l'échange (16%).

Au sujet de la revente, signalons qu'il s'agit d'une pratique très courante, correspondant le plus souvent à un service entre amis et réalisée sans bénéfice financier. Dans 12% des cas seulement, la revente est l'occasion d'un bénéfice en argent. Mais, le plus souvent, celui qui revend à ses amis ou connaissances le fait sans bénéfice, hormis le « petit cadeau »

en nature qu'il reçoit en échange du service rendu. Ceci vaut également lors d'un achat groupé, par exemple. Il est d'usage que celui qui a effectué l'opération d'achat reçoive sa part et, en plus, une petite part supplémentaire pour le dérangement. Au niveau des consommateurs, ces données d'ensemble confirment le caractère non vénal des transactions cannabis.

Les consommations associées.

Les produits les plus consommés par les sujets au moment de l'enquête sont l'alcool (86%) et le tabac (85%), ceci pour les hommes comme pour les femmes. Pour ce qui concerne l'alcool, il s'agit essentiellement de bière et de vin.

Les autres produits qui ont été consommés au cours de la vie sont le plus souvent des drogues illicites : héroïne et cocaïne pour les plus âgés, ecstasy pour les plus jeunes. Schématiquement, ceux qui ont commencé à fumer aux environs de 1968 ont souvent expérimenté plusieurs produits et ceux qui ont commencé plus tard (et qui sont plus jeunes) ont souvent expérimenté l'Ecstasy (9% de l'échantillon total). Le lien entre ces deux produits, cannabis et Ecstasy, est très fort et sera exploré ultérieurement.

Il est tout à fait notable que la question de la dépendance ait une importance toute particulière pour les sujets dans leur ensemble. Beaucoup estiment avoir été dépendants d'un produit et beaucoup estiment être encore dépendants. Ceci s'explique à partir de plusieurs données: 1) pour quelques sujets, il y a eu, dans le passé, un épisode plus ou moins prolongé de dépendance à un produit tel que l'alcool, les opiacés ou d'autres drogues; 2) pour la plupart des sujets, la problématique de la dépendance est tout à fait actuelle et vivante, raison pour laquelle, le cas échéant, ils signalent leur dépendance au tabac.

Ce dernier point est très important. La représentation du cannabis est telle que ce produit occupe une place particulière dans le panthéon des drogues: il est le produit par excellence réputé pour ne pas donner lieu à une dépendance et, de surcroît, il est le produit dont la consommation peut intervenir pour aider un sujet à se libérer d'une dépendance à une autre drogue. C'est la raison pour laquelle le nombre relativement important de sujets qui estiment être dépendants d'un produit (cannabis compris), soit 61%, est à comprendre comme le reflet d'une préoccupation particulière à cet égard.

La gestion des consommations.

Nous avons tenté de cerner quelques éléments relatifs à une gestion des consommations. Il apparaît, d'une façon générale, que les consommations ont une dimension périodique, très difficile à estimer par le sujet lui-même. Elles ne s'apparentent pas à celles du tabac, par exemple, où les rythmes sont facilement identifiables.

Elles connaissent des moments intensifs et des moments de ralentissement qui s'établissent de façon volontaire ou involontaire, en fonction de la disponibilité des produits, d'événements ou de choix de vie. Les épisodes de non consommation sont rapportés par la plupart des sujets (86%), ces épisodes étant assez prolongés (3 à 4 mois en moyenne). Les épisodes de consommation ou d'abstinence peuvent correspondre à toutes sortes de situations. Par exemple: l'arrêt de la consommation d'une femme au moment de sa grossesse; la personne qui fume uniquement si son compagnon fume; celle qui modère sa consommation pour mettre « sa tête » au repos ou pour se préparer un événement « sérieux » (examen, entretien préalable d'embauche...).

Cette notion d'une gestion des consommations est confirmée par le nombre important de sujets qui disent ne pas envisager d'arrêter leur consommation (68%). Cette consommation n'est que de façon exceptionnelle présentée ou vue comme un but en soi, elle ne fait que suivre -ou pas- la vie du sujet telle qu'il l'organise. La consommation du joint est tributaire des conditions, elle n'est pas formellement préméditée. Celui qui se rend à une fête peut emmener un joint dans sa poche, peut le sortir si les conditions s'y prêtent et peut l'oublier sinon.

Mais, encore une fois, tous les cas de figure sont possibles: l'adolescent qui fume dans le train, de préférence aux heures de pointe; celui qui organise toute (ou presque) son existence autour du cannabis (il en plante, en consomme, milite pour sa consommation par un grand nombre, en vend et en échange pour se nourrir...).

Globalement, la gestion des consommations est la grande caractéristique des consommateurs de cannabis: ils ne sont pas débordés par le produit, contrairement à ce qui peut se passer avec d'autres produits. Cette caractéristique, associée à la convivialité de ces consommations rapproche beaucoup le cannabis de l'alcool, y compris pour ce qui est des dérives de cette gestion quand certains fumeurs estiment en être dépendants.

Cannabis, santé et loi.

Dans leur ensemble, les sujets estiment être en bonne santé (90%) et ne déclarent que rarement avoir ou avoir eu des problèmes de santé en lien avec le cannabis (6%).

Parmi ces derniers, un peu moins de la moitié ont eu recours aux soins du fait de ces problèmes. Ils se sont adressés essentiellement à un médecin généraliste.

Ils sont 27% à avoir été interpellés par la police en raison d'une infraction à la législation sur les stupéfiants (cannabis). Quelques uns (15%) parmi ces derniers ont été incarcérés.

D'une façon générale, ils estiment que la consommation de cannabis chez leurs amis ou leurs proches pose peu de problèmes de santé ou de travail. Il n'en va pas de même pour ce qui est de la police et de la famille. A la question de savoir si l'usage du cannabis en France est autorisé, toléré ou interdit, ils répondent à 87% qu'il est interdit.

3. Les différents groupes de consommateurs.

Selon les produits consommés.

Deux principaux produits sont ici considérés, le haschich et l'herbe qui sont consommés respectivement par 79% et 18% des usagers. Les différences qui existent entre les deux groupes apparaissent comme suffisamment marquées pour être évoquées.

Les fumeurs d'herbe, en premier lieu, sont plus âgés (32 ans) que les fumeurs de haschich (27 ans en moyenne). Ils sont plus souvent mariés, ou vivant en couple (52%) que les fumeurs de haschich.

Du point de vue des fréquences de consommation, les différences sont peu marquées, mais il convient de noter que les consommateurs d'herbe se répartissent de façon plus homogène dans les trois catégories (tous les jours, une ou plusieurs fois par semaine, une ou plusieurs fois par mois) tandis que les fumeurs de haschich fument principalement tous les jours (58%) et ont tendance à fumer davantage de joints. En d'autres termes, les consommations d'herbe seraient un peu plus diversifiées et un peu moins intensives que les consommations de haschich; elles seraient un peu plus souvent associées à la consommation d'autres drogues illicites (50% contre 41%); enfin, notons que les amateurs d'herbe consomment effectivement

leur produit préféré (85%), tandis que les consommateurs de haschich disent, dans la majorité des cas (57%), préférer l'herbe.

Point important, l'acquisition de l'herbe se fait majoritairement sans argent, par la culture (51%) et le don (50%), contrairement à ce qui se passe pour le haschich que l'on se procure essentiellement par achat individuel (68%) ou « groupé » (49%). Ceci confirme bien cette idée selon laquelle la culture du cannabis correspond entre autres choses à une volonté d'échapper aux circuits économiques classiques des drogues illicites vues dans leur ensemble. Il n'empêche que l'herbe fait l'objet d'achats réguliers pour 23% des consommateurs (contre 59% pour le haschich). Dans ces derniers cas, les achats se font le plus souvent auprès d'un « ami » et le critère le plus déterminant pour cet achat est la qualité du produit.

Pour ce qui concerne les consommations associées, signalons que les fumeurs d'herbe consomment plus volontiers du vin que les fumeurs de haschich (61% contre 47%) et qu'ils consomment un peu moins de tabac.

Selon les fréquences de consommation.

Nous examinons ici le groupe de fumeurs qui disent consommer du cannabis tous les jours (56% de la population enquêtée) Trois intervalles de consommation ont été établis: 5 joints par jour ou moins, entre 6 et 10 joints et plus de 10 joints par jour, ces intervalles définissant des « petits » fumeurs (79%), des « moyens » (16%) et des « gros » fumeurs (4%).

Ces trois groupes, qui correspondent à des personnes qui fument de façon quotidienne, se distinguent les uns des autres par quelques points. Les « gros » fumeurs sont essentiellement des hommes (85%), ils sont un peu plus âgés et plus souvent célibataires. A la différence du reste de l'échantillon, ils ont rarement effectué des études supérieures (23% contre 49%).

Pour ce qui concerne les modes de consommation, les différences sont marquées: le « petit » fumeur aime bien consommer le soir (60%), tandis que les « moyens » et « gros » fumeurs disent fumer n'importe quand (respectivement 73% et 88%). Enfin, les « gros » fumeurs consomment leur produit « en famille » (62% contre 36% chez les autres) et au travail (58%, contre 57% et 38% pour les « moyens » et « petits » fumeurs). D'un point de vue économique, les « gros » fumeurs dépensent beaucoup plus d'argent que les autres pour leur consommation de cannabis (1200 à 1400 Francs contre un peu plus de 500 Francs pour les autres). Enfin, soulignons que les « gros » fumeurs déclarent avoir été dépendants d'un ou plusieurs produits dans 92% des cas (contre 76% pour l'échantillon dans son ensemble).

Selon la dépendance.

Nous constatons que la plupart des sujets, quand ils sont interrogés sur la dépendance, répondent dans la majorité des cas l'être ou l'avoir été: 77% des sujets disent avoir été dépendants dans le passé et 61% disent l'être aujourd'hui. Quatre produits interviennent ici de façon significative: le cannabis, bien sûr, mais aussi l'alcool, le tabac et l'héroïne. La cocaïne, de façon très minoritaire, est citée dans 2% des cas.

Pour ce qui est des dépendances passées, le produit le plus cité est le tabac (86%). Viennent ensuite le cannabis (26%), l'alcool (15%) et l'héroïne (9%). Pour ce qui est des dépendances actuelles, le produit le plus cité est toujours le tabac (89%). Viennent ensuite le cannabis (23%) et l'alcool (9%). L'héroïne n'est citée par aucun sujet comme produit de dépendance actuel. Il en est de même pour la cocaïne.

Ainsi, dans le cadre de cette étude centrée sur la cannabis, nous constatons que les sujets ont bien situé la question de leur dépendance par rapport à l'ensemble des produits psychotropes, y compris le tabac et l'alcool. La très forte proportion de sujets qui disent avoir été ou être dépendants du tabac confirme ce point. Nous constatons aussi, exception faite du tabac, que les situations de dépendance sont moins fréquentes actuellement que dans le passé. Cette évolution est peu sensible pour le cannabis (26% à 23% respectivement pour la dépendance dans le passé et actuellement), mais tout à fait nette pour l'alcool (de 15% dans le passé à 9% actuellement) et l'héroïne (de 9% dans le passé à 0% actuellement).

Pour ce qui est de la dépendance actuelle, quel que soit le produit de dépendance, nous constatons qu'il n'existe aucune différence significative entre les « dépendants » et les « non dépendants » en ce qui concerne les consommations de cannabis en termes de fréquences d'usage et de quantités consommées. Les deux groupes de fumeurs consomment les mêmes produits, selon le même rythme et des modalités identiques. Ils ont commencé, en outre, à consommer du cannabis au même âge, soit 16/17 ans. La consommation d'alcool, enfin, est identique dans les deux groupes.

Les quelques différences qui existent entre les deux groupes concernent les points suivants:

- la fréquence plus importante des produits associés au cannabis chez les dépendants (64% contre 46%);

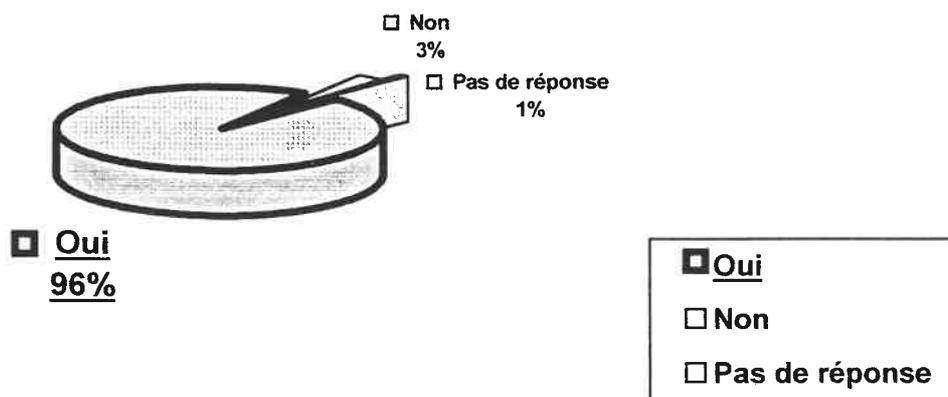
- la consommation de tabac (95% contre 69%), avec un nombre de cigarettes quotidiennes fumées supérieur chez les dépendants (17 cigarettes par jour contre 11).

- la dépendance passée: près de 95% des personnes dépendantes actuellement ont été dépendantes d'un ou plusieurs produits dans le passé, contre 47% chez les « non dépendantes »;

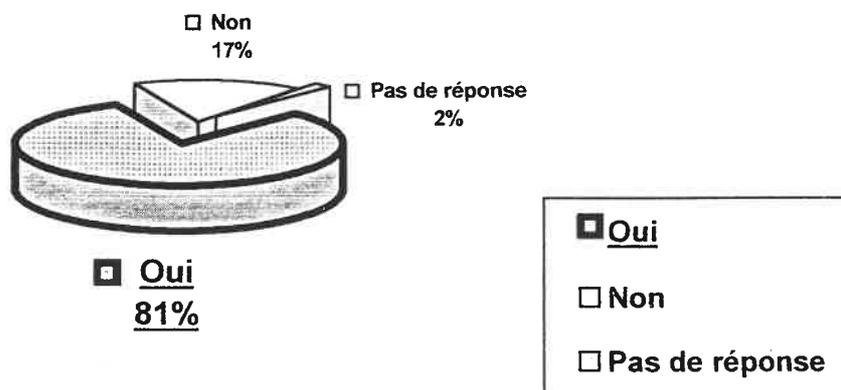
- les motivations pour consommer: près de 70% des personnes dépendantes (contre 51%) disent consommer du cannabis pour des raisons de santé ou de confort de vie;

Ceci nous amène à rappeler et souligner la dimension hautement subjective de la notion de dépendance telle qu'elle est vécue pour soi-même.

COUVERTURE SOCIALE

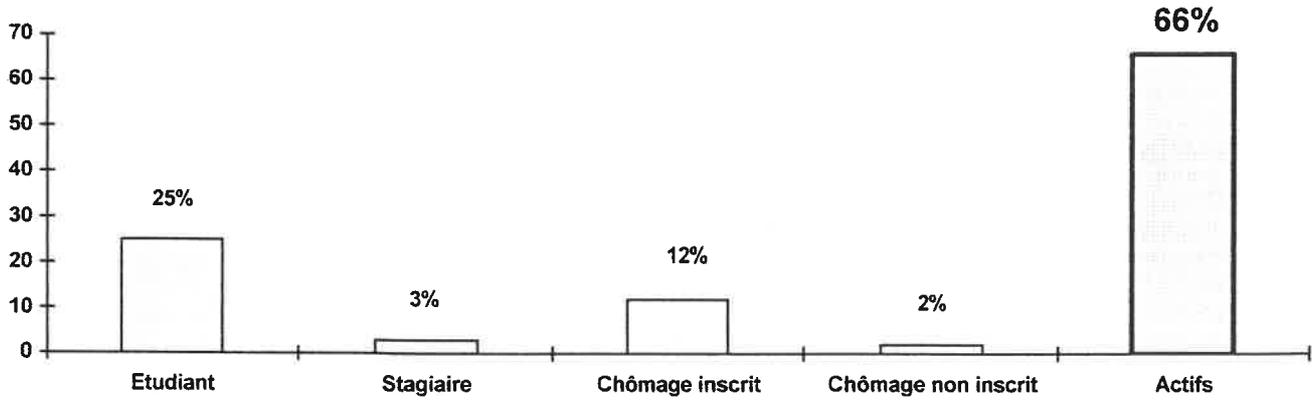


CONSOMMATEURS DE CANNABIS

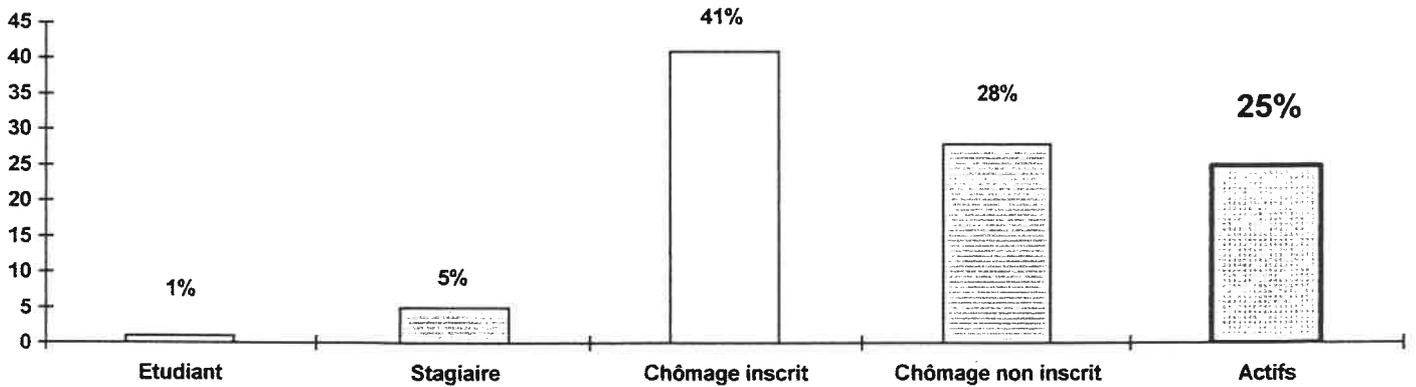


CONSOMMATEURS DE DROGUES INJECTABLES (ETUDE MULTICENTRIQUE)

ACTIVITES PROFESSIONNELLES



CONSOMMATEURS DE CANNABIS

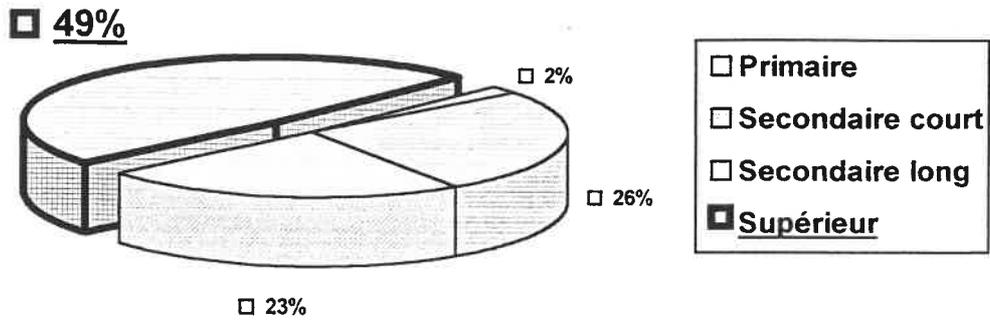


CONSOMMATEURS DE DROGUES INJECTABLES (ETUDE MULTICENTRIQUE)

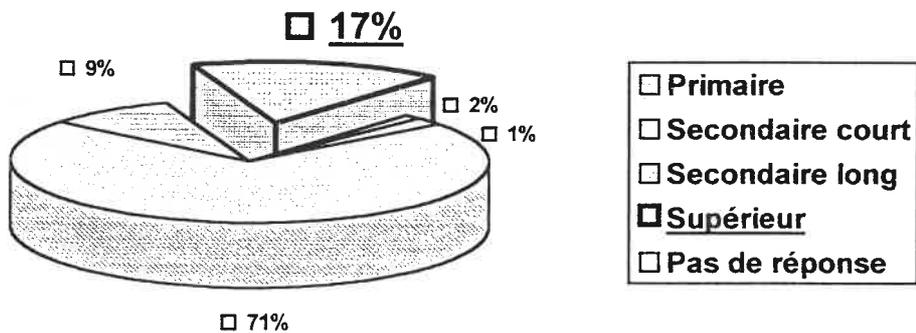


BENEFICIAIRES DU RMI

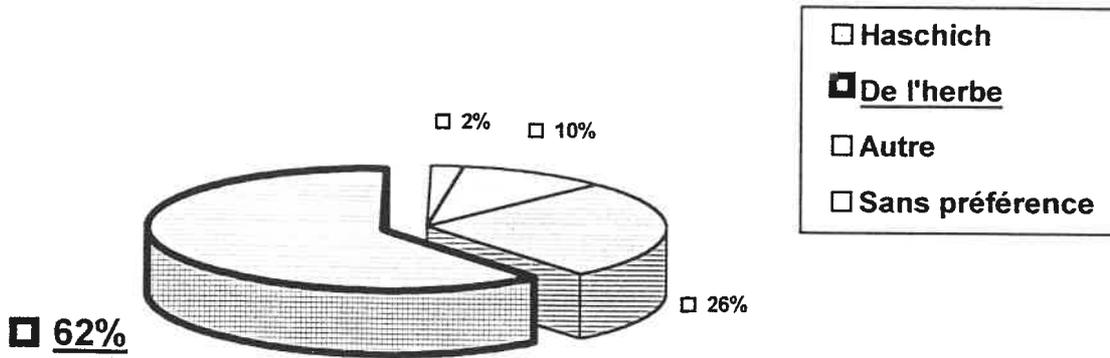
NIVEAU D'ETUDES



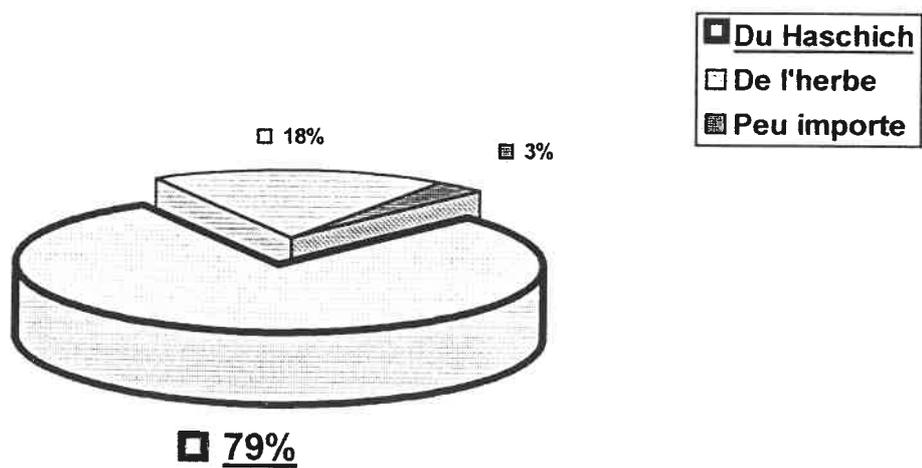
CONSOMMATEURS DE CANNABIS



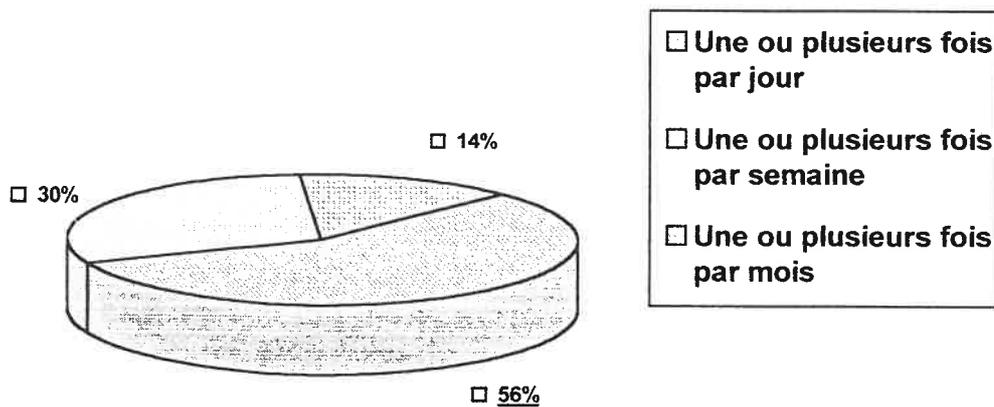
CONSOMMATEURS DE DROGUES INJECTABLES (ETUDE MULTICENTRIQUE)



PRODUIT PREFERE



PRODUIT CONSOMME



FREQUENCE DE CONSOMMATION

VI. CONSOMMATION ET ENVIRONNEMENTS

Les réseaux que nous avons identifiés au cours de notre recherche sont très variés. Ces réseaux peuvent être liés à un milieu professionnel (entreprise, organisme public, association); dans certains cas, ils sont liés à des activités artistiques, intellectuelles, de loisirs et sportives; dans d'autres, ils sont rattachés à des lieux de sociabilité dans un quartier (square, café, bar, restaurant) ou une ville (club, boîte de nuit). Enfin, ces réseaux se définissent par un certain style de vie (« baba-cool », « rasta », rapports amicaux, familiaux et de voisinage, « bandes »...).

A côté de ces réseaux sociaux, nous avons également identifié un certain nombre d'événements et de rassemblements publics où se produit souvent une consommation du cannabis. Il s'agit de concerts (Jazz, Blues, Rock) organisés pour un public d'adultes (20 à 60 ans), mais aussi de concerts organisés pour des plus jeunes (Reggae, Rap, Rock, musique techno). D'autres événements sont aussi l'occasion de consommer du cannabis: manifestations syndicales et politiques (fête de l'Humanité et fête de Lutte Ouvrière par exemple), grands matchs sportifs (football, rugby, tennis ...), braderies (exemple de la braderie de Lille qui réunit 2 millions de visiteurs) et toutes sortes de manifestations (par exemple projection de films et de spectacles en plein air en été).

1. Cannabis et fête.

Pour les consommateurs habituels de cannabis, il ne peut pas y avoir de fête sans cannabis et toutes les occasions sont bonnes. Il s'agit de fêtes privées, de rassemblements publics, de sorties dans les bars et les boîtes de nuits. Lorsque les consommateurs se rendent dans des lieux publics pour faire la fête et s'amuser, ils ont leurs « matos » sur eux ou comptent en trouver sur place. Dans certains rassemblements (concerts, meetings politiques, rave-party, carnaval, jour de l'an, fête de la musique, 14 Juillet...) le cannabis est souvent disponible. Les amateurs de cannabis repèrent facilement les coins fumeurs où l'on roule les joints et, dans les endroits obscurs, ils suivent l'odeur. Signalons, en outre, l'existence d'une manifestation de fumeurs: la dernière, interdite, a eu lieu le 23 Juin 1996 à la Villette et à rassemblée plusieurs centaines de personnes. Ses organisateurs ont été poursuivis.

Dans les fêtes privées ou chez leurs amis, ils s'arrangent pour avoir une boulette et l'apportent comme du vin ou un petit cadeau. Mais ce sont aussi les organisateurs eux-mêmes qui

fournissent aux invités de quoi fumer. Il arrive également que l'invité arrive avec une quantité largement suffisante pour satisfaire tous les consommateurs présents. Lors des repas en commun, dans les fêtes privées, entre amis, la consommation du cannabis vient souvent en dernier, parfois en même temps que le café ou le thé. Dans ce cas, les hôtes font en sorte de ne pas boire trop de vin. Il nous a été raconté la petite histoire de cinq convives qui avaient dégusté un coq au vin, bu quelques bouteilles et fumé à la fin du repas: sur les cinq convives, trois se sont effondrés et se sont endormis.

« Quand je fais une fête, je préfère fumer du cannabis que de picoler. Le cannabis ne me rend pas malade. L'alcool, lui, rend malade. »

« Mais actuellement, pour moi la consommation de cannabis, c'est exactement la même démarche que celle d'alcool. Par exemple, pour un anniversaire, fumer un pétard ou boire un coup, c'est pareil, exactement. »

« Je suis allée à une fête, la semaine dernière. C'était les 40 ans d'une copine. Sur une table, il y avait un saladier rempli d'herbe avec des feuilles et ils ont fait un appel au micro pour dire qu'à côté du buffet il y avait de quoi fumer. C'était très bien, très convivial. Les gens étaient pas plus cassés que dans une autre fête. Je pense que la crainte de la drogue n'existe plus à 40 ans contrairement à 20 ans. A 40, on fume du shit sans crainte de devenir drogué. C'est pour faire la fête. »

Pour certains consommateurs, ce produit est associé uniquement à la fête. Ils ne fument que rarement en dehors de ces moments. Dans une fête, les non fumeurs tirent parfois une bouffée ou deux sur un joint qui tourne.

« Si je pense à une fête par exemple : tout le monde pratiquement va tirer sur le pétard. Mais ce sont souvent des consommateurs occasionnels, comme moi, c'est pas des gens qui fument forcément régulièrement, tous les jours. Oui, la majorité de mes connaissances, même tous je crois, sont fumeurs occasionnels. Moi je suis un consommateur occasionnel et je fume quand je suis avec des copains, qu'on m'en propose et vu que ça coûte cher et que j'ai pas d'argent, je peux pas en acheter. Par contre, si c'était moins cher, ça changerait sûrement ma consommation. Je pense même que ça m'arriverait de fumer seul. »

2. Cannabis et travail.

Il n'est pas rare que les consommateurs de cannabis consomment pour travailler ou pendant qu'ils travaillent. Dans certains cas, cette consommation est partagée avec les collègues. Mais, consommer du cannabis sur le lieu de travail ou être repéré comme consommateur de cannabis, peuvent être à l'origine de difficultés, de conflits entre salariés et employeurs notamment.

« Employé de bureau, il explique qu'il adapte sa consommation à sa journée de travail : S'il sait à l'avance que celle-ci sera calme, il ne prendra pas son « stick » de haschich, dont l'effet risque alors de l'amener à « rêvasser » et à perdre un certain contrôle. A contrario, lorsqu'il sait que sa journée sera chargée, il fumera un stick le midi après le repas, qui lui apportera un certain recul vis-à-vis de la réalité, détachement pour lui nécessaire pour rester courtois et serein, face aux multiples sollicitations du public et collègues, sans pour autant perdre de son efficacité. »

« Il lui arrive de fumer au travail, mais rarement. Il ne fume pas spécialement pour travailler, mais si un collègue fume un joint il tire dessus. »

« J'avais un poste à responsabilité, j'encadrais du personnel (colo) quand la directrice me surprit fumant un joint avec un des serveurs. C'était une amie (depuis deux ans), cela a mis un froid. Elle craignait que, elle, directrice, donnerait l'impression de cautionner cela (cela se passait dans ma chambre). »

« Il travaillait dans un bar, il s'est fait pécho avec un joint et il s'est fait virer »

Les travailleurs indépendants ont moins de contraintes à cet égard et fument quand ils veulent: commerçants (brocantes, marchés...), artisans, artistes, professions libérales... Plusieurs façons de fumer au travail peuvent être distinguées. Le plus souvent, il s'agit du « petit joint » juste avant d'aller travailler ou juste après l'avoir quitté. Parfois, c'est le travail qui semble s'organiser en fonction des joints qui seront consommés. Les professions manuelles et artistiques s'accommodent plutôt bien de cette consommation qui gomme bien l'aspect répétitif des travaux, ou qui place le sujet dans un état de plus grande ou de meilleure sensibilité.

« La questionnée n'a pas vu sa vie modifiée par la consommation du cannabis. Elle arrive à combiner son travail à cette consommation, mais elle semble être dépendante du cannabis car elle dit: « quand je n'en ai pas cela me gêne. » Elle fume souvent seule pour travailler: « le travail paraît moins embêtant et je suis plus concentrée. »

« ... Il est professeur de musique. Il donne des cours mais il travaille à la maison, dans son local de musique, toute la journée. Et quand il emmène les enfants à l'école, le matin, il roule son petit pétard juste après. Il doit s'en faire 5 ou 6 par jour. Moi, c'est le matin aussi, après le petit déjeuner. Mais depuis quelques temps, j'attends d'être rentrée du bureau où je travaille pour fumer. En ce moment, je fume un ou deux en journée. »

« Plusieurs artisans rencontrés soulignent qu'ils ne fument généralement pas au travail, sauf si des copains passent les voir sur un chantier. Ces poses ressemblent aux poses cigarettes-tabac habituellement rencontrées, le tabac étant ici complété généralement avec de l'herbe. De même, rencontrée sous sa serre, une horticultrice, interrompue dans son travail de rempotage pour répondre au questionnaire, a pris une petite boîte en fer posée sur son établi. Elle explique qu'elle se roule ses cigarettes de tabac à l'avance, pour sa journée (mains souvent pleines de terre) ainsi que 4 à 5 « sticks d'herbe. » Elle s'accorde ainsi des poses « cigarettes » certaines faites de tabac (blond pur) et d'autres mixtes tabac-herbe. Toutes ces cigarettes ont le même aspect extérieur (petites cigarettes fines). »

3. Cannabis et famille.

Pour ce qui concerne la famille, nous avons rencontré toutes sortes de situations, des familles où la discussion sur le cannabis est tabou, à celles où la consommation du produit est tolérée, admise ou tout simplement partagée. Signalons aussi que, parfois, ce sont les enfants qui supportent assez mal de voir leurs parents fumer. Les observations qui suivent témoignent assez bien de la diversité des situations possibles.

« Des ambiances familiales et tranquilles ... Une mère de famille qui sortait de son travail, répond au questionnaire, en faisant réviser les devoirs de ses enfants. Un père, graphiste, interrompait un travail pressé à rendre à la municipalité pour répondre autour d'un café, pendant que sa fille découpe des guirlandes en papier pour Noël ... »

« Des amis, dont le fils de 14 ans accepte difficilement de voir ses parents fumer et qui a décidé d'écrire un article sur la consommation (dans un petit journal édité par la MJC écrit par un groupe d'ados avec l'aide d'un éducateur). »

« Un ami est en passe de se faire virer de chez lui car ses parents sont certains qu'il se drogue. Il ne font aucune

différence entre drogues dures et douces et, pour eux, leur fils est un véritable toxicomane. Ils vivent très mal cette situation. »

« Un copain dont la mère considère que son fils est un camé. En fait il ne fait que fumer. Sa mère a déjà appelé les flics en disant que son fils était un drogué. Les flics sont venus chez eux, ont trouvé une petite boulette, le fils a été fiché, rien de plus. »

« Un pote s'est fait prendre en fumant par ses parents, ils l'ont mis une semaine à la porte. »

« Fume avec son fils de 19 ans, mais c'est un secret de famille par rapport à leur environnement immédiat. »

« Ma mère est tout à fait au courant que je fume, mais je n'aime pas fumer devant elle, jamais. »

« Je fume avec mon grand-frère, devant mes parents sans problème, même si eux ne fument pas, ou rarement. »

« Le shit n'est pas tabou. Sa famille a toujours su qu'il fumait peu. Cela fait dix ans qu'il fume et n'a jamais fumé quotidiennement ou plus qu'en fête. Pour lui, c'est un produit de convivialité. »

« Moi j'ai fumé avec ma tante, je lui ai envoyé de l'herbe par la poste. »

Pour certaines familles, le problème posé est un problème de communication: faut-il en parler? Comment en parler? Ici, l'initiative peut venir des uns comme des autres.

« Noël 94, j'ai roulé mon pet à table, cette année. Je l'ai passé à mon père, il a tiré dessus et il était stone. Cette année j'ai pas pu y aller et mon père disait à mes potes: Allez-y, vous pouvez rouler. »

« Avec du recul, les problèmes que lui et ses copains ont eu avec la famille le font beaucoup rire. Tous les parents s'appelaient entre eux, se concertaient et se demandaient comment agir face à ça. Un copain n'a plus eu le droit de nous voir pendant un mois. »

« Je fume avec ma mère mais pas avec mon père. Lui ne fume pas. Lorsque j'ai fumé avec ma mère et ses amis, mes parents étaient séparés. Depuis ils sont retournés ensemble. »

« Je suis sûre que mon père a beaucoup fumé pendant sa jeunesse. Malgré ça, je ne lui en parlerai jamais. S'il savait, il mettrait tout sur le dos du cannabis (que je n'ai pas réussi mes études à cause de ça, etc.). »

« Le tabac me prend plus la tête que le cannabis. J'ai un tempérament assez chaleureux avec le pétard, ça me fait du bien. Je peux plus facilement faire ressortir ce que j'ai envie de donner par rapport aux enfants, je ne sais pas si c'est quelque chose dont je devrais leur parler ou le cacher. »

« Le plus drôle, c'est que ma mère et ma soeur fumaient du cannabis mais elles me l'ont jamais dit et jamais elles n'ont fumé devant moi. La première fois où ma mère m'a demandé si je fumais, je lui ai dit non. »

« ... Quelque part le fait que j'aie vécu avec quelqu'un qui fumait, ça a dédramatisé la situation par rapport à mon fils (...). Je ne fume pas devant mon fils, cela m'est arrivé peut-être une fois, mais j'apprécie le fait qu'il y ait une confiance dans la relation par rapport à ça et parfois il me propose de fumer, même si je refuse systématiquement. »

« ... Par rapport à l'entourage plutôt discret, à mes parents, ils savent, c'est assez tacite. Y a des époques où ma mère elle prenait ça mal, mais c'est quand j'avais 16 ans. J'avais été obligé de lui dire que j'avais arrêté quand j'avais 16-17 ans. Depuis on en a plus reparlé et puis y a mes cendriers plein de mégots tout le temps, les odeurs dans la chambre, je pense qu'elle n'est pas dupe. »

4. Le cannabis dans les cités.

Le cannabis revêt tout un autre aspect dans les cités de banlieue. Sa consommation et sa distribution se font autrement que dans les grandes villes ou dans le monde rural. A travers la description du site de Créteil, nous allons essayer de comprendre comment le cannabis évolue dans les cités de banlieue depuis son arrivée dans les années 70. Certaines des pratiques qui se sont développées en banlieue sont très voisines les unes des autres. Il reste cependant que dans chacune des villes, des quartiers ou des cités, on peut rencontrer des pratiques spécifiquement locales. Le site de Créteil a été choisi en raison des contacts préalables dont nous disposons dans cette ville.

La ville de Créteil : Ville d'environ 80 000 habitants, Créteil est le Chef Lieu de la Préfecture du Val de Marne. Construite sur un espace quasiment vierge autour du village originaire (Créteil-Centre), la ville nouvelle s'est développée à partir du début des années 60 avec un effort considérable tout au long des années 70-80. Essentiellement composée de français de souche et de rapatriés d'Algérie, la population s'est peu à peu modifiée à mesure que la ville s'étendait.

Jusqu'au début des années 80, la ville ne comportait aucune véritable zone sensible, aucun véritable ghetto mis à part quelques micro-cités de mauvaise réputation (Les Emouleuses, les Bleuets, Les Sablières), quartiers souvent constitués de quelques immeubles de taille raisonnable. Depuis, comme à peu près partout en banlieue, les tensions sociales se sont exacerbées. La composition sociologique et le tissu ethnique ont considérablement changé.

Les habitants les plus anciens ayant quitté la ville pour des horizons jugés meilleurs (zones pavillonnaires de la grande banlieue), ils ont été peu à peu remplacés par une population déracinée beaucoup moins homogène surtout constituée d'étrangers (Africains du Nord et du Sud du Sahara, Antillais, Asiatiques...) Comme partout les problèmes de l'exclusion, du déracinement et du manque de perspectives sont apparus à Créteil au milieu des années 80.

Les années 70: Au début des années 70, la consommation et la revente de cannabis demeurait confidentielle. Hormis la revente occasionnelle pratiquée ici ou là (lycées et collèges, maison des jeunes, maison des arts, concerts) la vente était le fait des « anciens ». Les dealers âgés environ de 25 à 30 ans, étaient à cette époque de purs produits de la contre-culture pré et post soixante-huitarde (la route, l'Inde, l'Amérique, le rock psychédélique, l'acide et, déjà, l'héroïne et la Thaïlande). Dealers intermittents et grands voyageurs, leur commerce venait souvent en complément d'un emploi temporaire (Centre de Tri Postal, hôpitaux...) et avait essentiellement pour objectif de financer le voyage suivant. De ce point de vue, leur pratique du deal n'était en aucun cas une pratique économique de survie mais plutôt un agrément et une source complémentaire de revenus. L'aspect temporaire du deal et l'instabilité intrinsèque des revendeurs provoquaient de fréquentes pénuries. Il n'était donc pas rare de devoir se fournir ailleurs et tout particulièrement à Paris où le commerce du cannabis commençait à fleurir.

Au début des années 70, le choix et la qualité du cannabis étaient, selon les dires des consommateurs, nettement supérieurs à ce qu'ils sont aujourd'hui. L'herbe provenait essentiellement d'Amérique du Sud (Colombie), le shit (jamais coupé) essentiellement du Maroc, parfois du Liban (libanais rouge et jaune), plus rarement d'Asie (Afghan). Le « marocain standard » se vendait au détail autour de 5 francs le gramme. Le shit asiatique (libanais, pakistanais, afghan) et l'herbe étaient un peu plus chers (aux alentours de 7-8 francs le gramme). Il était habituel que le revendeur ait lui-même ramené son stock. Les « embrouilles » et les « arnaques » n'existaient pratiquement pas. Certes, le deal n'était pas un acte philanthropique puisqu'il répondait à un besoin d'autofinancement des voyages. Cependant, il tenait aussi compte de la satisfaction de la demande. Dans une certaine mesure, le deal des années 70 présentait les garanties d'une certaine « éthique » : pas de shit coupé, pas ou peu de mauvaises surprises. Le dealer et l'acheteur

étaient en quelque sorte liés par une forme de fraternité qui était dans l'air du temps. Dans la pratique de la « fumette », on retrouvait ce poids de la convivialité. Fumer seul était une hérésie.

Pour ce qui concerne l'utilisation d'autres produits, l'association la plus courante était celle du cannabis et de l'acide (venu d'Amsterdam) et que l'on pouvait se procurer assez facilement. Dans ce cas, la convivialité était aussi de mise et elle donnait lieu à des rassemblements fréquents d'usagers désireux de « triper » ensemble. Il existait également une triple association alcool-médicaments-shit.

Les années 80: C'est dans la deuxième moitié des années 70, que le paysage a véritablement commencé à changer. Peu à peu, les dealers les plus anciens coupaient les ponts avec Créteil, certains d'entre eux s'installant à l'étranger, d'autres à la campagne, d'autres encore se livrant au deal naissant d'héroïne, les derniers enfin se rangeant socialement. L'accès au shit (l'herbe était devenue rare à cette époque) se faisait essentiellement par l'intermédiaire de semi-grossistes -souvent marocains- qui se fournissaient sur la place de Paris et redistribuaient en banlieue. Le deal demeurait absent de la rue et se cantonnait à quelques appartements connus des consommateurs. La ville s'étendant et prenant peu à peu de l'importance, les lieux d'approvisionnement se diversifiaient avec la construction de nouveaux quartiers et l'arrivée d'une population toujours plus nombreuse.

Le deal de rue n'existait pas encore. On « descendait » à Paris le vendredi ou le samedi soir, pour acheter sa barrette ou des quantités plus importantes qui se revendaient à Créteil, au détail ou en demi-gros. A la fin des années 70, l'un des dealers les plus actifs de Créteil, écoulait à l'époque plusieurs kilos par mois et dealait en appartement. La revente allait indifféremment du kilo à la simple barrette. Il exerçait son commerce dans l'une des rares mini-cités-ghetto de la ville et se fournissait à la Goutte d'Or ou dans une épicerie de Belleville. Le shit vendu était d'une pureté et d'une qualité exceptionnelles. C'est aussi à cette époque qu'est apparue à Créteil l'herbe d'origine africaine. Au détail, le shit se « touchait » à cette époque aux environs de 12-15 francs le gramme et l'herbe aux environs de 10 francs le gramme. Au kilo le prix tournait autour de 6 000 francs pour le shit et de 5 000 pour l'herbe. Jusqu'au début des années 80, le deal de rue est donc resté pratiquement absent de Créteil. Le deal occasionnel persistait toujours dans certains lieux privilégiés (lycée, MJC) où plus anecdotiquement lors de manifestations particulières (concerts, festivals, ciné-club).

Les années 90: L'explosion du deal de rue correspond assez exactement au début des années 90. Si l'on peut voir dans cet essor une conséquence de l'aggravation et de l'installation de la crise économique, on peut également supposer que cette arrivée en

force du deal de rue correspond à une banalisation de l'usage. Actuellement, on peut considérer que le trafic du cannabis, Zatla pour les Beurs, est essentiellement le fait des 17-25 ans. Cependant les points de vue divergent sur cet aspect de la question et certains témoignages (habitants du quartier, parents...) font état de dealers de rue beaucoup plus jeunes (13-14 ans). Vérification faite, ces allégations semblent exagérées et ne sont pas corroborées par les dires des acheteurs.

Si le deal d'appartement semble pratiquement absent ou alors, il ne concerne que des transactions d'une certaine importance: 100 grammes et plus. Néanmoins, on retrouve le deal d'appartement dans les communes limitrophes qui sont aussi des villes plus cossues (Saint-Maur, Sucy-en-Brie...)

Actuellement le commerce du cannabis à Créteil concerne essentiellement deux quartiers : celui de l'Abbaye et celui du Palais. Il existe également une forme de deal plus informelle lié à des groupes de voisins de la même cité, du même immeuble, de la même cage d'escalier. Ainsi en est-il d'Al, un jeune consommateur de 20 ans qui habite un immeuble de Créteil et dit s'approvisionner (en herbe) trois étages au-dessus de chez lui.

Le quartier de l'Abbaye: Construit au tout début des années 60, le quartier de l'Abbaye était conçu comme le coeur d'un vaste ensemble, celui du Mont-Mesly. Il est constitué d'un petit centre commercial et de quatre tours d'une quinzaine d'étages encadrant une place et un vaste espace vert. C'est un quartier piétonnier. Au cours des années 60-70, les quatre tours du quartier de l'Abbaye abritaient la bonne bourgeoisie de la cité. Nombre de médecins généralistes ou spécialistes y avaient leurs cabinets et les appartements vastes étaient plutôt destinés à une population de cadres. Sans être un véritable lieu de rencontre, la place était assez fréquentée.

Aujourd'hui, la bourgeoisie s'est déplacée vers des lieux plus résidentiels de la ville (Quartier du Lac) ou vers d'autres banlieues et la place est entièrement consacrée au deal de cannabis.

Le deal pratiqué Place de l'Abbaye est un deal de groupe qui relève ici d'une organisation sinon rigoureuse du moins assez précise. Il s'établit autour d'une vingtaine de dealers permanents autour desquels viennent se greffer une dizaine, voire une vingtaine de dealers occasionnels et de quelques outsiders dont le nombre est difficile à évaluer. La clientèle y est très jeune et plutôt désargentée. Il semble que le pouvoir d'achat soit un puissant révélateur. Ainsi, dès que leurs moyens financiers le leur permettent, les consommateurs délaissent ce deal de rue pour se tourner vers des dealers d'appartement. Les dealers se partagent l'espace géographique de la place et assurent une présence tournante tout au long de la journée. Les dealers permanents, les plus âgés, (20-25 ans) tiennent le point le plus calme et stratégiquement le mieux placé. De cet endroit (un coin de murette sous un bosquet) le regard embrasse

l'ensemble de la place et les rues adjacentes. De plus, les lieux sont à l'abri de la curiosité éventuelle des gens qui fréquentent le centre commercial et traversent la place pour se rendre dans le petit supermarché du quartier. Les dealers occasionnels, plus jeunes que les premiers, (16-17 ans) occupent un square (jardin d'enfants) un peu à l'écart de la place. On les trouve dès les premières heures de la soirée (18-19 heures). Quelques outsiders dont la moyenne d'âge est de 15 ans fréquentent également la place. Ils se tiennent à l'opposé du lieu où se trouvent habituellement les plus grands, dans un espace constitué de quelques arbres, quelques bancs et d'une haie qui les isole du chemin emprunté par les ménagères qui se rendent au supermarché Champion.

Le « marché » de la Place de l'Abbaye est essentiellement tenu par une population mélangée où l'on retrouve une majorité de jeunes beurs, une minorité de blacks et une poignée de jeunes européens. A noter qu'il existe un deal plus spécifiquement black: des blacks qui vendent aux blacks. Les dealers habitent tous le quartier ou le voisinage immédiat. Ils se partagent la journée et se relaient. Dès 8h30, les premiers d'entre eux attendent les clients désireux de « pécho » avant de partir au travail. Et il s'en trouve... Les associations entre plusieurs dealers qui travaillent sur le même « plan » sont fréquentes. Ainsi, peuvent-ils assurer un service continu sans être victime de la concurrence. Le place est fréquentée tout au long de la journée et jusque tard le soir (onze heures-minuit). Les dealers permanents font preuve d'une étonnante stabilité puisque ce sont les mêmes que l'on retrouve là depuis plusieurs années. Ils vendent uniquement du shit, un marocain jugé douteux. Le bruit court chez les consommateurs qu'il est coupé aux barbituriques...

B : « *La qualité, je m'en fous pourvu que ça me fasse de l'effet, pourvu que j'ai mon bout...* »

Si apparemment l'héroïne, la coke et le crack sont bannis de la place l'ecstasy y est bien présent. Au dire des consommateurs qui se fournissent sur la place, tous les dealers en vendent. Un bruit difficilement vérifiable. Quant à la violence, elle n'est pas rare dans ce quartier.

B : « *... Quand tu vas pécho place de l'Abbaye et c'est pareil au Palais, tu es jamais sûr de rien. Tu te pointes, tu te retrouves en face de quinze keums. Si ils ont envie de te dépouiller, tu peux vraiment rien faire...* »

La police intervient rarement et semble sinon fermer les yeux du moins tolérer. Si elle intervient, c'est généralement sans aucun résultat. Il faut dire que de la place on voit venir les intrus de très loin. De toute façon, les dealers sont à l'abri puisque le « tosmas » est caché dans les boîtes aux lettres, les poubelles et les fourrés environnants. Les dealers permanents cohabitent apparemment sans difficulté avec les occasionnels qui pratiquent

un deal d'opportunité en fonction des besoins d'argent ou des occasions.

La fumette des jeunes est totalement banalisée. On fume dans la rue, devant les grands, devant les parents et les vieux. On fume dans les squares environnants, sur la place, dans les halls d'immeuble, dans les rues adjacentes. Une grande partie de l'activité des jeunes, surtout en été est de se procurer du « bédo » (verlan de daube) soit en l'achetant soit en l'empruntant. Il existe en effet une grande pratique du « dépannage ». On s'avance un ou deux joints et l'on n'hésite pas à relancer les copains qui en possèdent peut être en allant les chercher chez eux.

Une mère (37 ans) : *« De temps en temps, des ados du quartiers, des connaissances plus que des amis de mon fils, sonnent à l'Interphone pour lui demander un bout de shit ou des feuilles ou des cigarettes. Enfin, de quoi rouler un joint. J'ai essayé de mettre le haut-là mais ça ne sert à rien qu'à se mettre les gosses du quartier à dos... »*

Il suffit de se présenter sur la place de l'Abbaye et de se diriger vers l'un ou l'autre des groupes pour que le premier contact s'établisse. C'est d'abord un regard. Il arrive, lorsque l'on est vu sur la place que le dealer qui le premier aperçoit le client, quitte le groupe et vienne à sa rencontre pour l'isoler des autres. La règle qui veut que le client « appartienne » à celui qui l'a branché le premier n'est en effet pas toujours respectée.

Un dealer : *« Viens, viens ! Viens voir ! Tu veux pécho ? »*

Les transactions vont de la simple barrette au deal plus important (savonnette de 250 grammes, 1/2 savonnette etc.). La transaction n'est pas forcément rapide ni très organisée. Si elle s'élève à 100-200 francs (mais la mise minimum est fixée à 50 francs) généralement c'est instantané. Il suffit au dealer de ramasser ou mieux, de faire ramasser par un complice sa barrette dans l'une des planques pour que la transaction ait lieu. L'utilisation du complice est fréquente. En effet si le dealer est obligé de se déplacer ou de s'éloigner de son client, il risque de se faire brûler la politesse par un concurrent plus rapide et mieux organisé que lui. Les embrouilles entre deux dealers qui se disputent le même client sont d'ailleurs habituelles et se font souvent au détriment dudit client.

Stéphane (18 ans) : *« Un soir, je suis allé pécho sur la place. Un keum m'a donné à voir une barrette. C'était de la daube. J'en voulais pas. J'ai voulu la lui rendre. Au même moment, un autre dealer m'a fait comprendre qu'il avait mieux. Les deux keums ont commencé à s'embrouiller. Il y en avait un qui me tirait dans un sens, l'autre dans l'autre. Moi j'étais au milieu comme un con. Quatre, cinq personnes se sont retrouvées autour de moi. Quand j'ai voulu rendre la barrette, le premier dealer a refusé de la*

reprendre. Il voulait ses 10 keus tout de suite. J'ai été obligé de prendre le shit que je ne voulais pas J'ai compris que j'aurais vraiment aucun soutien du concurrent. J'ai payé. J'ai tracé. C'était trop chaud... »

D'autres fois le dealer espère vendre une quantité plus importante (un 12 ou un 25) et son shit n'est pas prédécoupé. Dans ce cas, il le coupe sur place sans jamais le peser.

Malgré la stabilité du deal, une certaine insécurité prévaut (surtout parmi les plus jeunes). Une insécurité qui provoque des épisodes parfois tragi-comiques.

S : « ... Le dealer m'a emmené dans la cage d'escalier parce que, soit disant, il avait du meilleur shit que celui que j'avais pas voulu. Il avait pas de couteau pour couper son morceau. Enfin c'est ce qu'il m'a dit. Il m'a demandé si j'en avais un. Et ouais, j'en avais un. Alors, je le sors, je l'ouvre, je le lui file. Et il m'a frappé. Il m'a mis un coup de latte en pleine tête. J'ai rien compris. Il m'a pris ma Swatch, ma thune et mon couteau... »

B : « Le dealer avait pas de couteau. Il m'en a demandé... J'en avais pas non plus. Alors il en demandé aux autres dealers mais personne voulait lui filer de couteau. A la fin, il y en a quand même un qui a bien voulu mais il était vraiment réticent. C'était tendu. Le dealer a coupé le bout. Tout c'est bien passé... »

Le quartier du Palais: Le quartier du Palais date de la fin des années 70 et tient son nom de sa proximité immédiate de l'imposant Palais de Justice de Créteil. Ce quartier a connu un destin un peu particulier. Il était constitué d'immeubles en forme de choux qui du fait de leur conception et de leur esthétique un peu étrange ont difficilement trouvé preneur. Destiné lors de sa construction à de petits propriétaires qui ne se présentèrent pas, le quartier fut finalement dévolu à la location et réservé à des employés d'entreprises du secteur public (EDF, SNCF, RATP, Postes). Le quartier du Palais est essentiellement piétonnier toutes les voies carrossables étant rejetées à l'extérieur du périmètre de la cité. Le quartier bénéficiait au départ d'équipements qui devait en faire un lieu de vie à part entière avec ses commerces, ses restaurants et même, fait notable, un cinéma d'Art et d'Essais.

Dans un deuxième temps, à mesure que la population initiale se recasait ailleurs, on commença à installer, dans un louable souci de ne pas constituer de ghettos, des gens de condition beaucoup plus modeste. Les habitants originels du quartier vivent très mal cette cohabitation. Actuellement, un nombre important des 16-25 ans du Palais sont au chômage ou hors de tout circuit social. Le mécontentement des résidents est grandissant, les commerces périclitent, le cinéma fonctionne difficilement et la

municipalité se trouve confrontée à un sérieux problème d'ordre public (violence endémique, casse répétée, incendies volontaires de bâtiments publics et de voitures). Le Palais est donc un quartier en crise.

Dans le quartier du Palais, le deal est, comme sur la Place de l'Abbaye, un deal de rue. Il y est organisé de la même façon mais à plus petite échelle, sur un secteur à la fois plus large et moins bien délimité. Le centre du quartier est occupé par une galerie commerciale qui regroupe quelques commerces de proximité, un supermarché, deux établissements de restauration rapide, une banque, une Poste et un cinéma. Les dealers se tiennent entre la sortie du centre commercial et les premiers immeubles de la cité. On trouve au Palais un shit jugé de moins bonne qualité et de même qu'à l'Abbaye on peut y acheter occasionnellement de l'herbe (de l'africaine ou de la pseudo-skunk) et aussi de l'ecstasy. L'essentiel du deal se pratique entre la fin d'après-midi et le début de soirée (20 heures l'hiver, 22 heures l'été).

Le quartier du Palais présente une petite particularité qui n'existe pas Place de l'Abbaye: le phénomène des gros chiens. Les dealers sont souvent flanqués de molosses (type Pit-bulls) sensés dissuader l'importun. Le soir, mis à part les dealers, le quartier est quasiment désert. Passé une certaine heure, les gens hésitent à sortir de chez eux.

Une habitante du quartier : « ... Avant on allait au cinéma et puis, à la fin, tu en as marre de sortir entre deux haies de chiens qui te reniflent les fesses... »

Au Palais, les clients sont généralement plus jeunes que sur la Place de l'Abbaye. Les embrouilles y sont aussi plus nombreuses et la qualité du shit nettement plus douteuse. Ici aussi l'offre est adaptée à la demande et aux moyens de la clientèle. Ainsi l'achat minimum est également fixé à 50 francs (on dit un 5 feuilles pour une barrette de 50 francs et un dix feuilles pour la barrette de 100 francs). Le shit se touche à 30-35 francs le gramme. Mais dans les moments d'abondance la concurrence s'exacerbe et met la barrette de 5 grammes à 100 francs et celle de 12 grammes à 250 francs. Inversement, dans les périodes de pénurie, le prix varie à la hausse tandis que la qualité du shit a tendance à baisser jusqu'à devenir franchement mauvaise.

L'herbe quant à elle reste toujours chère: 2 grammes pour 100 francs. Au Palais le « bize » régulier est tenu par cinq ou six personnes de 20-25 ans (beurs et blacks surtout). Comme à l'Abbaye, quelques occasionnels plus jeunes, occupent également le terrain. Malgré la moindre ampleur du deal dans le quartier, l'atmosphère y est de l'avis général, plus malsaine. Vols, dégradations, embrouilles y sont plus fréquents et les lieux drainent une population plus inquiétante que sur la Place de l'Abbaye. Toute une faune de marginaux, consommateurs de médicaments et d'alcool, taxeurs, personnes en errance, possesseurs de chiens gravite autour des dealers.

Franck (19 ans) : « Chaque fois ou presque que je vais au Palais, il y a un gros mec bien balaize qui attend que j'achète mon bout pour me taxer. Il se pointe, il me pose la main sur l'épaule et il me dit « Dépanne-moi d'un petit « oinj » ». J'ai jamais essayé de refuser! »

A 500 mètres de là, de l'autre côté de l'avenue, dans la cité de la Haie aux Moines, on retrouve a peu près le même trafic mais en moins régulier et en moins important. Il s'agit là d'un deal limité à quelques immeubles, un trafic moins ouvert au tout venant. C'est là un deal de voisinage qui n'a rien d'exceptionnel puisqu'on le retrouve sous cette forme dans toutes les autres cités de Créteil et d'ailleurs.

« Dans les cités, je ne suis pas sûr qu'ils soient pour la dépénalisation. Si il y avait des coffees shops partout, ils n'auraient plus une tune dans les cités, cela amènerait un gros conflit. En ce moment chez moi c'est 400 Francs les 25 grammes et bonne qualité. Ce sont des potes à moi de l'école primaire. La majeure partie des gens qui étaient avec moi quand j'avais 7-11 ans ce sont maintenant les dealers de la « téci ». Ils étaient en échec scolaire, parents avec revenus hyper bas. J'ai retrouvé une photo de classe de 3ème, dessus quatre dealers. J'ai un pote qui fait de la politique, Jospinien, bien engagé là-dedans (cadre MJS). Il allait pécho régulièrement dans la cité. Le dealer lui dit: Mais je t'ai vu à la télé (campagne présidentielle). Pour eux, pour ces jeunes, c'étaient les politicards. Pour eux, dans la cité, c'était une sorte d'encouragement (et sur la télé, les jeunes du MJS dans l'union de la campagne de Jospin, chantaient une chanson pour les vertus du cannabis). »

« Cité assez calme, des gens qui se connaissent depuis tout petit, qui fument ensemble, le cannabis permet de lier, de retrouver certaines personnes. Des jeunes de la cité, c'est très organisé, c'est toujours caché quelque part, ils ne prennent aucun risque. »

« Dans la cité, il y a un petit jeu entre la police et les dealers, par forcément à cause du shit, c'est une pression, une présence tout le temps. Ce qui me fait chier, les dealers se sont des jeunes et ils ne bougent pas du palier, ils boivent de la tise et fument des joints à la file. Ils sont là, ils galèrent comme si ils avaient oublié qu'il y avait autre chose ailleurs. Au niveau économique, ils ont du pognon, mais j'ai l'impression qu'ils le claquent dans des conneries, souvent dans les jeux, Tac O Tac, Tiercé. Ils ont 19-25 ans, mais il y a même des plus petits. C'est plus comme avant, on ne se mélangeait pas avec les petits. Certains ne fument pas ou plus, ils ont vu des kilos passer. Dans les cités, il y a même des heures de deal, un roulement, c'est plus ou moins convenu. Ils

savent que untel va manger à telle heure, ou qu'il n'est jamais là le soir. C'est dangereux de pécho dans une cité, quand tu n'a pas le look adéquat. C'est surtout par présentation. Si c'est quelqu'un qu'ils n'ont jamais vu, ils lui disent « reviens plus tard » ou « ici ça deale pas ». Depuis dix ans, il n'y a plus de dealer de came dans la cité. Une fois, il y a un mec qui est venu habiter dans la cité. Les camés de la cité, ils ont vu qu'il dealait et pas du teuch, dans la cité les mecs qui se shootent, tout le monde les connaît. Ils ont fait une descente chez lui, ils lui ont cassé sa porte, ils lui ont donné un avertissement. Ils ont conscience que ça tue, il y a eu beaucoup de morts par overdose dans leur cité. Ils ont tous un frère ou un ami qui est mort là dedans. Ils vivent au jour le jour, n'ont aucune activité, vont dans aucun club. Mais ils claquent de la tune. Quand moi, il me faut 6 000 francs pour faire un tour d'Europe, eux ils leur faut une barre, une barre cinq pour une semaine à Cannes. »

« Dans la cité, 70% des jeunes fumaient quand j'ai commencé à fumer, mais le temps passant cela devient en gros pour caricaturer 70% des gens. Tout le monde fume de plus en plus. Il y a de plus en plus de couples, de familles dont les parents plus ou moins jeunes fument. Et c'est tant mieux, il faudra bien que cela change. »

« Je vais en filer à un pote en panne. Je peux fumer n'importe où, mais pas avec n'importe qui. Je ne fume pas avec un dealer de came. En cité, le haschich c'est les ados qui le vendent. »

5. Le cannabis dans le monde rural.

Dans les petits villages et dans les zones rurales, le rapport au cannabis avait au tout début un aspect: « retour à la nature », « écologie », « vie en communauté ». Il y a été introduit par les jeunes venus de la ville dans les années 70, particulièrement dans les zones rurales du Sud: les Cévennes, la Drome, le Lot et l'Ariège. Actuellement, le cannabis est également présent dans les zones rurales du Nord, par exemple en Bretagne. La culture du cannabis s'est beaucoup développée dans les zones rurales sans pour autant atteindre l'autosuffisance complète. De nombreux consommateurs continuent à s'approvisionner en haschich dans les grandes villes ou les villes moyennes avoisinantes.

La campagne c'est aussi le refuge pour les consommateurs des autres drogues: héroïne, cocaïne... Certains d'entre eux se

retirent pour réduire leur consommation ou décrocher de ces drogues. Dans ce cas, le cannabis joue le rôle d'un produit de substitution.

Le LOT : Dans le département du Lot, nous avons exploré les zones rurales du canton de St Céré/Gramat dans le nord du Lot et le canton de Limogne dans sud-est du Lot.

Le canton de Limogne: Il est situé à 30 km à l'est de Cahors, il s'agit d'un ensemble de petites communes de 300 habitants, composant ce qui est appelé le Causse de Limogne. Milieu rural, à l'habitat dispersé au milieu de bois de chênes chétifs et parfois générateurs de truffes, l'activité économique repose essentiellement sur de petites exploitations agricoles (élevages de moutons) et des entreprises artisanales, principalement liées au secteur du bâtiment.

Nous avons mené notre enquête auprès d'une population implantée dans le canton depuis plusieurs années. Il s'agit pour l'ensemble de personnes arrivées dans le Lot vers les années 1970. Ils sont venus de la région parisienne ou du nord de la France. Certains d'entre eux sont en situation sociale difficile : 3 ont un emploi (dont 1 précaire) 6 sont au chômage ou touchent le RMI, 2 viennent de créer leur emploi en bénéficiant de l'aide de la prime chômeur.

La majorité d'entre eux fument depuis près de 20 ans. La consommation de cannabis (de l'herbe essentiellement) a été, et reste encore pour certains, liée à un mode de vie marginal où la consommation et la « culture de l'herbe » sont des signes d'appartenance à un groupe social.

La majorité des personnes rencontrées cultivent de l'herbe, cultivée en pots sous serre, ou dissimulée dans des bois ou près d'endroits humides (proximité de rivières). Cette culture vise essentiellement à assurer leur consommation annuelle, parfois un peu plus mais dont une partie est souvent offerte ou échangée. A la récolte, on la goûte, on se l'échange, on compare la qualité, comme le ferait des viticulteurs avec leur vin. Ce qui compte pour certains c'est ce plaisir exprimé de fumer sa propre production et une certaine fierté à consommer un produit « sain et naturel », (bio quoi !) cultivé avec « amour et attentions ». On note également chez cette population une certaine méfiance vis à vis de la qualité des barrettes de haschich ou la résine dont ils ne connaissent pas vraiment l'origine et un mépris affiché pour les « dealers » qui ne pensent qu'au fric: *« le shit est souvent coupé avec on ne sait pas quoi, sans compter que le business, ça pollue les rapports humains! »*

Sur cette zone, on assiste depuis 2 à 3 ans à des vols répétés et systématiques des cultures de cannabis. Trois des personnes interrogées en ont été victimes. Les « propriétaires » accusent

les gens du canton d'à coté ou les jeunes de Cahors ou Figeac. « ils ne sont pas capables de la cultiver alors ils viennent nous la piquer ». Leur colère apparaît de la même nature que leurs voisins agriculteurs qui se plaignent des vols de champignons par les citadins. La gendarmerie locale, très avertie, fait également souvent des tournées en septembre, arrachant l'année dernière la totalité de plusieurs récoltes.

Privée de sa consommation pour l'année, une des « victimes » s'est vue offrir des enveloppes de la production personnelle de ses amis pour la dépanner. Partage, solidarité, l'herbe est ici davantage objet de convivialité que de commerce.

ZONE DE GRAMAT - SAINT CERÉ: Cette zone est composée du Causse de Gramat et de l'agglomération Saint Céré-Bretenoux. Elle est excentrée du centre administratif, la population de cette zone est tournée davantage vers Brive. Saint Céré est aussi connu pour son Festival d'été de musique classique. Il s'agit d'une zone industrielle, entourée de petites communes rurales, tournées vers l'élevage de moutons, composant le Causse de Gramat, au sud, avec au nord et à l'est une zone d'exploitation forestière faisant frontière avec les plateaux plus désertiques du Cantal.

Comme sur la zone de Limogne, dans le début des années 1970, se sont installées plusieurs communautés en provenance de la région parisienne, pour la plupart. Ils sont issus principalement d'un milieu de classe moyenne (ouvriers qualifiés pour beaucoup). Ils ont amenés avec eux une culture citadine avec des idées de transformation des rapports humains dans la société. Vers les années 1975-1980 viendra se joindre à eux plusieurs groupes en provenance de Marseille.

A cette période, a été organisé pendant plusieurs années un festival de musique et de théâtre « Du Délire et Rien d'Autres » dont l'audience nationale regroupait un grand nombre de « babas-cools » et d'amateurs de cannabis. De ces diverses rencontres, est née l'ancienne association de défense du cannabis l'association « Fumée Douce », ancêtre du CIRC, dissident de ce mouvement.

Les communautés qui se sont constituées dans les années 70 ont éclatées au début des années 1980. Certains sont repartis vivre à Paris et dans d'autres grandes villes. D'autres sont restés et sont devenus pour beaucoup des artisans ou parfois chef d'entreprise. La plupart des personnes interrogées sont issues de cette mouvance sociale.

Ce groupe social, maintenant bien intégré dans le milieu traditionnel Lotois, était très difficile d'accès. Il a toutefois pu être approché grâce à l'aide d'une personne-clef (connue par eux et vivant près de Saint Céré). Il s'agit d'actifs se situant dans la tranche d'âge de 40/45 ans pour 9

d'entre eux: quatre sont artisans ou chef d'entreprise, sept ont un emploi stable, un chômeur et un emploi précaire.

On peut noter un comportement commun à l'ensemble de ce groupe: après avoir fumé du cannabis de façon intensive lorsqu'ils étaient plus jeunes (années 1970-80) et pour certains pendant plus de 10 ans, leur consommation a diminuée de façon importante ces dernières années. Elle est actuellement de 1 à 3 par jour en moyenne. Certains motivent ce souci de modération par le besoin d'être plus disponible pour leurs enfants, d'autres par une recherche personnelle plus axée sur la prise de responsabilité en entreprise ou encore une recherche spirituelle. Ils fument essentiellement de l'herbe, généralement provenant de leur propre culture (3 à 4 plants). Plus de la moitié d'entre eux ont, contrairement aux personnes interrogées sur d'autres zones, eu des problèmes avec la gendarmerie : interpellations, amendes ou peines de prison avec sursis. Ce qui est également frappant chez plusieurs membres de ce groupe, ce sont leurs interrogations et leur réflexion sur la dépendance à la prise de stupéfiants de manière générale.

« J'ai continué... je cultive moi-même. Je suis assez proche de la terre... c'est intéressant de fumer ton produit... mais pas systématiquement, à l'occasion, j'en rêvais pas la nuit, mais j'en prenais régulièrement, je n'ai pas eu de périodes où j'ai stoppé... (rarement). »

« ... C'était à la campagne près de Blois. J'ai continué parce que c'était convivial, il y avait plein de copains qui fumaient et bien j'ai fumé avec eux en fait. Ca été comme ça, petit à petit j'ai recherché la sensation et ça s'est fait tout petit à petit vraiment. »

« Je suis allé travailler dans un milieu rural, pas dans le Lot, ça a duré 1 an et demi. Quand je travaillais je ne fumais pas, sauf quand j'allais à Marseille de temps en temps. Je me suis mis vraiment à fumer après quand j'ai arrêté de travailler, à la campagne. Je suis retourné sur Marseille et j'ai vraiment commencé ce que je peux appeler la vie marginale... on ne travaillait pas... on dealait un peu... je pense qu'à cette époque là, les gens qui ne fumaient pas, pour nous, c'étaient des couillons... quoi. Ils ne comprenaient rien...

Après cette période de Marseille, il y a un ami qui est venu, qu'on voyait de temps en temps, et là il nous disait: « venez dans le Lot, venez à la campagne ». Il est repassé, on était dans une mauvaise galère. On avait acheté un produit dégueulasse, on a dit: « Hop! le train... »

Là, il y a eu un changement par rapport à l'héroïne. Avant on décrochait, mais c'était ou chez ma mère, ou chez des amis à

Marseille, c'était toujours un peu forcé. Quand on ne prenait plus d'héro, c'est qu'il n'y avait plus de contenant, plus d'argent...

Quand on est venu dans le Lot, on est venu pour ça, pour arrêter. On était toujours resté avec ce truc de décrocher. Alors là on est arrivé chez des amis qui avaient des enfants, des chiens, un âne, c'était de suite... il y avait une ambiance, une chaleur qu'on ne connaissait pas à Marseille. Là, j'ai arrêté la poudre.

Je ne sais pas si on peut dire que ça aide, mais j'ai continué à fumer. On est arrivé dans le Lot, avec les gens qui plantaient, alors ça voulait dire de l'herbe tout le temps. C'était l'époque de l'association de libération du cannabis et tout ça... des gens qui envoyaient de l'herbe aux gens qui s'étaient fait taxer par les flics... donc, il y avait à fumer tout le temps. »

6. Le cannabis et l'école.

L'école et l'université sont des lieux de rencontre et d'échange pour les jeunes. Ce sont des lieux propices pour l'apprentissage des drogues. Le cannabis avec le tabac et l'alcool sont parmi les premiers produits qui circulent dans différents établissements scolaires et universitaires.

« Je pense en tant que prof que la proportion de mes élèves qui fument est de plus en plus importante. Le fait que ce soit illégal n'y est pas pour rien. C'est pour eux une façon de s'affirmer, comme l'usage de la cigarette autrefois. »

« Consommation intensive. Quand j'étais étudiant, j'ai eu un coup de déprime (20 ans environ) j'en fumais 4-5 dans la journée, ça a duré deux mois. Après j'ai été malade à force de trop fumer. A chaque fois que je fumais un pétard je vomissais, ça m'a limité. Donc, une période intensive, c'était il y a 10 ans. »

« 15 ans, il a fumé son premier joint, n'a pas continué à fumer. S'est mis à 17 ans, à fumer modérément avec ses amis au lycée. A augmenté sa consommation vers 19 ans. Il a beaucoup fumé. Il fréquentait le milieu des dealers de cannabis. A 20 ans, il a expérimenté l'héroïne avec sa compagne, d'abord pour essayer et ensuite par plaisir. »

« ... La première fois j'avais bien rigolé. On avait fumé comme des brutes, mais je n'achetais pas. Cette année là, je suis

rentrée en seconde à Savigny et là c'était bien le délire aussi, shit et tout, et là j'ai continué pas mal. Je fumais tous les jours, dans le parc du lycée où chez des copains. C'était du shit, peu d'herbe, mais je n'achetais pas. J'ai continué jusqu'à 17 ans et demi. »

« Tout le monde consommait autour de moi, tous mes potes se sont mis à consommer à une certaine époque, ça s'est fait tout seul. Je fumais à droite, à gauche, au lycée avec des gens que je connaissais, c'est souvent les gens les plus cools quand tu as cet âge là qui fument aussi, ça fait que tu vas vers eux plus facilement. Je fumais pas de clopes avant, comme tous les gamins je m'étais pris quelques cuites, le shit par habitude, par plaisir, j'adorais ça, après c'était le week-end plus avec des copains, sinon au bahut la semaine. J'achetais une part qui me durait deux semaines, j'ai commencé à acheter la première année où je fumais. Je fumais le week-end, la part, elle, me durait une semaine ou deux, tu vois le délire, j'avais 16-17 ans. »

« Pour les études ce serait même plutôt une aide, ça m'aide à supporter de me faire chier dans les études comme ça peut le faire, sinon j'aurais peut-être craqué plutôt, j'aurais peut-être laissé tomber les études, si j'avais pas la fume pour m'aider à supporter des fois. Tous les gens que je fréquente fument, à 80%, y en a d'autres qui fument pas, mais les gens que je fréquente pas mal fument en général, où des gens qui ont arrêté, ils ont tous plus ou moins à voir avec de la fume. »

« ... Par rapport à la fac, ça se passait bien jusqu'ici et puis là visiblement ça passe plus, c'est un peu démotivant, à force de fumer, on sort facilement d'un contexte de travail. Cette année, je ne pense pas que ce soit lié, j'ai arrêté la fac cette année mais je ne pense pas qu'il y ait une liaison. L'an dernier, je fumais tout autant sinon plus, j'allais pourtant tout les jours à l'école et j'ai eu mon bac en fumant comme un porc sur la fin. »

« ... Avant, les clopes presque pas, l'alcool presque pas non plus. Après j'ai pas trop fumé, c'est l'année d'après les gens que je fréquentais ils fumaient quasiment tous et ça s'est goupillé comme ça et moi je trouvais ça bien, c'était toujours positif. Après tout le monde dans mon entourage fumait, on fumait souvent, on fumait au lycée, les profs y passaient, ils nous disaient : au lieu de fumer des joints, vous feriez mieux de réviser, c'est bientôt le bac. L'année de la terminale ça a été fatal. Je n'achetais pratiquement pas mais je fumais plus. Les cercles d'amis fumaient de plus en plus, on rencontrait des gens qui fumaient de plus en plus. »

Extrait du carnet de bord de LCY. G:

« J'ai par N... l'opportunité d'interroger des étudiants de Lorient. Je les connais de vue depuis le lycée mais eux ne sont pas étudiants à Rennes parcequ'ils sont dans une fac délocalisée ouverte depuis trois ans. Je me rends donc, cette fois encore avec N..., un samedi après midi chez T. et G. Ils ont invité à passer plusieurs de leurs amis et je dois bien avouer que le fait qu'il y ait le même jour, à la télévision, un match de rugby important a facilité le « rassemblement »! Tous ces jeunes « se serrent les coudes » dans une ville où la fac est microscopique et où la municipalité tente artificiellement de transformer une ville portuaire et militaire sur le déclin en une ville universitaire. Les étudiants y sont rares et se perdent beaucoup moins de vue depuis le lycée que ceux qui vont étudier à Rennes. Ces enquêtés forment une équipe d'inséparables également parce que la plupart sont étudiants en licence de..., et que X..., comme « producteur » dit-il, G..., T..., Y... et E... comme musiciens forment un groupe. Ces cinq jeunes hommes sont amis depuis plusieurs années, vont en cours ensemble (ou presque) et ont fait leurs expériences de consommation de cannabis (première fois, consommations exceptionnellement importantes comme celle de leur premier de l'an) tous ensemble.

G..., T..., et Y... donneront quasiment les mêmes réponses si ce n'est que contrairement aux deux autres T... partagent un appartement indépendant, ont quitté le foyer familial. Ils font la même remarque que deux autres étudiants, à savoir que le fait de vivre, chez eux, sans leurs parents « a libéré leur consommation » de cannabis. Je suis étonnée de voir combien ils semblent tous motivés, presque « fiers » d'être interrogés. Il n'y a entre eux aucun secret à ce sujet, le cannabis fait partie intégrante de leur vie de copains.

E..., lui, se distingue un peu des autres puisqu'il consomme avec sa mère et vit avec son amie, presque totalement indépendamment. Il me raconte qu'il a fait récemment un séjour à Amsterdam avec sa mère au cours duquel ils se sont rendus tous les deux, ensemble, dans les coffee-shops.

Y..., lui, semble disposé à me répondre mais peu enclin à se confier. Peut-être n'a-t-il comme certains de mes tout premiers enquêtés que peu d'expérience, rien qui ne sorte d'une consommation épisodique et banale...

H... et M... sont les deux filles du groupe. M. est comme les autres étudiante en licence de ..., H. elle est étudiante à Rennes en licence de... (après une tentative en sciences éco et une année de médecine). Elle continue cependant à fréquenter ses amis de lycée et surtout sa meilleure amie, M. Elles pensent, elles aussi, d'abord que leur consommation n'est pas

suffisante pour pouvoir être interrogées. M. vit à Lorient chez sa mère, H... a un appartement à Rennes. »

7. Remarques sur les réseaux de sociabilité.

L'une des grandes caractéristiques des consommations de cannabis est leur caractère convivial. Les fumeurs, le plus souvent, fument en compagnie de leurs proches ou de leurs amis. Le joint joue alors le rôle que peut jouer le vin ou l'alcool dans d'autres groupes: il rapproche. Mais cette fonction de lien entre les personnes, de renforcement d'un certain climat d'intimité, ne signifie pas pour autant que les fumeurs consomment leur produit avec le premier venu. Les consommations ne consolident que des liens qui existent déjà, soit dans le milieu professionnel, soit dans d'autres contextes (familiaux, festifs, sportifs...). En cela, ces consommations n'ont pas de dimension « tribale » comme cela existe pour d'autres produits, le crack notamment. Ceci explique qu'il existe des personnes qui ne fument un joint qu'avec d'autres fumeurs et qui ne fument jamais seules ou qui, même, n'éprouvent pas d'attrance particulière pour le produit en lui-même.

« Quelqu'un qui vient chez moi je lui offre plus un pétard qu'un verre. La famille qui vient chez moi je lui offre un verre, les amis c'est un joint. »

« Entre personnes ne se connaissant pas, la consommation de shit semble diminuer la timidité ou la gêne, la distance... Entre amis, quand on se retrouve pour passer un moment ensemble, fumer un joint est un geste convivial comme offrir un café, boire un apéro porteur de gaieté et de détente. »

« Le pétard, je le prends parce que c'est le groupe, c'est l'aspect de le faire circuler qui me plaît, mais ça ne me viendrait pas à l'idée de fumer toute seule. C'est aussi pour ça que je fume: pour faire partie du groupe, pour partager avec les autres. Par souci de ne pas se démarquer, je consomme mais je mets en même temps tout un système de défense qui fait que je freine les effets. Je préfère mes réactions à l'alcool, surtout avec le champagne. »

« L'enquêté ne semble pas consommer du cannabis par volonté individuelle. Il ne s'interroge pas du tout sur sa consommation et paraît consommer pour faire comme les autres. Il ne fume pas en dehors du cadre amical et ne montre pas d'intérêt particulier pour le cannabis. Il semble que ce soit juste un geste quotidien pour bien s'intégrer à un groupe d'amis. »

VII. LA FUMETTE

Nous présentons ici les résultats qui sont principalement issus des données qualitatives rassemblées lors du travail de terrain réalisé par l'ensemble des équipes. Les données rassemblées l'ont été au moyen des journaux de bord, des entretiens semi-directifs et de diverses observations suivies de prises de notes.

1. Les effets du cannabis.

Les effets du cannabis, comme ceux de toute substance psychoactive, sont hautement variables d'une personne à une autre, d'un produit à un autre. Ils diffèrent également selon que le consommateur est novice, expérimenté ou très ancien usager. Ils sont liés, enfin, à la qualité des produits. Les usagers, par « qualité », entendent deux éléments distincts: 1) la qualité pour une seule et même gamme de produits. Par exemple, pour le haschich marocain on pourra distinguer le « pollen », le « double zéro » et des qualités inférieures. Pour l'herbe, comme pour le thé par exemple, on pourra distinguer diverses qualités et dénominations en fonction de l'origine notamment: la « locale », « l'africaine », la « Gold », la « skunk »...; 2) la qualité proprement dite qui fait référence aux modalités de la préparation elle-même et, éventuellement, à l'existence de produits de coupage. L'herbe, par exemple, sera faite d'une sélection de fleurs ou, au contraire, contiendra des feuilles et des branches. Les usagers distinguent par ailleurs les effets de l'herbe, ceux de la résine et ceux de l'huile. Certaines préparations, enfin, ne contiennent pas que du cannabis: des variétés de haschich afghan et indien (Black Bombay, par exemple) sont réputées contenir de l'opium.

Les effets, tels qu'ils sont racontés par les usagers, défient en réalité, toute tentative de description univoque ou statique. Nous nous baserons, pour en décrire les grandes caractéristiques, sur les dires des personnes que nous avons interrogées. Ils rejoignent pour une grande part, en ce qui concerne les effets psychiques, ce qu'a pu en dire Jacques Joseph Moreau de Tours dans son ouvrage « Du haschich et de l'aliénation mentale ». Qu'il nous soit cependant permis de préciser que Moreau de Tours et ses collègues du Club des Haschichins mangeaient le cannabis, lequel était préparé sous la forme de Dawamesk, sorte de confiture brune dont nous ne connaissons pas la composition exacte.

Huit « phénomènes » distincts sont identifiés par Jacques Joseph Moreau de Tours: un sentiment de bonheur, l'excitation

et la dissociation des idées, l'erreur sur le temps et l'espace, le développement de la sensibilité de l'ouïe et l'influence de la musique, les idées fixes et les convictions délirantes, la lésion des affections, les impulsions irrésistibles et, enfin, les illusions et les hallucinations. Parmi ces « phénomènes », les deux premiers ont une place toute particulière et stratégique: ils posent la dimension onirique principale des effets du cannabis.

Premier phénomène: le « sentiment de bonheur ». Il est décrit de façon très précise par Moreau de Tours qui ajoute: « C'est réellement du bonheur que donne le haschich, et par là j'entends des jouissances toutes morales et nullement sensuelles, comme on serait peut-être tenté de le croire ». Cette description du « bonheur » induit par le cannabis est d'une importance considérable et le mot choisi par Moreau de Tours est sans équivoque: les effets du produit sont bien réels, presque palpables: « C'est alors que (les « jouissances »), prenant un corps, une forme, elles arriveront jusqu'au délire ».

« L'herbe, et notamment le Zamal, une herbe réunionnaise qui est la meilleure chose que j'aie jamais fumé... On avait un copain réunionnais, quand je vivais au Finistère, qui en ramenait. C'est la meilleure herbe que j'aie fumé. Meilleure que la colombienne. C'est quelque chose qu'on fume pur, très sucré, et quand on la fume mélangée avec du tabac, c'est très bon à fumer. Et les effets sont très bien. On se sent en harmonie avec son entourage, on est béat au possible et tout va bien et rien ne peut se passer. On est paisible. C'était tellement bon, quand on en a fumé, qu'on le fume jusqu'à la fin de la réserve. Je l'ai essayée avec une copine. Après on a fait l'amour. C'était très bien. Après, je l'ai essayée avec des copains. On se fendait la poire, on se sentait bien tout simplement. Alors qu'avec le shit, on peut se faire assommer. Avec l'huile, on est assommé. Alors qu'avec le Zamal, on est béat. »

Deuxième phénomène: l'excitation et la dissociation des idées. Il s'agit du « fait primordial », c'est à dire, dans la théorie de Jacques Joseph Moreau de Tours, de l'argument majeur lui faisant poser l'hypothèse d'une identité entre état de rêve et délire. Le sujet perd le pouvoir de diriger ses pensées, il est assailli par des idées parasites et des associations non dirigées. Il se produit la coexistence d'idées « vraies » et d'idées « fausses » qui sont reconnues pour telles, un état mixte de folie et de raison: « la conscience se sent elle-même entraînée dans ce tourbillon... Nous nous endormons en rêvant. »

C'est ce deuxième phénomène qui est à la fois recherché et redouté par beaucoup d'usagers. Un sujet (femme, 43 ans, consommatrice depuis l'âge de 20 ans): « C'est bizarre comme effet parce que c'est pas toujours bien. Moi, ce que je

ressens, c'est que ça produit un glissement, un décalage. Mais il faut juste arriver à avoir ce tout petit décalage pour ne pas être en fracture et pour être en même temps au dessus de la réalité. C'est comme un état de demi-rêve qui prend part dans la réalité, mais il faut que ce ne soit pas en fracture, il faut que la réalité reste viable, qu'il n'y ait pas coupure. Si, profondément, tu ne te sens pas bien, il ne faut pas fumer. Moi, il y a des moments où je sais que fumer me fera du mal. Quand je suis dans une période de déprime par exemple. »

Ce dernier point est tout à fait caractéristique des effets psychiques du cannabis, toutes variétés confondues. La modification de l'état de conscience, sauf effet de surdosage et à l'exception de certaines variétés d'herbe, est très généralement progressive, insidieuse, subtile. Pendant un certain temps, variable, l'utilisateur n'a pas conscience d'une transformation en cours de son état d'humeur et de la façon dont il se perçoit lui-même dans le monde. L'installation de l'euphorie et de ce « décalage » avec la réalité se fait en douceur, initialement à l'insu du fumeur. Si, en revanche, le produit consommé est très puissant ou pris en grosses quantités, les effets interviennent de façon brutale.

Les motivations.

Chez les jeunes et les très jeunes, il s'agit dans un premier temps de goûter, de voir « ce que c'est ». Il s'agit également de transgresser l'interdit, de provoquer. Certains fument délibérément dans des lieux publics pour se faire remarquer. Ils ont besoin d'être vus. Certains fument aussi pour faire comme les copains, pour faire partie de la bande. Parmi les fumeurs jeunes, certains consomment de grosses quantités pour se défoncer. Les adultes sont en général plus discrets. Pour consommer, certains ont besoin de leur cadre habituel, de l'ambiance et des gens avec qui ils ont l'habitude de fumer. Les motivations de ces derniers vont du plaisir de partager un joint avec leurs amis jusqu'au besoin du cannabis comme anti-stress ou somnifère. Parmi les très nombreuses motivations rapportées chez les sujets rencontrés, nous avons noté les suivantes, à titre d'exemples.

« J'aime bien seul aussi pour m'endormir, c'est le repos du guerrier après l'effort de la journée. »

« Je fume pour m'aider à résoudre mes ennuis, cela m'aide beaucoup pour les affronter. Je fume aussi pour faire du sport, quand je joue au rugby, je m'en sers pour certains matchs très importants pour lutter contre la peur de l'adversaire, la peur de me faire mal, ou être blessé. Quand mon père est mort, j'ai

beaucoup souffert de sa mort et de son absence. Il m'arrivait de fumer plus de 25 grammes par semaine. »

« Je fume depuis un moment et je peux dire que cela n'altère pas ma qualité de vie au contraire, je suis moins stressée et plus ouverte au monde extérieur. »

« Aujourd'hui, je n'ai pas vraiment de motivation pour fumer, je fume juste pour dormir : sorte de somnifère. Je ne peux pas m'en passer pour dormir. »

« En sport extrême (escalade, montagne, surf des neiges, parapente...) pour augmenter les sensations, provoquer une montée d'adrénaline plus rapidement et donc une concentration intense. »

« Cela me calme, c'est une habitude, j'aime le cannabis pour oublier les soucis et les inquiétudes »

« L'ivresse pour élargir le champs de la perception et pour la rigolade. »

« C'est convivial, c'est le plaisir lié à la fête et à l'échange. »

« Rêver, aller plus loin, essayer de comprendre ma vie, la nature et l'existence. »

« Ça me calme, ça me détend, pour faire l'amour, ça me donne aussi de l'humour. »

« Pour la concentration dans le travail, pour être plus sociable, le plaisir et l'évasion. »

Les premières consommations.

Les circonstances du premier joint n'ont très généralement rien de spectaculaire ou de particulier pour le futur consommateur. Parmi les circonstances les plus évoquées, citons celles de rencontres avec d'autres personnes, des amis le plus souvent, lors de fêtes, de rassemblements ou du service militaire.

Cette première expérience est souvent sans effet et généralement sans suite immédiate. Le premier joint n'a pas produit d'impression particulière, hormis parfois un malaise psychologique ou physique (nausées, céphalées) de courte durée. C'est une expérience. Par la suite, il existe un délai parfois très prolongé entre le premier joint et le début de la consommation ultérieure: semaines, mois, années.

Les effets recherchés par le futur consommateur n'apparaissent en fait qu'ultérieurement, à partir du renouvellement de la première expérience. Le sujet découvre les propriétés psychotropiques du produit et commence à en apprécier les effets. Il est aidé en cela par des consommateurs plus expérimentés. Il découvre en premier lieu l'effet euphorisant du cannabis: la prise de cannabis le met de bonne humeur et le fait rire pour des raisons qu'il jugerait futiles dans un autre contexte. Ensuite, il apprend à adapter sa consommation à ses propres envies ou besoins et découvre aussi certaines règles d'utilisation. Il apprend, par exemple, que l'alcool potentialise certains effets du cannabis, en annule d'autres et peut rendre malade. Il apprend la durée d'action du produit de façon à en maîtriser les effets dans le temps. Il progresse peu à peu dans la connaissance du produit et des gestes de la consommation. Il apprend à préparer un joint d'une certaine façon, en cône par exemple. Son apprentissage comporte une dimension technique (rouler un joint, acheter, choisir une qualité...) et une dimension individuelle qui lui fera donner un certain sens à sa consommation.

Il n'est pas exceptionnel que la première consommation de cannabis ne procure aucun effet perceptible par le sujet ou bien, au contraire, qu'elle donne lieu à des effets brutaux, souvent franchement désagréables: « Expérience très désagréable. Dose trop forte, mal de tête, incapacité à bouger pendant trois heures au moins. »

Ceci est souvent expliqué à partir du sentiment de peur qu'éprouve le fumeur: il ne peut savoir à quoi il doit s'attendre et, par un excès de vigilance, s'oppose à la reconnaissance des effets eux-mêmes. Il ne peut se mettre dans un état de rêve puisqu'il attend des « effets qui n'arrivent pas ». Certains traduisent la même appréhension en n'avalant pas la fumée et, de la sorte, ne « ressentent rien du tout » non plus. D'autres, enfin, consomment d'emblée une dose excessive, ils sont alors « débordés » par le produit, angoissés, malades. Les maux de tête, les vomissements, un sentiment de paralysie physique font partie des symptômes les plus souvent rapportés dans ce cas.

Les premières consommations sont en fait le moment d'un apprentissage par rapport à la reconnaissance des effets du produit et leur exploitation. C'est bien d'une reconnaissance qu'il s'agit: la subtilité des effets rend la perception de ces derniers non immédiate. C'est parfois a posteriori que les effets spécifiques du cannabis sont reconnus, c'est à dire un certain état de rêve (le « bonheur » de Moreau de Tours) et le rire. Les sujets, pour en rendre compte, font parfois référence à l'ivresse obtenue par l'alcool tout en opposant les deux produits.

Parfois, les effets de la première consommation ne sont repérés que lors d'un second essai. *« J'ai rien senti la première fois. On était trop nombreux, donc il ne devait pas y en avoir assez pour tout le monde. Ça ne m'a rien fait du tout. C'est après, quand j'y ai retouché, on était moins nombreux, deux ou trois. Il avait dû en mettre un peu plus. Là, oui. J'étais dans une tente. On campait à ce moment là et on avait soufflé la bougie, prêts à s'endormir. On écoutait de la musique. La tente me paraissait immense, immense dans le noir. J'avais l'impression qu'elle faisait trois à quatre mètres de haut et qu'elle s'étendait sur cinq mètres de large, six mètres de long... J'avais l'impression d'être dans un truc immense. A un moment, la lumière s'est rallumée, je ne sais pas pourquoi, ça m'a paru tout petit... c'était bien... c'était du coton. Tu faisais un mouvement, tu avais l'impression de faire un geste... Tout était amplifié... »*

Cette reconnaissance des effets du produit les amène, dans un second temps, à identifier les effets qu'ils recherchent et à adapter en conséquence leur consommation en termes de qualité des produits, de doses consommées, de moments ou de circonstances préférables.

La consommation installée.

A la fin d'une première période d'initiation, les usagers adoptent un certain style de consommation propre à chacun. Tout du moins pour ceux qui prolongent cette expérience, survient souvent une phase d'exploration des effets du produit, laquelle correspond à une période où la consommation est fréquente, voire intensive. Le rire occupe ici une place importante parmi les effets constatés et recherchés: beaucoup de choses, chez le fumeur lui-même (par association d'idées notamment) et dans son environnement, deviennent l'occasion de franches rigolades. En groupe, les fous-rires sont monnaie courante, les uns et les autres pouvant s'amuser de tout, de rien ou du rire lui-même.

Les consommations s'organisent néanmoins, en termes de rythme et de circonstances. Les sujets commencent à maîtriser la durée des effets de façon, par exemple, à éviter d'être « stone » dans certains endroits ou à certains moments. Ils sont mieux capables également de discerner les doses et les qualités qui leur conviennent le mieux. Ils modulent leur consommation, la stoppent, la reprennent.

Les différents effets déclarés.

Les effets du cannabis tels qu'ils sont décrits par les sujets sont nombreux. Nous évoquerons certains effets parmi les plus cités.

Le rire:

Le rire et la joie sont parmi les effets les plus recherchés par les consommateurs cannabis. Dans un groupe, les éclats de rire, le fou-rire sont courants. Ce rire est le plus souvent contagieux. Lorsqu'un membre du groupe part dans le rire, les autres les emboîtent le pas et l'accompagnent sans savoir pourquoi. Cela peut d'ailleurs, démarrer pour un rien.

La faim et la soif:

Quelques instants après la consommation, le sujet commence à sentir sa bouche et sa gorge se dessécher. Il a une envie de boire et de manger. La consommation du cannabis augmente l'appétit, particulièrement lorsqu'il ingère. Au Maroc, où l'un des critères de beauté est la rondeur, les femmes usent du cannabis pour grossir. Le majoun préparé à base d'amandes, de noix, de miel, de dattes, de beurre et de cannabis provoque de gros besoins de manger et de boire.

La concentration/déconcentration:

Le cannabis permet à certaines personnes de se concentrer et d'exercer leurs activités dans de bonnes conditions. Pour d'autres, il n'est pas question de consommer pour exercer leurs activités. Ils ont d'énormes difficultés à se concentrer sur ce qu'ils font.

Un sujet raconte « *Quand j'ai pas fumé et que je suis au volant d'une voiture, je roule au dessus de 100 dans une autoroute et un peu comme tout le monde je fais un grand effort pour passer au feu orange. Par contre lorsque je suis sous effet de cannabis, c'est tout le contraire. Je reste toujours en dessous de 100 et je fais l'effort de m'arrêter à l'orange.* »

Evasion, rêverie:

Certains consomment pour fuir momentanément leurs problèmes, pour oublier quelques instants leur réalité quotidienne.

« *Je fume tout le temps mais très peu. Je me mets à 10 centimètres du sol et j'y reste toute la journée, je suis en relaxation. Tout devient supportable mais je me suis jamais défoncé.* »

Perceptions sensorielles:

Les sensations du chaud et du froid, le son, la lumière, la musique, l'image et les couleurs.

« D'abord, un engourdissement de la tête, les yeux qui avaient des problèmes de mise au point... et quand j'avais accepté cet état là, tout allait bien. J'étais décalé, mais je ressentais des choses agréables. J'avais déjà une tendance à rigoler et là je recherchais des choses saugrenues... ça se passait toujours dans la bonne humeur! »

« L'enquêté est un étudiant mais il travaille aussi comme testeur de jeux (jeux vidéo et jeux de rôle). Il adore fumer quand il joue. Il me dit que pour lui le fait de fumer est une espèce de porte vers une autre dimension, une façon de s'évader, de voir la réalité sous un autre angle : « quand je fume la réalité change, après cela me reste, je perçois des choses que je ne percevais pas sans fumer. Par exemple, je découvre une ligne de basse dans un morceau de musique que je connaissais déjà. » Il ne sort pas beaucoup, ses amis passent chez lui fumer. »

Hallucinations:

Les hallucinations sont rarement rapportées par les fumeurs de cannabis. Elles correspondent d'ailleurs, le plus souvent à des illusions davantage qu'à des hallucinations à proprement parler. Elles sont en revanche plus courantes chez ceux qui ingèrent différentes préparations à base de cannabis: gâteaux (majoun), infusions, confitures, sucreries... Ici, la question de la dose est essentielle et ceci d'autant plus que l'utilisateur n'en a pas la maîtrise: il ne sait pas ce que peut contenir une part de gâteau ou une cuiller de majoun. Des incidents ou des accidents de surdosage sont souvent rapportés. Dans ce dernier cas, ces hallucinations peuvent être tout à fait comparables par leur puissance et leur durée à celles provoquées par le L.S.D.; elles sont alors presque toujours décrites comme désagréables, voire très désagréables. Le plus souvent, les usagers décrivent des phénomènes tels que des déformations d'objets, d'animaux ou de personnes qui se trouvent dans le champ de vision, phénomènes qui peuvent être amusants, étranges, cocasses, inquiétants ou insupportables...

L'introspection:

La consommation du cannabis encourage une certaine tendance à l'introspection, à l'examen et l'exploration de soi-même. -
« C'est une réalité différente. Et comme on sait pas gérer ça,

qu'on n'a pas d'initiation, on cherche ou on cherche pas, on prend et puis voila. Beaucoup prennent simplement en se disant « je vais rigoler », donc ils vont rigoler parce qu'ils se sont conditionnés dans ce sens là. En fait, ils se sont dits, « je me sens bien avec ça », ils en sont convaincus. Moi, je ne suis pas convaincu que je me sente bien avec ça. Donc je cherche à l'utiliser différemment. Donc peut-être que ça génère chez moi un comportement paranoïaque par moments. Je suis speed, je suis stressé, ça ramène... comme si c'était, c'est bizarre... c'est comme si, face aux gens, leurs pensées te traversaient et que t'étais beaucoup plus proche d'eux. Et en même temps, tu les ressens et tu te ressens par rapport à eux. Donc ça te renvoie une image de toi-même. Les autres te renvoient beaucoup plus une image de toi-même quand tu as fumé qu'autrement. Moi, ça me speede toujours, ça me relaxe pas. Le shit, quelquefois ça m'endort, mais l'herbe ça me file la pêche... faut pas que je reste chez moi, faut que je m'exprime. (...) Mais quelquefois je suis parano, quand je ne peux pas m'exprimer. Là, j'ai fumé un pétard avant l'entretien et ça va. Mais quelquefois je pars complètement et je pars dans mon monde. Je peux plus parler. Alors je suis obligé de doser léger. Parce qu'autrement, ça me met dans des états... j'ai pas besoin de prendre de l'acide. »

Les effets indésirables.

Parmi les effets négatifs les plus cités, nous trouvons divers troubles nerveux et l'angoisse. Certains mots sont utilisés pour nommer les effets négatifs du cannabis: le « flip », le « mauvais délire », « être cassé »... Du point de vue de leur expression physique, il peut s'agir de tachycardie, de céphalées, de vertiges, de vomissements, de tremblements, de sensation de froid, de paralysies...

« L'an dernier, j'avais fumé un pétard avant d'aller en boîte toute seule. Et je me suis sentie mal. Je suis restée là toute la nuit dans la discothèque dans les toilettes. Je pouvais plus bouger. Ca a duré toute la nuit. C'est le videur qui est venu me chercher à la fin de la nuit, je ne pouvais plus bouger (physiquement, je ne pouvais plus bouger mais j'étais consciente. J'avais qu'une envie, aller me coucher, mais impossible de faire un mouvement). Donc depuis cette fois-ci, je fume jusqu'à ce que je sente que j'ai ma dose après j'arrête. »

A. raconte « J'ai un ami musicien de Jazz qui fume régulièrement du cannabis. Un jour, il a fumé juste avant de rentrer en scène comme il avait l'habitude de le faire. Au moment où le groupe se prépare à commencer, il a été pris ce

jour là d'une panique. Pendant quelques instants qui lui paraissaient avoir duré une éternité, il avait l'impression de ne plus savoir jouer, d'avoir tout oublié. Il avait eu très peur. Les choses sont rentrées dans l'ordre au moment où les autres membres du groupe ont commencé à accorder leurs instruments. Depuis, il ne fume plus avant de jouer. »

Ces effets indésirables sont souvent décrits en lien avec une situation ou un certain état psychologique préalable que la consommation révèle ou aggrave. « L'herbe, ça me speedait beaucoup. Comme j'avais déserté, ça me mettait dans un état d'esprit où j'avais un peu peur. Si bien que de fumer par là-dessus, ça me mettait dans un état de stress encore plus fort. Contrairement à ce que certains disent. Par contre, quand tu es bien ^{dans} ta peau, que ça va, tu fumes un petit pétard, le soir, en rentrant du boulot... cool... en discutant avec des amis... Mais, si t'as des soucis... surtout que l'herbe, c'est quelque chose!!! »

Mais les effets indésirables sont parfois identifiés à moyen ou à long terme. Il s'agit le plus souvent d'un sentiment de fatigue intense et de l'impression d'une perte de la mémoire.

« Le shit m'assomme et me rend intérieur et mental. C'est ça qui me frustre aujourd'hui par rapport à mon adolescence où le shit était un produit de reliance et de sociabilité très fort. Aujourd'hui, même si je le voulais, il ne le serait pas beaucoup, ça m'assomme. C'est lié aussi à mon activité intense de la journée. »

« Depuis le Tai-chi, il a énormément modéré sa consommation. Quand il prenait dans une fête une vingtaine de pétards le lendemain il tournait en rond, il ne le fait plus jamais : « ça pompe au niveau énergétique. »

La dynamique des effets.

Les effets ne sont ni immédiats ni persistants de manière continue. La durée de l'action varie avec la dose administrée et la qualité du produit. Les effets d'une seule consommation (un joint) se dissipent graduellement en deux ou trois heures, parfois un peu plus. Entre le début et la fin des effets, il y a cependant des « montées » et des « descentes », des « passages à vide », des rebondissements...

Si le sujet arrête de consommer, les effets commencent à d'estomper progressivement au bout de la deuxième ou la troisième heure pour disparaître à partir de la cinquième

heure. Le lendemain d'une consommation, l'effet du cannabis disparaît totalement chez la plupart des sujets pour ne laisser la place qu'à un sentiment de fatigue physique et mentale. Il arrive cependant que les effets soient beaucoup plus prolongés, si la consommation a été intensive ou si elle s'est faite par ingestion de cannabis. Dans ce dernier cas de figure, les consommateurs ont beaucoup moins la maîtrise des effets du produit. Quant au sentiment de fatigue qui suit souvent un épisode de consommation, il est un des éléments qui amène les usagers à freiner, ou à moduler, leurs consommations.

Les effets liés à la qualité du cannabis.

Les consommateurs de cannabis spéculent volontiers sur la qualité et les effets du cannabis avant même de l'avoir testé. Cependant, les informations dont dispose un consommateur sur la qualité du produit qu'il s'apprête à consommer ne lui permettent généralement pas d'en prévoir les effets. Il peut toujours scruter la couleur du produit, le palper, le sentir, en brûler un petit bout... cela relève plus souvent d'un rituel que d'une véritable connaissance des produits. Les consommateurs ne sont pas tous en mesure de déterminer, par exemple, si un pied d'herbe est mâle ou femelle, ou si un haschich est frelaté ou non. Certains, les « experts », sont parfois capables d'évaluer la qualité d'un produit à la palpation et à l'odeur, mais ils ne peuvent pas connaître la teneur d'un produit en THC et en prédire les effets.

C'est seulement après consommation que les usagers évaluent les effets de ce qu'ils viennent de consommer. Ils peuvent alors dire que le produit est de bonne ou mauvaise qualité. Au cours de notre enquête, les sujets se sont souvent plaints de la mauvaise qualité du cannabis et notamment de celui qui est vendu dans la rue. Ils sont nombreux à penser que le cannabis est coupé avec d'autres produits. Lorsqu'un produit est de très mauvaise qualité, il reçoit diverses appellations: du « Tchernobyl » par exemple. D'autres évoquent des sensations dures, évoquent des odeurs de gaz d'échappement: « comme si je fumais en roulant derrière un poids lourd... ». Nos enquêteurs ont rapporté différentes observations relatives à la qualité du cannabis:

« De l'herbe, mais j'ai une préférence pour du cannabis, un certain type de cannabis (du Tibétain à 40% de THC) donc on en prend moins. L'effet, ça donne une sorte d'énergie, un rapport avec les gens différent. »

« Au début, à la récolte elle ne fume que de l'herbe mais à partir de décembre/janvier, elle troque ou revend de l'herbe pour avoir du shit. Elle conserve aussi toujours de l'herbe pour elle parce qu'elle ne trouve plus de bon haschich (que du marocain qui est de plus en plus coupé et fait mal à la tête). Comme cela elle peut fumer de l'herbe toute l'année même si sa production est moins bonne (par exemple l'an passé). »

« Il déplore la qualité du hasch qu'il achète dans le Lot. Il trouve que celui qu'il avait sur Toulouse (il y a deux ans) était meilleur. Celui qu'il fume actuellement ne lui plaît pas, il le soupçonne d'être coupé avec autre chose car après il a souvent mal à la tête ce qui n'a jamais été le cas avant. »

« On fume sûrement du très mauvais, c'est ça qui me fait peur, autant on serait dans un pays où cela pousse à tes pieds je ne poserais pas de question. Fumer moins mais de meilleure qualité. Tu ne sais pas ce que tu fumes. Tu te demandes si tu n'es pas accro à d'autres substances qu'ils mettent dedans. »

« La qualité n'est pas bonne à cause de l'interdiction. D'un autre côté si c'est légalisé sans contrôle cela craindrait. »

Les effets liés à la dose.

Il s'agit alors pour le consommateur qui est à la recherche de l'effet du cannabis de savoir s'il va consommer de l'herbe ou de la résine, quelle quantité et quel dosage. La quantité consommée et le dosage des prises jouent un rôle important au niveau de la puissance des effets ressentis. Les consommateurs expérimentés surveillent le dosage des joints et ajustent leur consommation. Ensuite intervient le mode d'absorption, la préparation et tout ce qui accompagne cette consommation. L'effet n'est pas le même lorsque le cannabis est fumé et lorsqu'il est bu ou ingéré. Il n'est pas le même lorsqu'il est pris à jeun ou après un repas. Une boisson chaude (thé ou café) peut sembler-t-il en augmenter l'effet. Par contre Les matières grasses (le lait, le beurre) peuvent en atténuer les effets.

« Lors de la première consommation, expérience très désagréable. Dose trop forte, mal de tête, incapacité à bouger pendant trois heures au moins. »

« Après avoir consommé la veille (en grande quantité), parfois, mauvaise humeur le lendemain matin. »

« Je ne fume jamais avant ou pendant le boulot, ça me rend trop mou et du coup je perds du temps. »

« Fumer, ça a tendance à me rendre « nigaud » avec mes potes, et parano avec les gens que je ne connais pas trop. Donc je fume plutôt seul (ou avec ma copine). »

« Ca ne me rend pas agressive. Je pense que c'est la même chose pour les autres consommateurs de cannabis. Sur ce point là c'est différent de l'alcool. »

« Il dit que cela le calme, le met de bonne humeur, il va jusqu'à fumer le matin au réveil « pour bien commencer la journée. »

« Le shit, ça fatigue trop. »

« Dans le shit ce que je n'aime pas, c'est la mollesse. Avec les gens ce que je déteste, on joue au « pseudotata », c'est un peu mou, on s'appuie sur des choses qui n'existent pas. Avant la mort de G, un pote, la drogue ça faisait partie de ma vie, je gérais. Maintenant j'ai peur. L'an dernier quand je fumais des shiloms, on disait « Boum » c'est une divinité. Soit on domine la drogue, soit on n'arrive pas. Il faut la contrôler et s'arrêter comme il faut. »

« Fumer, je trouve que ça élargit un petit peu les visions qu'on peut avoir. Ca facilite un peu la communication, et je trouve qu'on a complètement un autre regard, une perception qui est vachement plus marrante parce qu'on est vachement plus léger par rapport à tout ce qui se passe. Ca nous fait prendre un peu de distance par rapport aux événements, mieux les cerner, mieux les comprendre, ça a un effet autre. »

« On achète à un pote, quantité? : je ne sais pas. J'aime bien la skunk, car j'en ai goûté une fois et franchement c'était trop marrant, avec des fous rires, pendant toute une soirée, c'était terrible donc ouais une petite préférence. Mais en général, je fume plutôt du shit. Par rapport à la famille ça m'a fait prendre vachement de distance, à supporter leurs conneries je dirais. Pas d'autres produits ou médicaments. »

« J'ai pas besoin de mélanger alcool-shit, mais ça se passe plutôt bien car je n'aime pas trop l'alcool. Tous les gens de mon âge que je connais ils fument, c'est marrant maintenant on apprend qu'il y a des copines qui vont pécho et tout alors qu'elles étaient hyper sérieuses, hyper droites, t'imaginai même pas une cigarette dans leur main après tu apprends ça tu te fais oh la la c'est bon. »

« ... Quand je fume, ça commence par les jambes, cela me fait chelou dans les jambes, je sens qu'elles défaillent un peu. Autrement physiquement cela ne me fait pas grand chose. Sinon cela me fait réfléchir, je réfléchis plus, mais je ne réfléchis pas forcément aux mêmes choses. Cela m'apporte toujours quelque chose de nouveau. »

2. Les fumeurs.

Les consommateurs âgés de + 40 ans: Dans cette catégorie d'âge on retrouve aussi bien des anciens « soixante-huitards » ou des « baba-cools », que des cadres, des intellectuels et des personnes menant une vie tout à fait conventionnelle. Ils ont souvent été influencés par le rock, la pop musique et le mouvement psychédélique. Ils sont dans leur grande majorité assez bien intégrés socialement. Parmi eux, certains mènent toujours des activités plus ou moins marginales, artistiques, rurales... La plupart vivent en famille ou en couple, la vie de groupe ou de communauté a quasiment disparu.

Dans cette population la consommation du cannabis est très ancienne et remonte à plus d'une vingtaine d'années. Ils sont nombreux à avoir testé d'autres drogues, notamment le LSD. La consommation est régulière pour la majorité d'entre-eux. La fréquence de consommation varie beaucoup d'un sujet à l'autre. Certains ne fument que le week-end ou à l'occasion. Il est rare de rencontrer parmi eux des personnes qui envisagent de mettre un terme à leur consommation de cannabis.

Les 25-40 ans: Ils correspondent à la plus grande partie de notre échantillon, où se trouvent aussi bien des « branchés », des « rastas », des « punks reconvertis » que des jeunes adultes ayant adopté un style de vie classique. Cette génération a en commun les nouvelles technologies et la cyberculture. Ils sont nombreux à avoir découvert le cannabis dans leur quartier, au lycée ou à l'université. Dans cette tranche d'âge, les groupes sont mieux organisés. Ils fonctionnent en réseaux et s'approvisionnent en groupe. Ils consomment en groupes élargis à l'occasion de divers événements et, le reste du temps, en petits groupes de deux ou trois personnes.

Les moins de 25 ans: Les jeunes découvrent aujourd'hui le cannabis très tôt, très souvent en même temps que la cigarette. Les premières bouffées de joint ont été tirées dans un établissement scolaire ou aux environs, avec des camarades. Ils ont découvert le cannabis au moment où sa consommation s'est largement banalisée et où la « drogue » elle-même, en tant que phénomène social, est devenue comme un terrain de jeu pour beaucoup. La « drogue » au cinéma, à la télévision, dans les

feuilletons (« Un flic à Miami » ...), a certainement beaucoup contribué à ce qu'elle puisse devenir un nouveau jeu à la mode. Le langage des adolescents a quelque peu puisé dans celui de ces spectacles. Parmi les consommateurs de notre échantillon beaucoup consomment de l'ecstasy.

Portraits types.

Nous avons tenté de dresser quelques portraits type des usagers, en fonction de leurs attitudes et de leurs pratiques vis à vis du cannabis, des modes et fréquences de consommation, de la nature de l'investissement qui est le leur vis-à-vis du produit. Nous avons distingué six catégories d'usagers:

1. Les inclassables: ils ne correspondent à aucune catégorie et ne s'y retrouveraient d'ailleurs pas. Ils fument pour toutes sortes de raisons qui sont sociales ou médicales. Certains fument car cela est bien porté dans leur entourage direct, familial ou professionnel. D'autres consomment du cannabis pour des raisons de santé, le SIDA déclaré notamment, afin de mieux vivre, supporter, les douleurs et les remèdes. Parmi les consommateurs, il en existe aussi qui n'y trouvent aucun plaisir et aucun bénéfice apparent. C'est le cas, par exemple, de personnes -jeunes ou beaucoup moins jeunes- qui en consomment sur la pression du groupe ou même pour exprimer un malaise psychologique. Tous les cas de figure les plus inattendus peuvent se rencontrer.

2. Le petit fumeur: il fume des joints de façon très épisodique, une à plusieurs fois par mois selon les opportunités, parfois davantage, parfois moins. Il dispose souvent d'une petite réserve de cannabis (quelques grammes) dont il lui arrive d'oublier l'existence. Peu organisé par rapport cette consommation, il ne dispose pas de dealer attitré et, le plus souvent, dépend entièrement pour son approvisionnement de dons ou des petites quantités achetées à tel ou tel de ses amis très proches. Sa consommation est plus volontiers à la fois discrète et ludique, n'étant par ailleurs associée à aucun excès d'aucune sorte.

3. Le gourmand: il fume selon une fréquence plus élevée et plus irrégulière à la fois, parfois tous les jours et parfois pas du tout. Sa caractéristique toute particulière est d'apprécier très vivement le produit. Il renonce rarement à « tirer sur le joint » si l'opportunité se présente. Il s'agit d'un trait de caractère dont il est très conscient: de ce fait, il s'organise de façon à limiter sa consommation. Il s'arrange, par exemple, pour ne pas disposer de réserves importantes: « sinon, je fumerais trop. » Stratégique, il limite sa consommation: il ne fume pas au travail et ne consomme qu'à certains moments (le

soir, pendant les vacances ou les fins de semaine...) ou avec certaines personnes. Il ne consomme pas d'autres drogues.

4. L'expert: il sait tout sur le cannabis. Consommant à une fréquence élevée, il dispose toujours de réserves et de fournisseurs à portée de la main. La consommation de cannabis fait partie intégrante de sa vie et il ne l'envisage pas sans elle. Expert et militant « pro-cannabis » à la fois, il fume tous les jours ou presque. C'est un fumeur de tabac, il consomme de l'alcool et éventuellement d'autres drogues.

5. Le fumeur: il fume tous les jours, sans exception, indifféremment seul ou accompagné. C'est un amateur d'herbe ou de haschich; il en connaît la plupart des variétés, les lieux de production, les qualités. Sa consommation est telle qu'il peut fumer à tout moment de la journée, y compris pendant ou avant son travail quel qu'il soit (artisan, ouvrier, peintre, informaticien, cadre, dentiste...). S'il a une quarantaine d'années, il est plutôt réfléchi et ralenti, comme amorti au plan mental par une ivresse prolongée et peu visible. Il consomme peu ou pas de tabac et ne boit pas d'alcool, mais prend de la cocaïne à l'occasion. S'il est plus jeune, il consomme d'autres produits (ecstasy, L.S.D., champignons). C'est un « fumeur » dans la mesure de la fréquence de sa consommation et de sa maîtrise apparente des effets du produit: aucune activité professionnelle ou privée n'est incompatible avec sa consommation.

6. L'accro: Il fait partie des gros consommateurs qui organisent peu et contrôlent peu leurs consommations. Il fume le matin comme le soir, à domicile comme dans les lieux publics, mais toujours en grosses quantités. Il est parfois ancien alcoolique ou ancien toxicomane. Si le cannabis vient à manquer, un problème se pose à lui et qu'il doit résoudre sans délai.

Les fonctions du cannabis.

La consommation du cannabis a de multiples fonctions. Un jeune mineur de moins de 18 ans et un quinquagénaire n'aborde pas le cannabis de la même manière. L'usage du cannabis n'est pas le même pour un consommateur occasionnel qui tire sur un joint qui tourne dans une fête et un consommateur régulier. Par conséquent, il découle logiquement de la consommation du cannabis une extrême diversité des fonctions.

L'ivresse cannabique est bien entendu un des éléments recherchés. Mais cette ivresse n'est pas tout. Certains utilisent le cannabis aussi bien comme somnifère en remplacement de médicaments ou à la place d'un verre d'alcool. D'autres en consomment avant d'aller travailler, le matin. Il ne s'agit pas de se droguer pour

supporter un travail difficile ou fastidieux mais, plutôt, d'une pratique qui accompagne le travail sans toujours le perturber de façon manifeste. Le cannabis, dans ce cas de figure, devient en quelque sorte une « drogue de confort », compatible avec nombre d'activités dont, en premier lieu, les activités manuelles. Ce type d'utilisation peut être tout à fait régulier et il existera alors, dans le budget de la personne ou du ménage, une somme fixe réservée à l'achat du Haschich ou de la Marijuana. Il peut être, au contraire, tout à fait épisodique, le sujet conservant un peu de cannabis chez lui, allant même jusqu'à en oublier l'existence, ou bien alors dépendant d'une connaissance qui pourra lui en fournir le moment venu. Enfin, le Haschich a une valeur toute particulière en tant que drogue: il s'agit d'un produit qui pourra être consommé pour communiquer, c'est à dire pour améliorer la qualité du contact et de l'échange, pour situer la rencontre ou le dialogue à un certain niveau de sensibilité et de convivialité, peut-être à la façon des amateurs de vins et de gastronomie.

3. Les outils du fumeur.

Les outils du consommateur de cannabis ne se limitent pas aux différents instruments qui lui permettent de consommer. Il existe en fait toute une industrie autour de cette consommation, qu'il s'agisse de livres, de productions artisanales ou artistiques, qui font référence au cannabis: vêtements, bijoux, disques, affiches... Nous n'examinons ici que les outils qui servent directement à la consommation.

« Il m'a montré non sans fierté, son matériel: « fumer, c'est un rituel ». Il pré-découpe ses cartons pour le filtre. Ainsi, il dispose d'un tas de cartons rassemblés par un élastique. Il y a le couteau suisse - avec ciseaux pour découper les filtres en forme de cône- et la pince à épiler pour tenir la boulette quand il la chauffe, l'assemblage du papier à cigarette avec trois feuilles d'une marque spécifique, la marque JOKER, le tout rangé dans une boîte à cigarette décorée qu'il range à l'abri du regard de ses filles dans le meuble de la chaîne HIFI. »

Le tabac:

Le tabac est très souvent associé à la consommation du cannabis, surtout sous la forme de résine. Son rôle est de faciliter la combustion progressive de la résine dans un « joint » ou dans une pipe. Certains consommateurs non fumeurs de tabac préparent et fument de l'herbe ou de la résine sans

tabac. Pour l'herbe, il s'agit essentiellement de « joints » finement roulés à la main. Pour la résine, divers autres procédés permettent d'aspirer la fumée produite par la combustion d'un morceau de résine: certains utilisent de petites pipes spécialement conçues à cet effet; d'autres se contentent d'aspirer la fumée (directement ou par un tube) qui se dégage d'un petit morceau de résine qui se consume au bout d'une aiguille par exemple.

Le tabac blond est le plus souvent utilisé par les consommateurs de cannabis. Les usagers achètent des cigarettes avec ou sans filtre qu'ils découpent pour en extraire la quantité de tabac qu'ils veulent mélanger avec leur produit. Certains marques ont la préférence des consommateurs. Les cigarettes Camel, par exemple, sont souvent associées par les usagers au cannabis. Le tabac en vrac est moins utilisé, le tabac brun est encore moins utilisé. De manière générale, les fumeurs de joints évitent les tabacs trop forts et, inversement, les tabacs « ultra-light ».

Les cigarettes ou le tabac ont aussi une autre fonction, celle de la confection du filtre. Ils peuvent soit utiliser une petite quantité de tabac en tant que filtre, soit couper une partie de la cigarette (1 cm environ) qui fera office de filtre et ne sera pas consommée. Les cigarettes, enfin, peuvent être vidées de leur contenu et remplies de nouveau avec le mélange.

Les fumeurs de kif, quant à eux, préfèrent un tabac naturel, noir. Quand ils confectionnent eux-mêmes leur kif, ils choisissent le tabac avec beaucoup de soin.

Le papier à rouler:

Les papiers à rouler sont disponibles dans le commerce, particulièrement dans les bureaux de tabacs. Ils sont destinés aux fumeurs de tabacs qui roulent leurs cigarettes. Il s'agit d'un papier à rouler de petite taille « format cigarettes ». Les fumeurs de cannabis utilisent largement cette source d'approvisionnement. Mais, ils ont aussi la possibilité de se procurer du papier à rouler auprès de petits commerçants plus spécialisés. Aux marchés aux Puces par exemple, à Paris, on peut trouver des papiers à rouler de différentes tailles et de différentes couleurs: normal, large, super long, coloré, parfumé...

Ils sont emballés dans du papier cartonné qui est parfois utilisé comme filtre. Il existe également des rouleaux de papier. Le préparateur, dans ce cas, détermine lui-même le format qui lui convient. Pour préparer un gros joint à partir de feuilles simples, le préparateur composera un collage de deux ou plusieurs feuilles. Un des formats les plus courants

est le « trois feuilles » qui permet la confection d'un joint pour plusieurs fumeurs.

Les fumeurs ont leur préférence pour telle ou telle marque de papier à rouler. Ils la choisissent en fonction de la qualité du papier et de la qualité de la colle servant à souder le joint. Chacun, en fait, à ses habitudes et en change peu.

Le papier à rouler est indispensable pour la confection des joints. Il fait parfois l'objet d'échanges et peut même être revendu à l'unité chez les jeunes consommateurs. Le fumeur invite souvent celui qui l'a dépanné en papier à rouler.

Le filtre:

Celui-ci sert moins à filtrer la fumée qu'à permettre la consommation la plus complète possible du mélange. Il est installé à l'extrémité utilisée pour aspirer la fumée. Cette partie du joint permet aux consommateurs de mieux tenir le joint entre les doigts. Il s'agit de bouts de carton roulés ou de bouts de cigarettes installés à l'extrémité du joint et parfois renforcés à l'aide d'un deuxième papier à rouler. Les bouts de cigarettes utilisées comme filtre et appelés « filtres marocains » sont installés à une extrémité du papier. Ce type de filtre permet de refroidir la fumée et de consommer entièrement le mélange du joint.

L'ensemble, mélange et filtre, est roulé dans un seul et même papier. Les consommateurs ont souvent recours aux bouts de cartons les plus accessibles. Ils sont souvent prélevés sur les paquets de cigarettes ou sur l'emballage du papier à rouler. Mais il peut s'agir aussi de tickets de métro ou d'autres types de cartons ou de papiers. Certains préparent à l'avance des morceaux de cartons découpés soigneusement à l'aide de ciseaux. L'absence de filtre au moment de la consommation conduit les consommateurs à improviser pour en trouver. Toutes sortes d'objets en papier peuvent faire office de filtre. Il nous a même été signalé l'utilisation de documents importants tels que les papiers d'identité. Signalons enfin, que certains consommateurs confectionnent des petits joints d'herbe « stick » sans filtre.

Le feu:

Le feu -les allumettes, le briquet, la bougie, la plaque électrique ou à gaz-, ici comme ailleurs, a de multiples utilisations.

CULTURE

<i>Vous le faites pour</i>	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
Votre consommation personnelle	217	28,26	60	18,81	277	25,48
Revendre	11	1,43	4	1,25	15	1,38
Offrir	140	18,23	37	11,60	177	16,28
Autres	22	2,86	2	0,63	24	2,21
Pas de réponse	549	71,48	258	80,88	807	74,24
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00
<i>Nombre de plants produits sur une année</i>		Hommes		Femmes		Global
Moyenne		13,85		6,72		12,25
Minimum		0,00*		0,00*		0,00*
Maximum		800,00		54,00		800,00
Répondants	221	28,78	64	20,06	285	26,22
NSP	547	71,00	255	80,00	802	74,00
<i>Lieu de culture</i>	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
Dans un appartement, balcon ou terrasse	107	13,93	34	10,66	141	12,97
Dans un jardin	73	9,51	24	7,52	97	8,92
Autres	60	7,81	13	4,08	73	6,72
Pas de réponse	551	71,74	258	80,88	809	74,43
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00

RESERVE DE CANNABIS

<i>Sur le dernier mois</i>	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
Oui	492	64,06	173	54,23	665	61,18
Non	275	35,81	145	45,45	420	38,64
Pas de réponse	1	0,13	1	0,31	2	0,18
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00
<i>Quantité en grammes</i>		Hommes		Femmes		Global
Moyenne		197,31		61,91		163,63
Minimum		1,00		1,00		1,00
Maximum		30000,00*		1000,00		30000,00*
Répondants	468	60,94	155	48,59	623	57,31
NSP	24	3,00	18	6,00	42	4,00

UTILISATION DE LA RESERVE

<i>Consommation personnelle</i>	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
Oui	479	97,36	163	94,22	642	96,54
Non	13	2,64	10	5,78	23	3,46
Base :	492	64,06	173	54,23	665	61,18
<i>Partagée</i>	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
Oui	430	87,40	152	87,86	582	87,52
Non	59	11,99	21	12,14	80	12,03
Pas de réponse	3	0,61	0	0,00	3	0,45
Base :	492	64,06	173	54,23	665	61,18
<i>Donnée</i>	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
Oui	296	60,16	113	65,32	409	61,50
Non	195	39,63	59	34,10	254	38,20
Pas de réponse	1	0,20	1	0,58	2	0,30
Base :	492	64,06	173	54,23	665	61,18
<i>Revendue</i>	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
Oui	128	26,02	32	18,50	160	24,06
Non	362	73,58	141	81,50	503	75,64
Pas de réponse	2	0,41	0	0,00	2	0,30
Base :	492	64,06	173	54,23	665	61,18
<i>Échangées</i>	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
Oui	87	17,68	21	12,14	108	16,24
Non	404	82,11	152	87,86	556	83,61
Pas de réponse	1	0,20	0	0,00	1	0,15
Base :	492	64,06	173	54,23	665	61,18
<i>Conservée</i>	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
Oui	211	42,89	67	38,73	278	41,80
Non	278	56,50	105	60,69	383	57,59
Pas de réponse	3	0,61	1	0,58	4	0,60
Base :	492	64,06	173	54,23	665	61,18

REVENTE (sur le dernier mois)

<i>Avec un bénéfice</i>	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
Oui	113	14,71	23	7,21	136	12,51
Non	604	78,65	269	84,33	873	80,31
Pas de réponse	51	6,64	27	8,46	78	7,18
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00
<i>C'est une pratique</i>	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
Régulière	47	41,59	7	30,43	54	39,71
occasionnelle	54	47,79	9	39,13	63	46,32
exceptionnelle	12	10,62	7	30,43	19	13,97
Base :	113	14,71	23	7,21	136	12,51

PRATIQUES ECHANGE DE CANNABIS

	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
Oui	108	14,06	27	8,46	135	12,42
Non	633	82,42	276	86,52	909	83,62
Pas de réponse	27	3,52	16	5,02	43	3,96
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00
<i>C'est une pratique</i>	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
Régulière	19	17,59	5	18,52	24	17,78
occasionnelle	59	54,63	12	44,44	71	52,59
exceptionnelle	27	25,00	9	33,33	36	26,67
Pas de réponse	3	2,78	1	3,70	4	2,96
Base :	108	14,06	27	8,46	135	12,42

CONSOMMATION D'ALCOOL						
	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
Oui	676	88,02	266	83,39	942	86,66
Non	92	11,98	53	16,61	145	13,34
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00
Produit consommé	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
De la bière	413	61,09	105	39,47	518	54,99
du vin	314	46,45	156	58,65	470	49,89
des alcools forts	239	35,36	105	39,47	344	36,52
Base :	676	88,02	266	83,39	942	86,66
Fréquence et quantité	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
une ou plusieurs fois par jour	241	35,65	49	18,42	290	30,79
une ou plusieurs fois par semaine	301	44,53	135	50,75	436	46,28
une ou plusieurs fois par mois	78	11,54	47	17,67	125	13,27
rarement	56	8,28	35	13,16	91	9,66
Base :	676	88,02	266	83,39	942	86,66
Nombre de verres par jour		Hommes		Femmes		Global
Moyenne		4,26		3,56		4,14
Minimum		1,00		0,00		0,00
Maximum		40,00		20,00		40,00
Répondants	240	31,25	51	15,99	291	26,77
NSP	436	57,00	215	67,00	651	60,00
Nombre de verres par semaine		Hommes		Femmes		Global
Moyenne		9,58		6,53		8,65
Minimum		1,00		1,00		1,00
Maximum		40,00		20,00		40,00
Répondants	301	39,19	133	41,69	434	39,93
NSP	375	49,00	133	42,00	508	47,00
Nombre de verres par mois		Hommes		Femmes		Global
Moyenne		12,94		9,97		11,88
Minimum		1,00		1,00		1,00
Maximum		60,00		40,00		60,00
Répondants	78	10,16	43	13,48	121	11,13
NSP	598	78,00	223	70,00	821	76,00

CONSOMMATION DE TABAC

	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
Oui	653	85,03	273	85,58	926	85,19
Non	115	14,97	46	14,42	161	14,81
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00
Nombre de cigarettes		Hommes		Femmes		Global
Moyenne		15,63		14,54		15,31
Minimum		1,00		1,00		1,00
Maximum		60,00		40,00		60,00
Répondants	653	85,03	273	85,58	926	85,19
NSP	0	0,00	0	0,00	0	0,00

ANTECEDENTS DE DEPENDANCE (DROGUES, ALCOOL, TABAC)

	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
oui	589	76,69	244	76,49	833	76,63
non	179	23,31	75	23,51	254	23,37
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00
Recours aux soins	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
oui	87	14,77	52	21,31	139	16,69
non	501	85,06	191	78,28	692	83,07
pas de réponse	1	0,17	1	0,41	2	0,24
Base :	589	76,69	244	76,49	833	76,63
Dépendance actuelle	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
oui	470	61,20	195	61,13	665	61,18
non	296	38,54	124	38,87	420	38,64
pas de réponse	2	0,26	0	0,00	2	0,18
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00

EPISODES DE CONSOMMATION INTENSIVE

	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
oui	630	82,03	247	77,43	877	80,68
non	133	17,32	71	22,26	204	18,77
Ne sait pas	4	0,52	1	0,31	5	0,46
Pas de réponse	1	0,13	0	0,00	1	0,09
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00
dernier épisode - nombre de jours						
Moyenne		231,02		198,39		221,79
Minimum		0,50		1,00		0,50
Maximum		5840*		3665*		5840*
Répondants	621	80,86	245	76,80	866	79,67
NSP	9	1,00	2	1,00	11	1,00

PERIODES ABSTINENCES

	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
oui	655	85,29	285	89,34	940	86,48
non	110	14,32	33	10,34	143	13,16
Ne sait pas	3	0,39	1	0,31	4	0,37
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00
Nombre de jours :						
Moyenne		113,14		179,79		133,34
Minimum		1,00		1,00		1,00
Maximum		5475*		4000*		5475*
Répondants	651	84,77	283	88,71	934	85,92
NSP	4	1,00	2	1,00	6	1,00
Souhait d'arrêter la consommation						
Oui	239	31,12	92	28,84	331	30,45
Non	517	67,32	220	68,97	737	67,80
Ne sait pas	12	1,56	7	2,19	19	1,75
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00
Épisodes de modération						
Oui	475	61,85	192	60,19	667	61,36
Non	287	37,37	127	39,81	414	38,09
Ne sait pas	6	0,78	0	0,00	6	0,55
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00

EVOLUTION ACTUELLE DE LA CONSOMMATION

	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
stable	486	63,28	189	59,25	675	62,10
en augmentation	97	12,63	45	14,11	142	13,06
en diminution	173	22,53	83	26,02	256	23,55
Ne sait pas	11	1,43	2	0,63	13	1,20
Pas de réponse	1	0,13	0	0,00	1	0,09
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00

ETES VOUS ACTUELLEMENT EN BONNE SANTE

	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
oui	691	89,97	293	91,85	984	90,52
non	77	10,03	26	8,15	103	9,48
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00

CONSEQUENCES LIEES A LA CONSOMMATION

	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
oui	43	5,60	29	9,09	72	6,62
non	713	92,84	287	89,97	1000	92,00
N.S.P.	12	1,56	3	0,94	15	1,38
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00
Avez-vous eu recours aux soins	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
oui	21	48,84	13	44,83	34	47,22
non	22	51,16	16	55,17	38	52,78
Base :	43	5,60	29	9,09	72	6,62
Précisez	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
médecin généraliste	10	47,62	7	53,85	17	50,00
hôpital général	5	23,81	1	7,69	6	17,65
institution spécialisée	4	19,05	0	0,00	4	11,76
autre	4	19,05	6	46,15	10	29,41
Base :	21	2,73	13	4,08	34	3,13

ENTOURAGE

<i>Nombre de personnes consommant</i>		Hommes		Femmes		Global
Moyenne		87,18		59,90		79,16
Minimum		3,00		4,00		3,00
Maximum		2000*		600*		2000*
Répondants	763	99,35	318	99,69	1081	99,45
NSP	5	1,00	1	0,00	6	1,00
<i>Problèmes avec leur santé</i>	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
oui	139	18,10	63	19,75	202	18,58
non	598	77,86	243	76,18	841	77,37
N.S.P.	31	4,04	13	4,08	44	4,05
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00
<i>Problèmes avec la police</i>	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
oui	621	80,86	239	74,92	860	79,12
non	139	18,10	74	23,20	213	19,60
N.S.P.	8	1,04	6	1,88	14	1,29
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00
<i>Problèmes avec le travail</i>	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
oui	212	27,60	81	25,39	293	26,95
non	518	67,45	225	70,53	743	68,35
N.S.P.	38	4,95	13	4,08	51	4,69
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00
<i>Problèmes avec la famille</i>	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
oui	360	46,88	153	47,96	513	47,19
non	363	47,27	149	46,71	512	47,10
N.S.P.	45	5,86	15	4,70	60	5,52
pas de réponse	0	0,00	2	0,63	2	0,18
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00

CANNABIS DANS LA FAMILLE

<i>Les parents fument</i>	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
oui	50	6,51	26	8,15	76	6,99
non	680	88,54	276	86,52	956	87,95
N.S.P.	17	2,21	5	1,57	22	2,02
non concerné	21	2,73	12	3,76	33	3,04
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00
<i>Les enfants fument</i>	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
oui	20	2,60	8	2,51	28	2,58
non	162	21,09	71	22,26	233	21,44
N.S.P.	11	1,43	3	0,94	14	1,29
non concerné	575	74,87	237	74,29	812	74,70
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00
<i>Le frère, la soeur fume</i>	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
oui	383	49,87	175	54,86	558	51,33
non	290	37,76	103	32,29	393	36,15
N.S.P.	23	2,99	4	1,25	27	2,48
non concerné	72	9,38	37	11,60	109	10,03
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00
<i>Le conjoint(e) fume</i>	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
oui	236	30,73	149	46,71	385	35,42
non	105	13,67	15	4,70	120	11,04
nsp	8	1,04	0	0,00	8	0,74
non concerné	419	54,56	155	48,59	574	52,81
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00

PROPORTION DE CONSOMMATEURS DANS L'ENTOURAGE

<i>Proportion</i>		Hommes		Femmes		Global
Moyenne		60,18		57,70		59,45
Minimum		1,00		0,00		0,00
Maximum		100,00		100,00		100,00
Répondants	763	99,35	319	100,00	1082	99,54
NSP	5	1,00	0	0,00	5	0,00

CANNABIS ET LOI

<i>Il est en France</i>	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
autorisé	2	0,26	1	0,31	3	0,28
toléré	88	11,46	38	11,91	126	11,59
interdit	674	87,76	279	87,46	953	87,67
N.S.P.	4	0,52	1	0,31	5	0,46
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00
<i>Problèmes légaux</i>	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
oui	246	32,03	54	16,93	300	27,60
non	522	67,97	264	82,76	786	72,31
pas de réponse	0	0,00	1	0,31	1	0,09
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00
<i>Si oui</i>	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
interpellation	203	82,52	44	81,48	247	82,33
incarcération	43	17,48	2	3,70	45	15,00
autre	44	17,89	11	20,37	55	18,33
Base :	246	32,03	54	16,93	300	27,60
<i>Problèmes légaux pour d'autres raisons</i>		Hommes	N	Femmes	N	Global
oui	220	28,65	51	15,99	271	24,93
non	548	71,35	267	83,70	815	74,98
pas de réponse	0	0,00	1	0,31	1	0,09
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00
<i>Si oui</i>	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
interpellation	143	65,00	33	64,71	176	64,94
incarcération	70	31,82	8	15,69	78	28,78
autre	48	21,82	16	31,37	64	23,62
pas de réponse	0	0,00	1	1,96	1	0,37
Base :	220	28,65	51	15,99	271	24,93

Il peut servir à ceux qui doivent découper de gros morceaux de résine. Les gros morceaux sont réchauffés pour être divisés en barrettes. Certains utilisent le sèche-cheveux pour ramollir les gros morceaux. Le couteau peut également être chauffé pour éviter d'émietter la « savonnette » ou le « kilo ». La qualité du cannabis peut être testée en en faisant brûler une pointe.

Le fumeur, de son côté, l'utilise pour chauffer sa « boulette » et l'émietter avant de le mélanger au tabac. Le feu est utile également lors de la fabrication du joint: il sert à le chauffer. Il est enfin indispensable pour la consommation elle-même. Allumer le joint, le rallumer lorsqu'il s'éteint.

Les pipes:

Les fumeurs de cannabis possèdent souvent des pipes même s'ils ne les utilisent pas régulièrement. Ils ont recours à ces pipes lorsqu'ils sont en panne de papier ou quand ils n'ont pas envie de « rouler ». Elles sont composées d'un tuyau pour aspirer la fumée et d'un fourneau.

« Les deux colocataires semblent être très équipés en ce qui concerne le shit et sa consommation. En effet, sur la table, il y a une petite pipe à eau (récipient en verre et petit tube, décorée d'un dessin représentant une feuille de cannabis), et les invités se passent un énorme bang (presque 50 centimètres) en bambou. Tout le monde rit et parle fort. »

Il existe différentes sortes de pipes pour fumer le cannabis, étant entendu que les pipes standard, type Saint-Claude, peuvent également être utilisées. Nous pouvons distinguer les types suivants: 1) les chiloms; 2) les pipes à eau; 3) les pipes à résine; 4) les pipes à herbe; 5) les autres pipes.

Les chiloms sont faits d'une seule pièce en terre cuite, parfois en bois ou en métal. Les plus appréciés sont en terre ou en marbre. Ce sont des pipes en forme de cône, comme un joint, de tailles variables, de 7 cm à 15 cm environ. Pour fumer avec un chilom, il faut y déposer un petit caillou ou une boule en papier aluminium serré, ce qui permet au fumeur d'aspirer la fumée sans avaler de tabac. Cette pipe rudimentaire est le plus souvent équipée d'un safi, c'est à dire d'un bout de tissu de la taille d'un mouchoir qui enveloppe l'orifice du chilom. Les usagers prennent grand soin de cet ustensile qui doit toujours être propre et humide: il sert de filtre et permet au fumeur de ne pas se brûler les doigts.

L'utilisation du chilom demande un véritable apprentissage pour tenir la pipe dans les mains: il s'agit de tenir le chilom dans les deux mains de façon à aspirer la fumée de façon efficace. Les deux mains, jointes de diverses façons, doivent constituer un espace le plus hermétique possible, espace par lequel passera la fumée. Cette façon de fumer était très répandue dans les années 70 et était toujours utilisée en groupe. Procédé très efficace, le chilom semble délaissé actuellement. Peut-être du fait des difficultés techniques, peut-être aussi du fait que la fumée est tellement âcre que le fumeur tousse violemment, presque toujours.

Le bang est composé d'un tube de bambou, de verre ou de carton, mesurant de 15 à 25 cm de long et de 5 à 7 cm large. Il est équipé d'un petit fourneau, voire d'un joint qui est installé sur le cylindre, à l'une de ses extrémités. Le fumeur obture l'une des extrémités et aspire de l'air par l'autre. Quand le tube est rempli de fumée, il libère la première extrémité et aspire de l'autre: en une bouffée, il aspire toute la fumée. Il s'agit d'un procédé très efficace; mais, contrairement au chilom, il fait peu tousser.

Les pipes à eau. Il en existe de nombreux modèles dont certains sont spécialement destinés au cannabis. Les usagers peuvent également en fabriquer de façon artisanale. Le narguilé, qui est en principe utilisé pour fumer du tabac, est composé d'un fourneau, d'un flacon au trois quarts plein d'eau et d'un long tuyau flexible par lequel la fumée est aspirée.

Les pipes à résine. Il s'agit de pipes courtes, soit en métal soit en verre, qui sont équipées d'un tout petit fourneau: l'utilisateur dépose un morceau de haschich dans le fourneau et l'allume avec un briquet. Quand le morceau de haschich commence à se consumer, il aspire la fumée. Elles sont surtout utilisées par les non-fumeurs (de tabac).

Les pipes à herbe. Elles sont également utilisées par les usagers qui ne veulent pas fumer de tabac. Elles sont de tailles variables; le fourneau est généralement équipé d'une grille qui empêche les brins d'herbe de traverser le fourneau.

Il existe enfin d'autres modèles de pipe. Le sebsi est composé d'un long tuyau en bois, de 20 à 30 cm environ, et d'un tout petit fourneau en terre cuite. Il est principalement utilisé au Maroc, par les fumeurs de kif. Le sebsi se fume en 2 ou 3 aspirations. A la fin de la dernière bouffée, le fumeur souffle brièvement dans le tuyau et vide la pipe.

Autres ustensiles.

Le papier aluminium. Il a de multiples usages (conservation des produits) mais peut servir aussi comme surface pour brûler du haschich et le consommer. Il existe aussi un procédé qui consiste à recouvrir un verre avec une feuille d'aluminium, d'y percer un orifice pour aspirer et de tout petits orifices sur lesquels sera déposé le haschich. Le fumeur aspire la fumée qui passe par le verre.

Le crocodile. Petite pince, ustensile d'électricien, pince à épiler, permettant de tenir un joint presque entièrement consumé, sans se brûler les doigts.

Surface de préparation:

Le matériel ainsi réuni est déposé sur une surface utilisée comme plan de travail: cannabis, tabac, papier à rouler, filtre et un briquet ou des allumettes. Cela permettra au consommateur d'avoir tout le matériel devant lui pour s'attaquer à la préparation. Cela peut se faire directement sur une table ou un bureau lorsque les consommateurs sont assis sur des chaises. Lorsqu'ils sont assis par terre, ils peuvent utiliser un livre ou une planche. Lorsqu'il y a préparation de joint dans la rue, le mélange est préparé dans une main (généralement la gauche). Avec la main droite, le consommateur se débrouille pour retirer le papier et trouver le filtre.

La préparation:

Dans la pratique une seule personne se charge de la préparation pour le groupe. Les fumeurs de cannabis lorsqu'ils se réunissent ne préparent pas et ne fument pas chacun son joint ou sa pipe dans son coin. C'est tout le contraire, le joint préparé par une seule personne est partagé avec les autres. Il passe d'une personne à une autre et lorsqu'il est éteint un autre joint est préparé. Pour la préparation du mélange qui va être utilisé, certains gestes sont communs qu'il s'agisse de joints ou de pipes. Il s'agit par exemple du bout de résine qui est brûlé pour qu'il soit effrité, de la cigarette dont on mouille le papier pour en extraire le tabac. L'herbe est triée pour en éliminer les graines et les bouts de branches dures. Cette tâche est souvent confiée à la personne la plus habile dans ce domaine. Un bon préparateur doit savoir bien doser le mélange, faire un bon collage de papier à rouler et faire attention à l'esthétique du joint.

La préparation du joint: La préparation d'un joint pour une consommation personnelle ou même pour deux personnes peut aller très vite. Par contre, préparer un joint pour un groupe est une tâche plus délicate. C'est le moment où parfois les autres activités sont suspendues. Ceux qui s'apprêtent à fumer une cigarette diffèrent cette consommation et attendent le passage du joint. Tous les regards se tournent vers celui qui prépare le joint. Parmi les premiers gestes, la préparation du papier, un ou plusieurs papiers qui vont être collés pour recevoir le mélange. Ensuite, il faut chauffer le morceau de haschich pour en extraire la quantité qui va servir à la préparation du joint. Pour le préparateur, il s'agit de doser le joint de manière à ce qu'il soit apprécié par l'ensemble du groupe. Le préparateur expérimenté (« expert ») prépare son mélange dans la main. Il mélange tabac et résine tiède, émietlée, dans sa main et malaxe l'ensemble soigneusement jusqu'au moment où il obtient une boule presque consistante, un peu humidifiée par la peau. L'opération peut durer plusieurs minutes. Ceci étant fait, il dispose le mélange sur le papier et roule. Le joint est terminé quand le mélange a été convenablement tassé dans le papier, ni trop, ni trop peu, et que l'excédent de papier a été retiré ou brûlé.

« Ils roulent de manière très « classique »: du tabac pris d'une blonde dont on a mouillé, sur toute sa longueur, le papier avec la langue pour pouvoir l'ouvrir et faire glisser le tabac directement de la cigarette aux deux -le plus souvent- feuilles à rouler disposées et collées en angle droit. Ils « émiettent » le tabac et y saupoudrent du shit qui s'effrite facilement au doigt après avoir été chauffé à la flamme d'un briquet. »

« Le couple buvait l'apéritif à mon arrivée (20h30). Au bout d'une demi-heure d'entretien, me demande si cela ne me dérange pas qu'ils roulent un joint en ma présence. Il roule le premier joint et sa femme en roulera un second une demi-heure plus tard. en forme de cône de taille importante. Le morceau de haschisch disponible, rangé dans une grande boîte en bois est d'une quantité de 3 grammes environ. »

La taille d'un joint dépend du nombre de personnes qui vont le partager et, surtout, du savoir-faire de celui qui « roule ». Cette tâche revient en principe à la personne qui possède ou offre le produit. Certains consommateurs sont réputés pour leur capacité à faire des joints « réussis », réguliers, de tailles variées. D'autres renoncent à faire les joints ou utilisent de petites machines à rouler. Souvent, par politesse, celui qui a préparé le joint le donne à un voisin pour qu'il l'allume. Certains usagers n'allument jamais un joint, ne sachant pas le faire ou craignant de l'allumer incomplètement.

Dans un groupe, les joints tournent d'une personne à une autre, en principe dans le même ordre. Si le groupe est important, un

deuxième joint est préparé avant que le premier soit terminé. Plusieurs joints peuvent alors circuler en même temps.

La préparation de la pipe: La préparation d'une pipe est différente. Elle est le plus souvent utilisée pour fumer l'herbe seule ou le mélange tabac et herbe ou encore haschich et tabac. L'herbe est triée sur planche ou papier cartonné pour en extraire les graines et les morceaux de branches. Elle est parfois hachée avant l'usage. Lorsque la pipe est munie d'un fourneau relativement grand, le préparateur met un peu de tabac au fond de la pipe avant d'y placer le mélange ou l'herbe.

La préparation dans les lieux publics: Dans la rue, le consommateur ne dispose pas d'un plan de travail. Pour des raisons de discrétion, la préparation du joint se fait dans la main. Il existe mille et une façons de rouler discrètement. Une des façons de faire est la suivante: le consommateur prépare son joint en suivant plus ou moins cet ordre: 1) préparation du filtre (qui sera dissimulé derrière l'oreille); 2) préparation de la feuille ou du collage (qui sera tenu à portée de la main); 3) vider le contenu d'une cigarette dans la main gauche; 4) chauffer la boulette de résine entre le pouce et l'index de la main gauche; 5) émietter la résine à l'aide de la main droite; 6) mélanger la résine et le tabac; 7) poser le papier ou le collage sur le mélange; 8) renverser le tout, rouler et coller le joint en se servant des deux mains. Ceci en surveillant à droite et à gauche le passage ou l'arrivée de personnes indésirables (policiers, membre de la famille...). Dans certains cas ces différentes opérations sont interrompues pour être reprises ultérieurement et parfois dans un endroit différent. D'autres procédés sont courants, quand les joints n'ont pas été préparés à l'avance, comme l'utilisation des paquets de tabac qui servent à la fois pour contenir le matériel (boulette, filtre, papier) et comme plan de travail relativement discret.

La fin du joint:

Quand il est mal préparé, ou trop long, le joint s'éteint souvent. Fumé à plusieurs, il a parfois besoin d'être allumé plusieurs fois avant de finir définitivement dans un cendrier. C'est régulièrement ce qui se produit quand un des membres du groupe oublie de le passer à son voisin.

Le fumeur qui éteint le joint en dernier consulte ses voisins immédiats et les prévient: il montre qu'il n'y a plus rien à fumer ou qu'il n'est plus possible de tenir le joint entre deux doigts. Dans ce dernier cas, s'il s'agit d'un joint d'herbe, il peut néanmoins utiliser une pince en métal ou un crocodile de

façon à consommer le joint jusqu'à sa dernière extrémité sans se brûler.

Surtout pour l'herbe, les joints terminés sont parfois conservés afin de récupérer les dernières miettes non brûlées. Dans une voiture, le joint est plus souvent jeté par la fenêtre que dans le cendrier, ceci par souci de discrétion.

4. La loi.

Comme la consommation du cannabis est banalisée et en même temps interdite par la loi, elle engendre en pratique des situations très diverses aussi bien de la part des services de la police, de la gendarmerie, de la douane et de la justice que de la part des consommateurs eux-mêmes. Les attitudes des uns et des autres varient souvent selon qu'il s'agit d'une grande ville, d'un village, d'une cité de banlieue ou d'une ville moyenne.

Les services de justice et de police, d'une région à une autre, peuvent être réputés pour leur plus grande sévérité ou tolérance.

« Il y a déjà deux vitesses. Par rapport à où tu habites. Tu te fais attraper à Cahors, tu as deux grammes de haschich, tu passes au tribunal. Tu te fais attraper à Toulouse, on va te prendre ta carte d'identité, te prendre ton haschich et on ne te gardera pas. »

D'une façon générale, et notamment dans les grandes villes, les usagers de cannabis ont affaire à des policiers ou des gendarmes non spécialisés. L'interpellation pour « usage de cannabis » n'intervient qu'à l'occasion d'un contrôle (plan vigipirate en 1995) ou d'une situation particulière (y compris un délit d'une autre nature). Mais, en amont de l'interpellation elle-même, de multiples situations témoignent de ce que l'usage du cannabis, pour les policiers eux-mêmes, s'est banalisé.

Les relations avec la police:

D'une façon générale, les sujets évitent toute relation avec les services de police. Quand ils le sont, il s'agit souvent de simples contrôles, accompagnés ou non d'une fouille.

Lorsqu'il s'agit de la consommation d'un joint, les sujets peuvent être conduits au commissariat (surtout en cas de délit

associé, par exemple si les policiers trouvent sur la personne une certaine quantité de cannabis ou une autre drogue) ou simplement bénéficiaire d'un rappel à la Loi: souvent, les policiers et les gendarmes demandent au fumeur d'écraser son joint (et de ne pas recommencer). Parfois, dans des circonstances comparables, si les personnes sont trouvées en possession d'une petite quantité (boulette, barrette entamée), elles se retrouvent au commissariat et peuvent être gardées à vue. Pour des quantités relativement plus importantes, les personnes sont présentées à la justice.

« Police, des potes, mais cela n'a jamais été très loin, les flics leur ont confisqué « on le fumera à ta place. » Un autre pote, les flics lui ont laissé le petit bout (un pétard). Les flics ce sont des bandits, mais ils ont la loi pour eux. »

« On fume un joint dans la rue, on est tombé sur des flics en civil. Ils nous ont pris le joint, fouillé un peu et fait la morale. Mais rien de méchant « si vous voulez fumer, faites le chez vous et pas dans ce quartier, il y a plein de flics en civil. »

Les suites d'une interpellation se limitent souvent à la confiscation du joint ou de la boulette. Pour les plus jeunes, les familles sont informées.

« Des copains dans la rue se sont faits interpellés pour un joint, famille, prise du bout puis destruction. Sans suite. »

« J'ai été plusieurs fois interpellé, fouillé mais jamais fiché pour ma consommation de cannabis. »

« Des copains, dans la rue fumaient un joint, les flics sont arrivés : interpellation, fouille dégradante, puis sans suite aucune (saisie du bout du joint et du morceau). »

« Des copains fumaient dans la rue, ils se sont fait attraper par la police, certains sont restés en garde à vue, d'autres ont été incarcérés. La police à tout confisqué. »

« Un copain dont les flics ont trouvé un pétard dans sa voiture, au feu rouge en bas de chez lui. Les parents étaient à la fenêtre. Les flics ont démonté toutes les garnitures et n'ont rien trouvé. Ils ont emmené au poste un jeune pour une boulette. Les flics ont mis les parents dans le coup. Les parents ont eu des problèmes avec ce jeune qui a fugué. »

« Un copain qui fumait dans la rue, il s'est fait serrer par deux flics en civil. Mais rien de méchant. Il a été au poste, fiché et sa barrette confisquée. »

« Un plan dans la rue, les flics l'ont serré juste après l'achat : garde à vue plus confrontation avec le dealer (visiblement il l'a reconnu, il est fonctionnaire). »

« Au jardin des plantes avec un joint = contrôle d'identité, trois flics en civil... pas le moral, mais c'est un lieu public, ce n'est pas acceptable, ont confisqué le joint, rien de plus. »

« La seule tolérance, c'est qu'ils ne peuvent pas mettre tous les fumeurs en prison. Une fois j'étais gaulé par des flics, y m'ont même rendu mon haschich. »

« Il y en avait un qui dealait, il s'est fait serrer avec 20-40 grammes de shit : 9 mois fermes plus du sursis. La découverte par les parents dans la chambre de leurs enfants : drame car incompréhension car mauvaises informations, alors que c'était une personne tout à fait fréquentable. »

« Une connaissance en voiture, se fait contrôler par la police pour un clignotant défectueux. A sa tête (cheveux longs, yeux exorbités) fouille, les policiers trouvent 20 grammes, procès et 4.000 Francs d'amende. »

« Alors que j'achetais, les flics m'ont surpris au moment de la transaction (dans la rue). J'étais mineur, ils m'ont demandé mes papiers, pris ma demi-part, mais ne m'ont pas fiché, ni inquiété (genre : « petit con on veut plus te revoir »). »

Les cultivateurs, en règle, sont toujours le plus discret possible. Dans une maison, ils planteront leurs plants à l'abri des regards et de préférence dans des jardins clos de murs, dans des serres, derrière un écran. Sur un balcon ou dans un appartement, il en va de même. Les plantes sont placées de façon à ce qu'elles ne soient pas visibles de dehors et, si possible, des voisins. Les habitants du lieu ne cachent pas leurs plants à leurs amis et aux personnes de confiance (médecins). Ils prennent cependant des précautions par rapport aux autres visiteurs (personnel de service, contrôleur EDF-GDF, postier...). Cette discrétion est tout autant liée au souci de ne pas être reconnu en tant que consommateur (par la famille par exemple) qu'à la peur de la police. La crainte de poursuites inquiète davantage ceux qui ont une véritable plantation, à partir de quelques dizaines de pieds. Mais, pour les planteurs en général, et surtout les petits planteurs, le sentiment d'être hors la Loi n'est pas dominant, conforté par l'idée d'être en dehors de tout circuit illicite et de ne pas en tirer un bénéfice en argent. Pour tous, la culture devrait être au moins tolérée.

« Avec la récolte, tu fais en sorte d'en avoir toute l'année... si les gendarmes ne la récoltent pas à ta place. Il paraît que

l'on n'a pas le droit. Il faut la planquer. C'est un peu dommage, c'est une belle plante déjà. Mais on n'a pas le droit. Sur quel critère ?... je ne sais pas. Donc cette année, je ne vais pas faire la boucle parce que les gendarmes sont venus la ramasser. Ils sont arrivés un matin très très tôt, un matin au lever du jour. Ils m'ont demandé ce que je cultivais... et voila. Ils sont venus un jour que je n'étais pas là, ils ont vu et ils sont revenus. Ils ont tout arraché. Ils ont tout embarqué. Mais ils ont été relativement sympas, si je peux dire. Parce qu'il n'y a eu aucune poursuite. Il n'y a rien eu. Ca s'est passé très bien après. Ils ne m'en ont pas laissé, c'est sûr, mais ça aurait pu se passer beaucoup plus... ça aurait pu être plus chiant. (...) Mais j'ai encore de quoi fumer... parce que je n'ai pas mis les oeufs dans le même panier. Mais je n'ai pas grand-chose... juste pour passer deux trois mois. Dans une semaine je n'ai plus rien. Je ne sais pas si je vais m'en procurer, je n'en sais rien pour l'instant. Je n'y pense pas. Mais une chose est sûre, je n'irai pas remuer ciel et terre pour fumer un pétard. Mais je connais suffisamment de monde qui en ont, eux, cultivé et qui ont eu la chance de ne pas avoir en visite des képis. Entre copains, on s'arrange. »

La douane: Les sujets ont également abordé les problèmes rencontrés à l'occasion d'un passage de frontière. De nombreux consommateurs se refusent à prendre le risque de traverser une frontière avec du cannabis, même s'il s'agit d'une petite quantité. Certains ne passent que des graines, de toutes petites quantités, l'équivalent d'un ou deux joints. Le sens du passage de la frontière est important, selon que l'on va vers un pays plus ou moins sévère par rapport au cannabis. La poste est également utilisée, pour de petites quantités d'herbe ou de haschich.

« A la douane Franco-Suisse avec deux grammes d'herbe. Les douaniers suisses me l'ont fait jeter à la poubelle. C'était perçu comme une infraction, pas un délit. »

« A l'aéroport, à la douane, un groupe d'amis, deux en avaient, ils se sont fait avoir avec 2 - 3 grammes : amende. »

« Ce week-end on s'est fait serrer par la douane sur l'autoroute. Mon pote avait sept grammes sur lui : fiché plus mille francs d'amende. »

« Passage en douane en Algérie, je me suis fait attraper avec un peu d'herbe, 5 jours au poste, j'attendais d'aller au procès, le procureur m'a dit « je vous inculpe pour usage et détention, c'est-à-dire 3 à 5 ans de prison, je vais demander le maximum pour l'exemple », j'étais avec ma copine, chacun une

voiture, elle dormait dans l'enceinte de la douane. J'ai dit que c'était pas de l'herbe mais de la tisane. On s'est plaint que la copine était enceinte, le juge a dit ok je fais analyser le truc, je vous fais accompagner dans un hôtel pour une nuit, les flics avaient amené les passeports à l'hôtel, on a pu les récupérer, reprendre les voitures et rouler 48 heures pour passer le Niger, pour arriver au Mali, on a trouvé un groupe de voitures qui passait la frontière. »

« En allant dans une Rave, les douanes nous ont arrêté. Au moins trente plus des gendarmes. Ca faisait beaucoup de monde. On a payé 500 francs pour 10 grammes d'herbe. »

La loi: La loi, la légalisation, la dépénalisation sont des thèmes que les sujets ont abordé spontanément tout au long de l'enquête. Les points de vue vont tous dans le sens d'une demande d'assouplissement de la législation en vigueur, ce qui se distingue bien d'une revendication de légalisation. La référence à l'alcool est quasi permanente.

Pour certains, la demande est celle d'une légalisation pure et simple.

« C'est incroyable que le cannabis ne soit pas en vente libre. Ca fait moins de mal que l'alcool. En plus on fait de mal à personne. Et si c'était en vente libre, on cotiserait à la sécurité sociale, et la TVA comme pour l'alcool. Alors que le marché noir, c'est la porte ouverte à tous les abus. Je suis pas d'accord. »

Pour beaucoup, la demande est celle d'une dépénalisation ou d'une tolérance.

« Par rapport à certaines questions, il n'est pas facile d'avoir une réponse bien tranchée. J'espère que l'on va aller vers la légalisation de l'usage du cannabis. Le cannabis n'est pas pire que l'alcool dans ses effets. Scientifiquement, il n'est pas prouvé que le cannabis fasse plus de mal que l'alcool. Fumer un pétard, c'est comme boire l'apéritif. Il y a à travers le fait de fumer un joint la recherche d'une certaine convivialité. J'attends de voir les résultats de cette étude et de connaître l'analyse de cette étude. »

« Je ne suis pas forcément pour la légalisation, mais pour la dépénalisation. Je trouve qu'en France, c'est un sujet qui est hyper tabou, ce serait bien que cela soit toléré. Il y a un gros manque d'informations par rapport au cannabis. La majeure partie des gens l'associent aux drogues dures, ce qui est une grosse erreur. »

« Je trouve que l'on devrait tolérer une production personnelle afin d'éviter le commerce et les abus dus à ce commerce. Je ne suis pas forcément pour la légalisation. Je serais plutôt favorable à une tolérance officielle avec certaines limites. »

« Je suis contre la légalisation car cela rapporterait trop d'argent au gouvernement, déjà qu'il se fait plein d'argent sur le cannabis, il s'en ferait plus. Peut-être que la dépénalisation est mieux. »

5. Cannabis et banalité.

L'idée même de la banalité du cannabis en tant que produit (illicite) de consommation n'aurait pas à être discutée si, précisément, elle ne faisait pas l'objet de vives discussions. C'est qu'il s'agit d'une banalité bien curieuse dans la mesure où elle ne se fonde que sur une opposition avec les drogues dites « dures », c'est à dire l'héroïne, la cocaïne et, en vérité, toutes les drogues licites et illicites susceptibles d'être consommées comme des « drogues ». Quant à cette opposition elle est elle-même déconcertante, ne concernant qu'un seul produit: le cannabis, unique figure de proue des drogues dites « douces ». Tout se passe, au niveau de l'image de cette drogue dans le grand public, comme si la seule fonction de la banalité en question était de jouer son contre-exemple vis à vis des drogues en général, ces dernières devant être considérées comme inacceptablement dangereuses par définition.

Cette représentation dominante du cannabis en tant que drogue banale explique assez bien qu'elle puisse véhiculer bien des paradoxes. Le produit en tant que tel ne serait pas très dangereux, sa consommation n'induirait pas de dépendance, elle serait davantage liée -chez les adolescents en particulier- à une volonté de s'opposer aux adultes, une façon de se singulariser. Inversement, le produit représenterait une porte d'entrée à la consommation des autres drogues, elle traduirait l'existence d'un malaise éventuellement profond chez le consommateur. Ces deux lignées d'image ne sont d'ailleurs pas totalement exclusives l'une de l'autre dans la mesure où elles peuvent s'accommoder de l'idée selon laquelle le produit n'a généralement que des effets psychotropes atténués, peu durables et peu violents.

Chez les consommateurs que nous avons rencontrés, le même type de représentation est à l'oeuvre. Drogue « banale », le cannabis est ce produit que « tout le monde fume », qui n'a jamais fait de mal à qui que ce soit et dont la consommation devrait au moins être dépénalisée (si ce n'est encouragée, au vu de ses bienfaits). Inversement, la consommation du produit

peut avoir des inconvénients, elle peut donner lieu à une authentique dépendance, consommée en excès elle est toujours à l'origine d'un malaise à moins qu'elle n'en soit l'expression. Ces deux lignées d'images, contrairement à celles que l'on trouve dans le grand public, se fondent sur une vision du cannabis en tant que produit psychoactif tout à fait consistant: le produit peut être qualifié de « bon » ou de « mauvais », de « fort » ou de « très fort »; telle ou telle autre qualité peut lui être attribuée en termes de senteur, d'arôme, de couleur, d'effet par rapport à l'humeur, la musique, la vigilance... Autrement dit, la vision du cannabis en tant que drogue banale n'exclut nullement la reconnaissance implicite de ses effets réels ou supposés tandis qu'elle se fonde sur l'argument du nombre élevé de fumeurs dans l'entourage.

Ce décalage par rapport à la reconnaissance des effets du produit se traduit bien souvent par une véritable stupéfaction chez ceux qui consomment du cannabis pour la première fois de la vie -« pour ne pas mourir idiot »- en pensant au départ qu'il ne peut s'agir que d'une expérience secondaire, sans lendemain. *« A., âgée d'une trentaine d'années, passe une soirée chez des amis qui sont comme elle non consommateurs réguliers de cannabis. Elle fait la connaissance d'une personne qui dit revenir d'Afrique et avoir rapporté « un joint ». Elle en consomme une petite dose en compagnie de ses hôtes. Un peu plus tard dans la soirée, ses compagnons se rendent compte qu'elle ne bouge plus et ne s'exprime plus: ils la voient inanimée. Pensant qu'elle se trouve dans le « coma », ils téléphonent à SOS médecins tout en se gardant bien de parler du « joint »: il leur est dit que son cas est trop sérieux pour eux. Ils s'adressent alors au SAMU, reçoivent le médecin des pompiers qui, après avoir examiné la patiente, lui administre cinq milligrammes de Valium et lui conseille le repos. Les fumeurs de cette soirée ont été dépassés par la violence des effets du produit et A., la principale intéressée, a réagi à cette violence à sa façon, par un coma hystérique. »*

Cette banalité du produit, telle qu'elle peut se manifester dans le discours des usagers, peut s'argumenter par opposition au discours tenu sur les autres drogues. C'est typiquement le cas de ces usagers qui ont été, à un moment de leur vie, consommateurs d'héroïne et qui ont pu en être dépendants. La drogue cannabis pourrait être vue sous l'angle de la substitution, un produit venant chasser l'autre. En fait, ce n'est pas le cas. La consommation du cannabis est plutôt appréhendée comme faisant partie des éléments d'une évolution qui ont permis au sujet de se désintoxiquer: elle la marque, le résultat, de cette évolution positive.

Il faut bien dire que cette banalité est loin d'être un phénomène passif, qui serait comme inscrit dans l'air du temps ou dans l'époque. Elle est en fait entretenue dans tous les gestes quotidiens du fumeur et du groupe de fumeurs. La consommation s'inscrit dans un rituel de la banalité dont le

modèle pourrait être le partage ordinaire du vin à table, au café ou pendant le pique-nique. Rien d'ostensible dans le geste de celui qui « sort le joint » ou qui « roule ». Les règles élémentaires de la convivialité imposent la discrétion du geste qui, malgré tout, doit rester visible, y compris pour le non-fumeur qui serait présent. Ceci est manifeste dans les lieux publics où le fumeur doit concilier la nécessité d'une certaine prudence (ne pas être repéré par un policier) et le souhait d'être un tant soit peu visible pour les autres. D'où cet étonnement non dissimulé de celui qui se fait interpellé pour usage et, dans le même sens, ce sentiment de satisfaction rassurée de celui à qui un policier se contente de rappeler la loi sans autre forme de procès. Si une drogue est vraiment banale, il n'y a aucune raison pour que sa consommation soit à l'origine de tracasseries inutiles. C'est ainsi que s'expliquent quelques petites histoires drôles qui se racontent entre fumeurs: les aventures de ce garçon, ni stupide ni pauvre d'esprit, cultivateur de cannabis à ses heures, à qui avait été volée la moitié de la récolte et qui ne comprenait pas pourquoi sa plainte, déposée auprès du maire, n'était pas recevable...

Un certain nombre d'indicateurs témoignent de cette banalisation. Pour un oeil averti, comme pour l'observateur capable de reconnaître l'odeur très caractéristique de la fumée de cannabis, il apparaît que nombreux sont les jeunes qui fument leur « joint » dans des lieux ou des espaces publics: les moyens de transport en commun (surtout le train), les salles de cinéma, les jardins publics, les lieux très fréquentés. Cet usage va de pair avec une certaine tolérance sociale de la « fumette »: dans les circonstances festives qui rassemblent les jeunes, il n'est pas exceptionnel de remarquer que les non-fumeurs et les fumeurs se côtoient en faisant montre d'une tolérance mutuelle assez claire et assez neutre. Le fait de « fumer » fait partie de la sphère privée et, contrairement à l'usage des médicaments ou des autres drogues illicites, il n'existe pas d'impératif absolu à la clandestinité. Par ailleurs, il n'est pas exceptionnel non plus de remarquer, sur les balcons ou dans les jardins privés, des plants de cannabis fort reconnaissables à leur feuillage. Tout ceci relève de la banalisation de la consommation de cannabis et confirme ce produit dans une certaine spécificité par rapport aux autres drogues.

6. Le problème de la dépendance.

Pour nombre de sujets, en fait, la notion même de dépendance est peu claire. La plupart des sujets y pensent, mais ils ne savent pas comment, à partir de quel critère, subjectif ou objectif, définir cet état qu'ils redoutent.

« Avant, je n'arrivais pas à me l'avouer. Etre dépendant de quelque chose me faisait peur. Aujourd'hui, je suis un peu plus réaliste. »

« Et pour me prouver que je ne suis pas totalement dépendant de cette substance, parfois quand je sors avec des potes, je ne fume pas ou je ne tire pas sur tel et tel pétard pour me modérer. »

Ceci est bien établi, la chose fait partie de l'identité même du produit: pas de dépendance avec le cannabis. Nous nous situons ici au niveau de l'image quelque peu angélique du produit en question, image dont nous savons qu'elle sert surtout à organiser un contrepoint par rapport aux produits tels que l'héroïne.

Cependant, un nombre non négligeable de sujets (9%) déclarent être ou avoir été dépendants d'une drogue. Parmi ces derniers, 27 sujets estiment que leur produit de dépendance actuelle est le cannabis, soit 2% de notre échantillon total. Nous pouvons donc dire que le cannabis peut être un produit de dépendance pour certains consommateurs, mais de façon très minoritaire. En fait, les consommateurs de cannabis, quand ils sont interrogés sur la dépendance, la situent essentiellement par rapport au tabac, à l'alcool, au café, c'est à dire à des produits de consommation courante.

« Il dit que sa dépendance au cannabis équivaut au café et rajoute « quand je n'en ai pas, je me dis que j'en fumerais bien un, mais j'oublie vite. »

« Je peux davantage me passer d'un pétard, mais d'une clope, non. Si j'ai pas à fumer (du cannabis), ça va. Par contre, si j'ai pas de cigarettes!... »

Nous avons pu faire un tel constat auparavant, à partir du témoignage de soignants qui faisaient état de quelques rares demandeurs de soins ayant une demande d'aide à ce niveau. Nous savions également que quelques fumeurs réguliers pouvaient tenir un tel discours par rapport à leur type de consommation. Au cours de l'étude, nous avons aussi pu repérer des situations où les consommateurs organisaient leur consommation d'une façon qui n'avait rien de ludique ou de récréatif. C'est à l'occasion de ce constat qu'avait été découverte cette expression: « être enfumé. » Dans un contexte social plutôt défavorisé, l'expression était péjorative, faisant référence à un état d'abrutissement comparable à ce que nous avons déjà pu décrire au sujet des médicaments chez les « zonards » des Halles: être enfumé pour échapper à la misère du monde.

Afin de mieux cerner cette notion de dépendance au cannabis, nous avons constitué deux sous-groupes de sujets: ceux qui disent être ou avoir été dépendants d'une drogue quelconque (hors tabac) et ceux qui disent n'avoir jamais été dépendants

d'un produit quelconque, y compris le tabac. Le premier groupe, de 97 sujets, correspond essentiellement à des sujets qui ont pu être alcooliques ou usagers de drogues dans le passé (héroïne, cocaïne). Soulignons que les différences qui existent entre les deux groupes sont peu marquées: âge de début quasiment identique, fréquences de consommations un peu plus fortes pour les « dépendants » (69% contre 52% tous les jours), quantités consommées un peu plus fortes pour les « dépendants » (6 joints par jour contre 4), problèmes légaux un peu plus fréquents chez les dépendants (33% contre 21%). En d'autres termes, cette notion de dépendance se constitue en dehors de modes de consommation particuliers pour ce qui concerne le cannabis.

Pour ce groupe des « dépendants », les produits consommés dans le passé ont pu être dominés par le cannabis (36%), aussi bien que par l'alcool (21%), l'héroïne (22%) et la cocaïne (12%). Mais ces consommations se sont toutes amendées: les « produits de dépendance » actuels se limitent au cannabis (28%), à l'alcool (8%), aux médicaments (6%). Quant aux consommations d'héroïne et de cocaïne, elles ont quasiment disparu.

« Il ne se considère pas dépendant du cannabis. A appris à doser l'effet du produit, il connaît ses réactions selon les doses prises. A remplacé par le cannabis la prise d'alcool, qu'il ne supporte plus du tout (cela lui procure des problèmes intestinaux) alors qu'il se sent très bien en fumant. »

Pour les sujets qui se disent dépendants du cannabis, la dépendance en question est de nature essentiellement psychologique bien que quelques uns fassent état, au bout de quelques jours d'abstinence, d'insomnies, d'irritation, de difficultés pour se concentrer ou d'une baisse de créativité (musiciens). L'existence d'états dépressifs en lien avec la dépendance est parfois évoquée.

« Ne s'estime nullement dépendante au cannabis, cependant c'est un besoin journalier. »

« ... Je me sens dépendant, mais une faible dépendance. Il ne se passe pas un jour sans. Mais, si par malheur il y a des fois où je passe 24 heures sans, je vois bien, je peux m'en passer. Mais je ne préfère pas. Je me sens dépendant depuis 8-9 mois, avant non. »

« Quand j'ai fait une dépression, j'étais dépendant du cannabis parce c'était anxiolytique. Mais en fait si tu consommes trop régulièrement en dépression, ça accentue l'état dépressif. Mais j'avais besoin de fumer pour me détresser. Depuis un an ou deux, ma femme ne fume pratiquement plus. Elle fait une allergie. Sans doute liée à moi, à ma consommation intensive.

Ca c'est un facteur qui m'a fait réduire, le fait qu'elle supporte mal. »

« Dépendant car lorsque je ne fume pas je suis énervé. C'est très notable, avec mes enfants je crie beaucoup lorsque je n'ai pas fumé. »

7. Santé et recours aux soins.

La santé:

La consommation de cannabis est peu décrite comme donnant lieu à des problèmes de santé. Quand de telles difficultés sont évoquées, il s'agit plus volontiers de l'évocation de problèmes survenus directement à la suite d'une consommation donnée.

« Une personne de ma connaissance a pété les plombs après avoir fumé un joint, elle a eu des idées très noires, mais je crois que c'était plus lié à la mort de son père, qu'au cannabis, donc je ne considère pas que c'est un problème de santé lié au cannabis. »

« Par rapport au problème de santé lié au cannabis (étouffement) dit que c'était parce qu'elle a fumé un jour ou elle n'en avait pas envie et était très contrariée de téléphoner à SOS Médecins qui lui a fait souffler dans un sac en plastique. »

Mais les sujets, dans leur ensemble, ne semblent pas négliger cet aspect de leur vie, se posent des questions et trouvent des réponses.

« A mon avis au fil des années, il doit y avoir des séquelles. »

« Sur une période de 20 ans, je me suis bien évidemment posé la question de l'usage ou du non usage, des répercussions sociales, de santé physique ou mentale, ceci parce que je considère être un consommateur le plus averti possible. De même que je me suis posé la question de la répercussion de l'usage d'une automobile dans une ville et de ses répercussions sociales et environnementales. »

« Je n'ai jamais cessé de fumer pendant mes grossesses et j'ai donné naissance à des enfants à terme et de poids suffisant; cela n'a occasionné aucun problème particulier. »

Pour d'autres, plus rares, la consommation du cannabis est liée à des problèmes médicaux ou psychiatriques.

« Ouvrir l'appétit. » Elle a semblé vouloir dire qu'elle avait des tendances à l'anorexie. Problèmes psychologiques : dépression, ne sait pas si c'est le cannabis qui a provoqué cette dépression, mais dit que c'est certainement lié. Recours aux soins : elle voit un psy régulièrement et a pris des anti-dépresseurs. »

Les recours aux soins:

Les recours aux soins directement liés à la consommation de cannabis sont rares. Ils se produisent généralement dans le cadre d'une intervention familiale et, parfois, celle d'un éducateur. De tels recours peuvent également survenir à la suite d'un appel téléphonique de la famille à Drogues info services. De tels recours, enfin, peuvent être justifiés par une consommation de cannabis et être l'occasion de la découverte d'autres problèmes, liés à une pathologie mentale ou à la consommation d'autres produits.

« Est venu consulter accompagné de sa tante à qui il a dit qu'il fumait. La tante a pris le rendez-vous et a souhaité qu'il vienne pour se désintoxiquer. Le jeune homme, très coopérant, demande si notre centre peut lui prescrire un médicament légal pour arrêter de prendre du shit. Commence à se sentir dépendant et avoue s'ennuyer et être morose sans son cannabis. L'usage devient problématique. « A 25 ans, je commence à être en dehors de la réalité, trop souvent il faut que je modère. » « Je suis venu ici pour être guidé et voir ce qu'on peut faire pour moi en France. Je pourrais pas m'arrêter seul, je pense à ma santé. J'aime bien la coke, heureusement que c'est cher, plus on en a, plus on en veut... C'est « style », c'est un truc de mode, mais moi ça me correspond. T'es invincible, j'étais plouc et timide, la coke ça emmène tout ça. Ça fait des relations forcées quelque part. Dans un monde où le contact est difficile comme la Suisse. C'est un moyen de connaître les gens, mais c'est speed. Le shit, ça aide à moins en prendre, le shit c'est bon au petit matin on s'endort avec ça. Avec les ecsta et le L.S.D., il me faut à tout prix du shit pour descendre, le shit ça aide à raccrocher aux habitudes. »

« A » est venu consulter à la demande et accompagné de son frère aîné, la première fois, A était réservé, réticent, très méfiant. Son frère, jeune cadre dynamique, est son confident et s'est montré très inquiet pour A. A venait début janvier de perdre son meilleur copain d'enfance « B ». « B » s'est suicidé d'une façon préméditée, violente et spectaculaire. Tous les voisins ont dit que c'était à cause de la drogue. Le frère aîné a donc provoqué la première consultation. A. est un jeune homme de 21 ans, réservé, réfléchi, prudent. Après la première

consultation, fortement conseillée, A a bien voulu revenir au centre et a été très heureux de répondre au questionnaire. Il s'est peu à peu détendu et est devenu plus confiant au cours de l'entretien. Il se décrit comme un garçon en échec, en panne, sans but et sans projets. Le shit pour lui est anxiolytique en ce moment et lui facilite les relations avec sa famille, sa mère décrite comme « ehm... » et surtout avec son beau-père. L'anxiété chez lui est chronique et il décrit des états de panique. Ces troubles existent depuis longtemps et semblent précéder l'usage de cannabis. Son apathie, son pragmatisme le gênent et inquiètent son entourage. En décembre, A a passé de longues heures à fumer chaque jour, en compagnie de son ami. Depuis la mort de ce dernier la dépression est intense et sa culpabilité extrême. L'envie de mourir est constante. Le cannabis l'aide en ce moment vu les circonstances. Venir au centre d'accueil, parler de sa consommation de cannabis lui fait prendre conscience de sa difficulté à s'en passer et le confronte à la réalité. Les états d'angoisse diminuent peu à peu. Il essaie de moins fumer, il commence à concrétiser des projets, « j'aimerais être sans hasch un jour. »

« Ce jeune homme s'est présenté au centre d'accueil sur les conseils d'un copain. Très coupable de consommer du cannabis. Est venu poser des questions précises sur les risques liés à l'usage de cannabis du point de vue sanitaire et poser un tas de questions sur la façon dont la structure pouvait prendre en charge les usagers de drogue. Il se décrit comme un jeune homme équilibré bien que souvent « perdu dans des rêves et des plans pas possible ». Les parents sont au courant de sa consommation de shit et l'ont encouragé à venir consulter. On peut souligner des troubles de l'humeur avec euphorie, anxiété liés à l'usage de cannabis mais ces manifestations décrites par ce jeune lycéen paraissent très ponctuelles et aiguës. Ce qui étonne c'est la démarche vers une structure spécialisée... »

« X, est venu consulter dans la structure spécialisée à la demande d'un travailleur social. X est en liberté provisoire avant d'être jugé pour braquage afin d'obtenir un objet insignifiant. Il s'était procuré l'arme facilement. A la suite de cet acte inexplicable par X toute une mesure éducative a été mise en place. »

8. Les consommations associées.

La question des consommations associées peut être vue selon deux axes: les consommations associées à proprement parler, c'est à dire les produits qui sont pris avec le cannabis, d'une part, et les produits consommés de façon contemporaine, mais pas nécessairement en même temps. La majorité des sujets (56%)

disent consommer un produit avec le cannabis, le tabac et l'alcool principalement.

Le tabac:

Certains d'entre-eux ne fument du tabac qu'en association avec le cannabis.

« Ne fume de tabac qu'avec le cannabis. Dès quatorze ans à commencer à fumer des cigarettes, au bout de quelque temps 30 cigarettes par jour. A dix-neuf ans estime être complètement dépendant du tabac (...). Mais continue à fumer des joints, ne ressent que des bénéfices et aucune accoutumance. »

« Ne fume du tabac qu'avec le cannabis. Eventuellement quelques rares cigarettes lorsqu'il ne peut pas fumer de joint. »

L'alcool:

L'alcool: certains sujets en consomment en même temps que le cannabis. Certains redoutent les effets conjugués du cannabis et de l'alcool. De plus, même si la consommation du cannabis est volontiers comparée à celle de l'alcool, et plus spécialement le vin, l'alcool ne bénéficie pas pour autant d'une image très positive.

« En général, quand je fume, je ne bois pas, je ne mélange pas les deux. Ce sont deux plaisirs différents. »

« Il boit de moins en moins d'alcool et il préfère fumer. La communication avec ses amis (qui fument généralement aussi) est meilleure... bien meilleure et plus respectueuse de chacun qu'avec un apéro. L'alcool rend agressif et macho... « on n'a pas encore rencontré de père fumant de l'herbe et battant ses enfants!!! »

L'alcool, enfin, est vu comme un produit dangereux pour la santé, dont on peut être sévèrement dépendant. De ce point de vue, le haschich peut jouer un rôle par rapport à une éventuelle dépendance, ou risque de dépendance, vis à vis de l'alcool (comme vis à vis d'autres drogues).

« le cannabis fait partie de mon mode de vie. » Si il ne fumait pas du cannabis, il pense qu'il compenserait ses angoisses par une consommation plus grande d'alcool (ou de médicaments). »

- *« Depuis sa cure de désintoxication en 1987, il n'a plus touché une goutte d'alcool. Il l'a remplacé par le hasch. »*

- *« Il pense que le cannabis lui a permis de se sevrer de sa dépendance à la bière. Dans sa jeunesse, il pouvait boire en*

moyenne 20 verres de bières par jour (son frère est alcoolique). »

- « Il a été hospitalisé il y a deux ans suite à une hémorragie interne. Atteint de cirrhose et d'Hépatite C, il n'a plus droit à une seule goutte d'alcool. Il ne boit donc plus aucun alcool depuis deux ans, mais il dit ne pas avoir remplacé par une consommation plus forte de cannabis (il ne fait pas le rapprochement entre les deux consommations). Seule sa consommation de tabac a augmenté. Il fume le cannabis principalement lors des fêtes avec des copains, et aussi très souvent à la pêche ou lors de promenades solitaires dans les bois. »

Ecstasy et L.S.D:

L'association Ecstasy et LSD, d'une part et cannabis, d'autre part, est quasiment constante. Parfois, la rencontre avec l'Ecstasy ou le LSD se fait alors que le sujet consomme déjà du cannabis depuis longtemps. Quoiqu'il en soit, ces produits sont considérés comme allant bien ensemble, le cannabis étant vu comme venant adoucir les effets ou la « descente » soit de l'Ecstasy, soit du LSD. La durée de ces consommations en association est très variable.

« Dans les trois derniers mois, je n'ai pas gobé d'ecstasy avant de fumer mais avant oui, je n'ai jamais souffert dans les descentes grâce au shit. »

« Il semble qu'il consomme fréquemment de l'ecstasy, il a même revendu de l'ecstasy pour acheter du cannabis. Il fréquente le milieu techno, pour lui le cannabis semble être un divertissement plus qu'un mode de vie : « une distraction de fin de semaine. » »

« L'an dernier en 9 heures fait connaissance d'amis dans la techno qui essayaient de l'influencer à consommer d'autres drogues, elle s'y refuse. En allant en Rave a trouvé cela tellement hallucinant, a essayé l'ecstasy et le L.S.D., tout en continuant à fumer du cannabis, mais cela dénature le goût du cannabis. Cela a duré 4 mois, sorties en Rave, plus prise d'autres drogues, juste par curiosité. Ensuite départ à Amsterdam, arrêt total des drogues ecstasy, L.S.D. et du tabac. Continue toujours le cannabis. »

« Au lycée, fait connaissance du milieu techno par des amis. Là a consommé d'autres drogues, tels que l'ecstasy, le L.S.D., régulièrement pendant 2 ans, tout en continuant à fumer. Après a diminué la consommation de toutes les drogues, même le

cannabis, faute de motivation et parce que cela empêche de travailler efficacement. »

Autres drogues:

Le plus souvent, les autres drogues illicites ont été consommées de façon ponctuelle, sans suite et sans épisode de dépendance manifeste, y compris avec des produits comme la cocaïne, l'héroïne ou l'opium. Parfois, les sujets font état d'un épisode de dépendance dans le passé. La consommation du cannabis est alors souvent décrite comme ayant eu un rôle positif par rapport à la résolution de cet épisode.

Chez les consommateurs actifs de drogues injectables (héroïne, cocaïne, crack) la consommation de cannabis est retrouvée de façon quasi constante dans le passé. En revanche, et selon d'autres sources (notre dernière étude « multicentrique » de 1996), elle est beaucoup moins fréquente et intensive (22%) chez les consommateurs dépendants de ces drogues. Typiquement, chez les consommateurs dépendants d'héroïne, le cannabis est souvent écarté. Chez les consommateurs de crack, en revanche, le cannabis est volontiers consommé lors de la « descente », comme pour l'Ecstasy ou les amphétamines en général.

« J'ai essayé champignons-cocaïne au début, mais c'était juste « pour voir ». Ça m'a pas accroché. Je pense que dans ces années là, il y avait beaucoup de gens accro, ça m'a donné des garde-fous que je suis très contente d'avoir eus. J'ai vu des gens très mal avec des produits très durs : ça m'a donné des barrières. »

« Parmi tous les produits consommés (héroïne, cocaïne, L.S.D.) le seul qu'il consomme régulièrement depuis des années est le cannabis, pas de dépendance, le moins « dangereux ». »

« L'opium par curiosité, une fois et n'a jamais recommencé. Acide, ecstasy à l'occasion de soirée Rave, consommation épisodique, maintenant plus rien. Plus envie. Cocaïne par des amis de temps en temps. »

« Je suis restée longtemps dans la cocaïne, la seule drogue qui m'en ait fait sortir c'est le cannabis. »

9. La culture.

Les données et témoignages dont nous disposons ne nous permettent pas de dresser un véritable historique de cette pratique qui consiste à cultiver des plants de cannabis pour sa propre consommation et éventuellement celle de son entourage. Il s'agit cependant d'une pratique ancienne dont nous retrouvons des traces tout au long des années 70 et 80, soit à titre individuel, soit dans le cadre de petits groupes de personnes ou communautés vivant généralement en milieu rural (Cévennes, Lot, région Midi-Pyrénées). Il s'agissait, pour les personnes qui en font état aujourd'hui, de pratiques tout à fait artisanales consistant à planter une ou plusieurs graines dans la nature ou sur un balcon et qui produisaient des plantes de qualités très variables quant à la teneur en THC: la « locale » avait la réputation de ne pas supporter la comparaison avec d'autres herbes cultivées en Afrique, aux Antilles, en Amérique du Sud ou aux Etats-Unis. Les cultivateurs, quant à eux, se voyaient plutôt comme des amateurs qui produisaient leur cannabis davantage par curiosité que pour en tirer un produit de bonne qualité.

Il semble que cette situation se soit très largement modifiée dans le courant des années 80 et plus spécialement à partir de 1990. Pendant cette période, l'information a commencé à circuler: il est possible de cultiver du cannabis et d'obtenir des produits de grande qualité, tout du moins à partir de graines sélectionnées et au prix de certains efforts. Des cultivateurs américains et hollandais avaient développé des techniques efficaces: grâce à une sélection des graines et à d'autres procédés, ils produisaient de la Sinsemilla, c'est à dire des plants femelles très riches en THC et n'ayant pas été fécondés. Ceci devenait possible dans des climats très différents les uns des autres, y compris des climats tempérés. A cela s'ajoutait la possibilité de cultiver le ou les plants dans des appartements, voire dans des caves, des greniers ou des placards, en été comme en hiver. Les consommateurs de cannabis ont vu dans ces nouvelles techniques une opportunité heureuse leur permettant d'obtenir de l'herbe -produit souvent préféré à la résine-, ceci à un prix modéré, sans trop de dangers et en dehors de tout trafic clandestin.

« C'est dommage d'ailleurs qu'on trouve peu d'herbe. Avant l'herbe, on en trouvait beaucoup plus facilement que maintenant. Maintenant on trouve moins de graines. J'aimerais trouver des graines pour en faire pousser dans mon jardin. Quand j'étais étudiante, j'avais plusieurs plants. Là, je vais essayer d'en trouver, des graines, pour un petit pétard d'herbe de temps en temps, c'est sympa. »

« Je suis pour laisser les gens cultiver. Comme ça, tu connais la provenance. C'est une qualité que tu contrôles, parce que le problème du business, c'est que tu trouves facilement de la

merde. Fumer naturel, c'est mieux et pour fumer de la qualité, il faut moins d'intermédiaires.»

Certains regroupements d'usagers (CIRC notamment) ont vu là également un moyen de militer pour la dépénalisation du cannabis, tandis que d'autres y ont vu la possibilité de produire et de revendre un produit très demandé sur le marché en évitant toute pratique de passage des frontières. Les graines sélectionnées sont devenues largement disponibles, en Hollande et en France, étant vendues ou données. En quelques années cette pratique s'est largement répandue, correspondant autant aux besoins des consommateurs qu'à leur curiosité.

« Tout irait mieux pour tout le monde si on pouvait cultiver quelques pieds et ne pas se sentir coupable (vis-à-vis de la loi) du fait de fumer du hachisch qui ne nuit à personne. Surtout, il faut que les gens sachent que fumer du cannabis n'implique pas une consommation ultérieure de drogues dures, bien au contraire. J'ai goûté à tout et je reste une fervente de la consommation de joints, et anti drogues dures. »

Cette pratique de la culture va de pair avec une attitude qui pose le cannabis comme une drogue, certes, mais comme une drogue qui ne devrait pas être interdite. Celui qui en cultive cesse donc potentiellement d'être condamnable tant qu'il n'en cultive qu'en quantités modérées, pour son usage personnel et sans la revendre.

« L'herbe, soit j'ai des copains qui en font pousser un peu et ils m'en donnent un petit peu, soit, cela m'est arrivé de la planter moi-même. L'an dernier notamment, j'en ai planté suffisamment pour moi et ça a duré un moment. Pendant ce temps là j'ai fait des économies. Bon, il est vrai que j'en ai donné à quelques copains, mais j'en ai pas vendu, parce que je voulais pas. Ca n'a aucun intérêt si je la vends. Après, au bout d'un moment, ça me manquera à moi et il faudra que je rachète. Donc, j'en ai donné, cadeau, gentiment, c'est tout. »

« Je cultive à peu près 2.5 Kg d'herbe. Ca, j'en donne pas mal à des copains, parce que quand je ne suis pas là, c'est des copains qui viennent qui me les arrosent. Je donne des consignes. Bon, j'en donne pas mal. Je ne vais pas tout fumer. Sur les 2.5 Kg, je vais avoir 1 Kg pendant l'hiver en permanence. Mais l'autre - 1.5 kg - je les donne. Dans une soirée, ils y en avaient qui voulaient de l'herbe, je leur en ai donné. »

Un autre point mérite d'être souligné tant il revient de façon permanente dans les discours: cette plante est « belle », « élégante », « décorative », elle « sent bon », elle est « intéressante ». Elle est d'ailleurs l'objet de tous les soins. Certains usagers très épisodiques ne la cultivent que comme élément décoratif, dans un jardin ou un appartement. Ce point est encore souligné par mille et une petites histoires où il est question d'une personne qui remarque un plant de cannabis, ne le reconnaît pas pour tel et demande le nom de cette « jolie plante ». On nous a raconté, par exemple, l'histoire de ce jeune enfant qui se promène dans un jardin, repère un plant de cannabis discrètement installé dans un bosquet et qui s'extasie devant lui, négligeant toutes les autres plantes, ceci malgré les efforts de ses parents pour l'en distraire...

« J'essaye de cultiver mais ça ne prend pas. Dans l'appartement, c'est pas bien. Quand j'habitais dans le sud, j'avais 49 pieds, en pleine campagne. J'adore cette plante, la feuille est belle. Ca sent bon. »

Un des attrait des consommateurs pour la plante provient du fait qu'elle s'adapte extraordinairement bien à tous les milieux et que l'homme peut la façonner comme il le veut. Il peut obtenir, au moyen de la taille, des plants géants pouvant mesurer plusieurs mètres de hauteur ou bien, inversement, des plants « bonzaifiés » mesurant de trente centimètres à un mètre. Il peut encore la faire pousser en espalier, comme un arbre fruitier ou une vigne. Elle s'adapte à tous les environnements pourvu que la main de l'homme aide la nature. C'est ainsi, par exemple, que nous avons rencontré un usager parisien produisant chaque année environ huit plants de bonne qualité, d'environ trente centimètres de hauteur, poussant sous une lucarne, dans un espace d'à peine un mètre cube.

« J'ai mes plants suspendus dans ma bibliothèque, en haut. J'ai ma petite boîte (boîte à cigarettes) et quand elle est vide, je vais en rechercher là-haut (me montre). »

« Elle ne plante que dans des endroits où il y a des orties. L'ortie aime l'eau, comme cela elle n'a pas besoin d'aller arroser et de plus l'ortie en se décomposant est un engrais vert. Cette année ses pieds avaient presque deux mètres de haut.

« Avant il cultivait 1 à 2 pieds dans son jardin. La dernière fois qu'il en a eu, il les a semés involontairement en vidant le cendrier dans lequel se trouvaient les graines dans un parterre de fleurs. »

« Chaque année elle fait pousser 5 à 6 plants pour sa consommation personnelle et celle de son mari, mais depuis deux

ans alors que les pieds sont cachés dans des friches on lui vole. Ses amis lui en donnent donc régulièrement. »

Un autre point d'intérêt est le caractère dioïque, sexué, de cette plante: certains pieds sont (ou deviennent) mâles, tandis que d'autres sont (ou deviennent) femelles. Il y a là, pour les planteurs une dimension mystérieuse, humaine, de la plante. Il arrive en outre, parfois, que certains plants soient androgynes, à la fois mâles et femelles. Ce point est d'un grand intérêt pratique puisque seuls sont consommables les plants femelles: ce sont dans les fleurs portées par elles que se trouvent les plus grandes quantités de principe actif. Celui qui veut produire des plants femelles encore plus riches en THC doit les cultiver en dehors de la présence de pieds mâles, faute de quoi les fleurs produiront des graines. Il doit donc être à même de reconnaître les plants mâles afin de les détruire à temps et ne conserver que les plants femelles. Toutes sortes de procédés sont connus des usagers soit pour encourager la graine à donner un plant femelle, soit pour reconnaître le sexe des jeunes plants. Là encore, toutes sortes de petites anecdotes circulent sur ce thème, y compris celle de ce malheureux planteur qui, par une erreur funeste, détruisit un jour tous ses plants femelles et ne conserva que les mâles.

Le cannabis, enfin, est une plante annuelle, c'est à dire qu'elle meurt à la fin de la belle saison. Cependant, il nous a été rapporté que, dans des conditions favorables, certains plants peuvent traverser plusieurs saisons. C'est ainsi, par exemple, qu'un planteur de la Drôme nous montra avec fierté un plant femelle qui avait trois ans et qui lui servait exclusivement à produire des graines: il ensemençait telle ou telle branche de cette plante avec un pied mâle et se constituait une réserve de graines.

Les graines font très généralement l'objet de soins attentifs: elles correspondent à un capital très précieux et varié. Certains usagers les conservent de façon soigneuse, ne les mélangeant pas les unes avec les autres, de telle sorte qu'en les plantant ils savent de quelle variété il s'agit ou quelle est leur provenance. Un des planteurs que nous avons rencontré disposait à lui seul d'une bonne trentaine de variétés qui avaient effectivement des morphologies et des couleurs très différentes.

L'entretien et la surveillance des plants s'organisent de façons différentes selon que ces derniers sont cultivés en plein air ou en intérieur. En plein air, le planteur doit concilier deux impératifs: la discrétion et un bon ensoleillement. Le plant, autant que possible, doit être peu visible de l'extérieur et ne pas être placé à l'ombre. Ceci est réalisable dans les jardins privés clos de murs. S'il n'existe pas de murs, les planteurs peuvent faire pousser d'autres plantes qui masqueront l'existence des plants de cannabis.

« - Tu cultives ?

- Oui, mai l'été seulement. Je ne fais pas pousser sous lampes. Ceux qui font pousser sous lampes, avec 4 néons et 6 plans d'herbe, ils récoltent 2 ou 3 kilos de têtes.

- Tu cultives dans ton jardin ?

- Oui, dans la cabane, là (me montre par la fenêtre). Je retire une tôle pour que le soleil puisse pénétrer. Je les fais pousser bien au soleil d'abord dans le jardin, c'est caché par l'arbre. Donc, personne ne voit. Généralement, je fais pousser deux plants par année (il va me chercher une photographie des plants) et je les fais sécher en les retournant. Surtout, tu ne balances pas d'eau bouillante aux pieds, parce que à mon avis tu frustres la plante, bien que ce soit un bon moyen paraît-il de faire monter la sève d'un coup. Tu sèches dans un endroit très sec et aéré. Et plus longtemps elle sèche, plus elle a de goût, moins il y a de chlorophylle dans les feuilles. Je fais sécher dans la cabane. »

Sinon, ils pourront également faire pousser leurs plants en pleine nature, en dégagant certains endroits et en les choisissant autant que possible à l'écart des chemins. Mais, dans ces cas, ils redoutent toujours d'être découverts, soit par des gendarmes ou des chasseurs, soit par d'autres consommateurs susceptibles de faire la récolte avant eux. Les lieux où peuvent se réaliser de telles plantations sont très divers : à la campagne, ce sont les forêts, les rives d'un cours d'eau, un flanc de montagne... ; en ville ou en banlieue, se sont des terrains inhabités, des bords de route ou d'autoroute, des jardins publics...

Dans un appartement, le planteur se soucie moins du problème de la discrétion et davantage de la question de l'enseulement. Idéalement, il plantera le cannabis sur une terrasse, à l'abri si possible des regards étrangers. Sinon, il choisira un endroit proche d'une fenêtre dans l'appartement ou bien, encore, installera une lampe destinée à compenser l'absence ou l'insuffisance du soleil. En franchissant un pas de plus, il peut cultiver ses plants dans un endroit totalement dénué de lumière : un placard ou un grenier par exemple. Mais il devra alors s'équiper : une lampe, un ventilateur. Certains planteurs organisent des serres artificielles dans une grange ou un grenier : ils l'équipent d'un vaste système d'éclairage qui fonctionne plus de douze heures par jour (néons ou lampes à infrarouge) et prennent garde d'assurer une bonne ventilation du local. Dans ces cas, les plants sont en principe plantés dans des pots qui contiennent de la terre, qui sont régulièrement arrosés et dans lesquels ils ajoutent régulièrement de l'engrais. Enfin, pour le planteur qui ne dispose pas d'espace et qui ne veut pas manipuler de terre, il

a encore la possibilité de pratiquer une culture hydroponique: les racines des plantes sont plongées dans un mélange d'eau et de sels minéraux dont la composition est rigoureusement surveillée. Dans ces derniers cas, la croissance de la plante se trouve sous le contrôle exclusif de l'homme qui la fait croître et fleurir à volonté.

Mais, le plus souvent, les procédés utilisés actuellement restent de nature classique, artisanale. Le planteur comprend peu à peu, année après année, les besoins de la plante et il s'organise de façon à pouvoir la conserver du mois d'Avril au mois d'Octobre (Décembre pour le sud de la France). Ceci pose certaines difficultés et notamment celle du gardiennage pendant les vacances. Dans les jardins et éventuellement les appartements, ce sont les voisins, les amis ou les parents qui sont mobilisés pour arroser les plantes. Dans d'autres cas, pour des raisons de commodité, certaines personnes se transforment en nourrices ou en baby sitters de plants de cannabis, ayant pour mission d'arroser les pots pendant une à plusieurs semaines.

« La première fois qu'elle a fait pousser des plants, elle en avait fait une bordure dans son jardin. Son père trouvait cette plante jolie, et il sarclait régulièrement les pieds. Mais n'a pas compris quand elle les a mis à sécher dans son grenier... ayant découvert que c'était « de la drogue » il y a eu un conflit familial, elle a quitté le Lot quelques mois mais elle continuait à expliquer que fumer du cannabis n'était pas nocif, moins nocif que l'alcool. Actuellement ses parents savent qu'elle continue de fumer régulièrement et ont accepté la position de leur fille. Ses parents sont des agriculteurs lotois. Elle habite dans un petit village et il lui arrive parfois de fumer lors d'une fête de village. Malgré quelques réticences, la majorité du village tolère le point de vue de « l'enfant du village » (son père est conseiller municipal). »

La moisson est l'un des moments très délicats de la culture. Faite trop tôt, la plante sera pauvre en THC. Faite trop tard, elle aura perdu beaucoup de sa puissance. Il existe de multiples procédés pour identifier le moment opportun, y compris celui qui consiste à examiner les fleurs femelles à l'aide d'une loupe permettant de suivre l'évolution de la constitution des gouttelettes de résine dans les fleurs. En pratique, cependant, les planteurs font plutôt confiance aux tests qu'ils réalisent épisodiquement en consommant de temps en temps une partie de la plante. Ces dégustations se font volontiers avec d'autres personnes qui donneront leur avis. Une petite histoire qui nous a été rapportée est celle de ce planteur qui disposait d'un seul pied et qui, peu à peu, avait consommé toutes les feuilles de son plant: il s'était retrouvé, à la fin de la saison, avec une plante qui mesurait près de deux mètres de haut et qui ne disposait, en tout et pour tout, que d'une maigre feuille sommitale.

Une fois que le moment de la récolte a été choisi, reste encore la question de savoir comment la réaliser et comment concevoir le conditionnement de ce qui a été récolté. Il s'agit, pour les planteurs, d'un moment décisif. Certains ne l'envisagent que dans certaines conditions, la pleine lune ou à la suite d'une ou plusieurs jours d'ensoleillement intense. D'autres pensent qu'il convient d'arracher la plante avec ses racines, d'ébouillanter ces dernières et de faire sécher le tout, la tête en bas, dans un lieu sombre et aéré. D'autres se contentent de prélever toute ou partie de la plante en distinguant les fleurs, les feuilles et les tiges. Les experts, quant à eux, prennent soin de préparer la récolte des semaines auparavant en supprimant peu à peu les feuilles (qui sont conservées ou fumées) et en ne gardant pour la récolte à proprement parler que les fleurs.

Lorsque les plants sont secs, ce qui prend environ un à deux mois, le produit de la récolte est conservé dans des bocaux ou dans des boîtes. Mais, là encore, certaines difficultés doivent être résolues: il faut tout d'abord disposer d'un espace (sombre et aéré) et ne pas craindre la forte odeur caractéristique qui s'échappe des plantes ainsi réunies. Parfois, le planteur est pressé et entreprend le séchage de sa récolte dans un four. Parfois, enfin, il entreprend d'augmenter la teneur en THC de son produit en le chauffant. Le procédé consiste à disposer les feuilles et les fleurs sommairement séchées dans une boîte strictement étanche et opaque et de placer cette dernière à proximité d'une source de chaleur pendant quelques heures ou davantage. Le mélange ainsi constitué « travaille », « moisit » et devient transformable en petites briques réputées plus fortes et mieux transportables. Nous l'avons vu, les pratiques de culture sont très diversifiées et relativement sophistiquées. Pour les consommateurs en général (et beaucoup moins pour les planteurs professionnels qui sont motivés par des raisons de profit) il s'agit de la mise en oeuvre d'un ensemble de techniques qui sont acquises de façon progressive, par l'exemple, les échanges d'expériences et toutes sortes de publications également: livres en français et en anglais, mais aussi petits documents ronéotypés qui passent de main en main.

« Avant il cultivait « mais cela fait deux fois que les gendarmes me les confisquent. »

« Elle cultive depuis trois ans. Mais comme elle trouve qu'elle n'a pas trop la main verte... Il lui en manque souvent, mais il y a toujours des amis qui lui en passent. »

« Un ami vient de lui donner des graines qu'il veut faire pousser prochainement dans son appartement avec des ampoules utilisées pour les couveuses. »

« Il fume essentiellement sa production (à part quelques dons de copains), aussi quand en fin d'été, chaque année, il a épuisé ses réserves, généralement il ne fume plus jusqu'à la récolte prochaine. Cette année, la période d'arrêt a été d'environ un mois, l'an passé environ deux trois mois. »

« Une fois les entretiens achevés, K me montre ses plants d'herbe dans son placard; c'est assez impressionnant: 5 plants très fournis d'1 mètre 50 environ, avec de nombreuses têtes. une lumière spécifique éclaire le placard; il y a également un ventilateur. Les deux garçons échangent un moment; échange de connaissances assez technique. Il est question de la qualité de l'éclairage, de la nécessité de ventilation, d'inciser le pied pour entretenir le plant, de la distinction entre plants mâles (qui ne fournissent pas de têtes) et les plants femelles. J'entends qu'on ne peut définir à l'origine si un plant est mâle ou femelle, qu'il faut ébouillanter les racines (« le meilleur du cannabis ») avant de les sécher, que l'herbe se fait sécher la tête en bas, que les tiges sont conservées pour des infusions ou pour mis dans des alcools... Les deux jeunes s'agitent avec plaisir autour des plants. K semble particulièrement fier de sa culture. Il m'offre une photo qu'il décroche d'un mur où une dizaine de photos de ses plants sont accrochés: « c'est pour votre dossier », déclare-t-il. Puis il sort une bouteille de rhum avec des tiges d'herbe à l'intérieur. Il me fait sentir, me propose de goûter dans le bouchon et en offre à son ami. »

10. L'économie et la distribution.

Parmi les personnes rencontrées, nous avons attaché beaucoup d'importance à celles qui ont un rôle actif au niveau de la distribution des produits, notamment les distributeurs et les « dealers ». Nous avons tenté de cerner le cheminement des produits en aval des importateurs et de décrire l'économie de cette distribution qui, à un moment donné, cesse d'être lucrative. Nous allons essayer de décrire certaines pratiques économiques associées à la consommation de cannabis: achats, achats groupés, pratiques d'échanges et de troc, dons.

Le marché:

Dans la plupart des sites, le cannabis reste essentiellement disponible sous forme de résine. Ceci, malgré le développement d'une petite production locale dans tous les sites. Cette production locale arrive rarement à satisfaire totalement les

besoins du producteur et des personnes qui gravitent autour de lui. Le consommateur s'organise donc pour ne pas tomber en rupture de stock. Il s'inscrit dans un ou plusieurs réseaux de consommateurs et consommateurs-revendeurs. De la sorte, il est bien informé de l'évolution du marché et des qualités des produits. Quant aux dealers, grossistes et demi-grossistes, ils s'organisent afin de se constituer une clientèle aussi stable que possible.

Les produits disponibles. Pour ce qui concerne les produits vendus dans tous les sites où nous avons mené notre étude nous notons: 1) le cannabis sous forme d'huile semble avoir presque disparu, 2) l'herbe est devenue plus rare, aussi bien dans la rue que dans les circuits d'appartements; 3) la résine est le principal produit disponible au niveau de la rue. En ce qui concerne les quantités vendues, la vente des barrettes intéresse de moins en moins les revendeurs. Les risques sont importants et les bénéfices insignifiants. Le deal de cannabis dans la rue n'intéresse plus que les jeunes et les très jeunes dans les cités de banlieue ou dans certains quartiers des grandes villes comme Paris, Marseille ou Rennes. Pour leur approvisionnement, les consommateurs évitent d'acheter au jour le jour. Ils préfèrent acheter des quantités qui suffisent à leur consommation pour une période plus ou moins longue: une semaine, un mois voire plus. Les dealers, de leur côté, encouragent les achats groupés pour réduire les va-et-vient en faisant de petits cadeaux aux intermédiaires et en proposant des prix plus bas pour de grosses quantités.

La qualité. La qualité des produits semble s'être dégradée au cours des dix dernières années. Le cannabis vendu dans la rue est parfois coupé avec d'autres produits (Henné, barbituriques...). Les usagers ont donc tendance à s'approvisionner à partir de réseaux d'amis et en appartement. Même si le cannabis est un produit qui continue à être disponible au niveau de la rue, l'essentiel des transactions, passe par des réseaux de proximité et de convivialité (appartements, amis, lieux de travail). Les dealers capables de proposer des produits de bonne qualité sont très recherchés, y compris si les produits proposés le sont à des prix beaucoup plus élevés que la moyenne. Certains produits, en provenance d'Afghanistan par exemple, peuvent se vendre aux environs de 100 Francs le gramme auprès de dealers qui, de fait, se sont spécialisés dans la vente de produits de qualité supérieure.

Les produits frelatés. Ils sont surtout vendus dans la rue et souvent proposés aux clients de passage, aux consommateurs jeunes et inexpérimentés. Se produisent toutes sortes « d'arnaques » aussi bien sur la qualité que sur le poids. La barrette de rue dépasse rarement les 2g. Quant au cannabis vendu dans ces circuits, il a souvent été coupé pour en augmenter le poids. Les dealers ajoutent un végétal moulu pour servir de lest, des médicaments pour qu'existent malgré tout

des effets perceptibles par l'utilisateur et, enfin, un colorant pour ajuster la couleur. Avec un kilo de cannabis, le dealer qui connaît la recette peut obtenir 1 kilo et demi voire plus de produit frelaté, parfois appelé « Tchernobyl ».

La première opération consiste à préparer tous les ingrédients: mouliner le végétal et les médicaments. Ensuite, il faut préparer le bloc de cannabis: celui-ci est mouillé avant d'être emballé dans du plastique ou du papier aluminium. Le bloc de cannabis ainsi emballé est passé à la vapeur dans un couscoussier pour être ramolli et transformé en pâte. Les ingrédients préparés à l'avance et la pâte de cannabis sont alors mélangés et pétris. La matière ainsi obtenue est enfin pressée, repassée et moulée pour en faire des savonnettes de 200 à 250 grammes environ.

La disponibilité. Les consommateurs de cannabis arrivent à se procurer leur produits assez facilement et rapidement. Pour certains, la question de l'approvisionnement ne se pose même pas: ils en ont toujours à disposition. Lorsque la question de l'approvisionnement se pose, le consommateur a le plus souvent la possibilité de s'adresser à une ou plusieurs sources d'approvisionnement, ne serait-ce que pour un dépannage. Pour d'autres, qui ne veulent pas avoir recours au marché clandestin, plusieurs solutions sont possibles et en particulier: attendre qu'une opportunité se présente, cultiver, bénéficier d'un don. Les consommateurs de cannabis, enfin, constituent assez souvent des réserves. Ils évitent de s'approvisionner au jour le jour.

« En fait, j'ai pratiquement jamais cherché, c'est rare que j'appelle quelqu'un. C'est quand on me propose, ou quand on me parle d'un plan. Quand j'étais étudiant, il y a longtemps. Ça m'arrivait de chercher. Maintenant, ça arrive que je demande à des copines de me dépanner. »

« Je n'ai jamais de problème pour acheter, j'appelle et c'est bon. J'ai ce qu'il me faut dans l'heure. » Il se moque presque lorsque je lui demande le nombre de jours qu'il lui faut. »

« Je supporte pas de « ramer » pour en avoir, aller voir des gens craignos pour en avoir. Là, j'ai un copain qui récolte. En septembre, il m'a filé deux sacs de chez Leclerc remplis d'herbe. »

« Surtout à des gens que je connais, faut que j'aie confiance dans la personne. Je veux pas me faire repérer. Surtout pas un dealer. Je vais pas faire 1000 bornes pour avoir à fumer. Quand y en a pas, y en a pas. »

« Comme j'ai un ami qui peut toujours avoir du matos pour moi, je ne vais pas chercher plus loin. Ce n'est pas du mauvais

matos, mais si j'étais moins flemmard, j'irais peut-être chercher ailleurs... »

« En théorie, le plus important c'est la qualité. Mais dans la pratique, je recherche la facilité d'accès, qu'importe la prise, du moment où cela reste très discret (il ne faut pas que cela se sache vu ma profession, et vu que j'habite un village où tout se sait très vite)... Assez difficile vu que les gendarmes posent de gros problèmes aux dealers. Il y a beaucoup de balances dans le village (concurrence oblige). Les délais entre la commande et l'obtention peuvent aller de 24 heures à trois-quatre jours. Il y a des périodes où il n'y a pas de shit durant une quinzaine de jours. »

Les prix. Ils sont remarquablement stables depuis des années. Pour le consommateur, le prix moyen du gramme se situe aux environs de 35 Francs pour la résine et au moins le double pour « l'herbe ». Ces prix moyens baissent sensiblement en fonction des quantités achetées, mais varient également avec les qualités, du simple au double, voire plus. La cannabis apparaît donc comme une marchandise disponible sous de multiples formes et pour toutes les bourses, de 50 Francs pour une demi-barette (1 gramme) de marocain à 1000 Francs pour 10 grammes de Manali.

Les modes d'approvisionnement:

La vente des barrettes. Le cannabis se vend en « barrettes » de 2 à 3 grammes (50 à 100 francs) et en unités de 12,5 grammes (350 francs) dans la rue et dans certains lieux tels que : les lycées, les facs, les bars, les cafés et les boites de nuits. Ce type de vente de cannabis existe surtout chez les adolescents et dans les cités de banlieue. Cependant, même dans la rue et notamment dans certains bars, on peut se procurer des quantités dépassant 12,5 grammes (soit la moitié d'une « savonnette » de 25 grammes).

« Depuis trois semaines, c'est cent francs les deux grammes, mais d'habitude c'est cent francs les trois grammes. »

« Il arrive que l'enquêtée achète individuellement. Dans ce cas elle achète cent francs la barrette de deux grammes et demi. »

« Approvisionnement en bas de la cage d'escalier (barrettes). Il est « bien servi », achète à chaque fois le minimum. »

Les achats groupés.

Les achats groupés sont fréquents. Cela permet de fournir des réseaux d'amis ou de collègues de travail à partir de dealers qui sauvegardent ainsi leur anonymat et qui fournissent des quantités relativement importantes (le plus souvent à partir de 50 grammes) et à des prix compétitifs. Dans ces réseaux, le don, le troc, l'échange et le partage sont courants à la suite de cet achat groupé.

« Avant j'achetais « groupé », mais c'est devenu dangereux, de trop grosses sommes et quantités étaient partagées. Il y avait trop de risques, je préfère acheter plus cher avec un risque nul. »

« Quand il achète groupé c'est trois cents francs le douze gramme et demi. »

« C'est un achat groupé, avec un copain, on a pris un douze, donc pour moi 6 g. »

Le troc.

Une multitude infinie de pratiques de troc a été identifiée, à la ville comme à la campagne. Il peut s'agir de toutes sortes de services, de petits travaux ou de marchandises. A titre d'exemples: un dentiste qui se fait rémunérer en « herbe », un banquier qui négocie sa bienveillance contre du haschich, un producteur ovin qui échange de « l'herbe » contre des sacs de blé.

« Je fais des cartons d'invitation pour des soirées, plutôt que de me payer on me paye le travail avec de l'herbe locale (de très bonne qualité). »

« Ne tient pas à dire qu'en fait au cours du dernier mois, il lui est arrivé de revendre de l'herbe. Mais il revend pour dépanner seulement. Ce n'est pas un deal, c'est une forme de troc. Se situe comme un militant pour la dédramatisation de l'usage et de la culture. »

« Consomme du cannabis n'importe où à condition de ne déranger personne. Bien que préférant l'herbe, n'en achète jamais mais la « troque ». »

Le don. Beaucoup d'utilisateurs ont adopté le principe de ne jamais acheter ou produire de cannabis. Ils en consomment uniquement lorsque l'occasion se présente ou que des amis leur en donnent. Cette pratique peut rejoindre celle du troc.

Les réseaux de distributions :

Nous résumons ici les données que nous avons rassemblées au cours de l'étude ainsi que celles réunies au cours de notre dernière recherche sur l'économie des drogues à Paris.

*Les grossistes. Ils correspondent au maillon indispensable entre les dealers et les importateurs. Parfois anciens dealers, ils organisent leurs activités de façon à ne jamais être en contact direct avec les consommateurs. Courant des risques importants, ils sont particulièrement prudents. L'un de ceux que nous avons rencontré avait trente ans, était ancien dealer et ne travaillait pas. Il servait en moyenne 10 à 15 dealers et écoulait 100 à 150 kilos par an. Son bénéfice net se situait aux environs de 3000 Francs par kilo, soit 3 Francs par gramme ou 3000 Francs par kilo ou, enfin, un minimum de 300.000 par an.

*Les dealers.

Le dealer de cannabis en appartement vend à un petit nombre de personnes pour ne pas être débordé. Il sélectionne sa clientèle et la fidélise dans la mesure du possible. Une amitié parfois durable s'installe entre certains clients et le dealer de cannabis. Pour se protéger, le dealer définit les modalités de contacts avec ces clients. Il définit également les quantités minimum pour chaque transaction. Dans le même sens, le dealer de cannabis renonce à la vente d'autres produits, l'héroïne ou la cocaïne notamment.

« En parlant des craintes de certains enquêtés, elle me dit que son ami qui deale le cannabis est parfois complètement parano : il ne répond plus au téléphone, ne reçoit personne chez lui. D'autres fois, il en a marre que des gens viennent chez lui que pour acheter du cannabis. »

« Est dealer depuis cette année (en gros), achète des « savons » (250 grammes) et revend des « 25 grammes » dans son squat. Pas de bénéfice financier au delà de sa consommation du cannabis pour tout le squat. »

« Gros dealer de quartier, deale que de l'herbe, vit du deal depuis quatre ans. Revenu mensuel du deal environ 15 000 Francs. »

« Je ne peux plus m'arrêter de dealer, je gagne bien ma vie : 40.000 francs par mois. »

* Les intermédiaires.

Les consommateurs de cannabis, comme les consommateurs d'autres drogues, se facilitent l'approvisionnement les uns les autres. Cependant, certains d'entre-eux finissent par devenir des intermédiaires attitrés et même parfois des dealers dans la mesure où les dealers ne veulent avoir affaire qu'à un petit nombre de personnes. L'ami, l'intermédiaire-ami, est supposé ne pas faire de bénéfice et ne pas gagner d'argent, rendant service au consommateur et au dealer qui lui font des cadeaux en nature.

« A hésité entre « intermédiaire » et « ami ». Il pense et surtout espère que cet « ami » ne fait pas de bénéfice (donc ne lui ment pas). »

« Explique tout de suite pourquoi il a déjà revendu (comme pour s'excuser). Sinon, il précise qu'il fait l'intermédiaire entre des potes mais sans (jamais) aucun bénéfice. Il précise qu'il est honnête avec ses potes et qu'il ne fait ça que pour « dépanner ». »

- « J'achète pour tout le monde et je prends un peu pour moi (environ deux barrettes par semaine minimum). »

« J'achète souvent un douze pour les amis, je leur revends. Quand je ne connais pas la personne du tout, il m'arrive de faire un bénéfice. »

« Il a des problèmes d'argent mais arrive à dépenser 800 francs par mois pour le cannabis. L'argent, il le trouve dans la revente qu'il dit « occasionnelle » : quand l'occasion de revendre se présente et il ajoute assez souvent quand même. »

« J'achète très rarement, par l'intermédiaire d'amis uniquement, s'ils en ont. J'en cherche jamais. Une seule fois j'en ai acheté (à Rennes) dans une rue (on m'a abordé pour m'en proposer) mais c'est la seule fois, j'aime pas les dealers. S'il y avait des magasins qui en vendaient, j'en achèterais. Mais dans mon métier (architecte), je ne peux pas me permettre le côté occulte, hors la loi, je prends pas de plaisir à ça. Et je peux pas me permettre d'avoir un article dans le journal. Le côté loi, ça me fait peur. Ce qu'on me propose je le prends, mais je sais pas combien ça pèse. Mais comme ce sont des amis proches, je fais confiance. »

« Il m'arrive d'en acheter pour d'autres mais pas pour moi; J'en achète quand on me demande. Je ne sais pas la quantité, combien ça fait. J'achète en bloc et je revends en bloc. Zéro francs parce que je revends immédiatement sans profit (éventuellement un pétard avec l'acquéreur). »

« Au bout d'un an et demi, j'ai commencé à fumer plus régulièrement et après je me suis mis à fumer tous les jours en achetant des bouts de shit, des petits bouts. Y a eu des époques où je faisais l'intermédiaire un peu entre machin qui avait ça et truc qui voulait ça, je me faisais ma consommation dessus. Y a des époques où j'achetais à de la racaille de cité, ou plus ou moins à un pote, ça dépendait mais j'achetais quand même plus dehors quand j'étais gamin, plus comme ça dans la cité, à côté. Mais je n'allais pas voir un mec que je connaissais bien qui me vendait du shit, c'est arrivé plus tard ça, plus vers 18-20 ans, des plans réguliers, et puis même c'est les gens qui veulent bien te connaître, c'est normal. »

VIII. DISCUSSION ET CONCLUSION

Notre étude ne permet pas une estimation du nombre total de consommateurs en France. Elle ne permet que la description de ce groupe d'utilisateurs qui en font un usage relativement intensif, quotidien dans la majorité des cas. Nous savons peu de choses, en revanche, sur les consommateurs très épisodiques, ayant consommé du cannabis à titre expérimental, à quelques reprises et sans suite. Ces derniers sont, de toute évidence, les plus nombreux. En d'autres termes, les conclusions que nous pouvons tirer de ce travail concernent bien le groupe des utilisateurs les plus actifs et non pas l'ensemble des usagers.

Notre étude confirme la grande diffusion de cette pratique dans tous les milieux sociaux: elle concerne essentiellement une population de jeunes et de jeunes adultes et touche surtout les hommes. Phénomène relativement discret, il est globalement peu associé aux problèmes médico-légaux tels qu'ils existent pour les toxicomanes en général.

Le groupe des consommateurs de cannabis se distingue en effet très nettement de ceux constitués par les toxicomanes demandeurs de soins ou incarcérés. Les grandes différences avec ces derniers sont dominées par une bonne insertion sociale, la fréquence bien moindre de stigmates sévères de type médico-légal, la rareté des phénomènes d'addiction. Peu demandeurs de soins, peu stigmatisés et relativement peu repérés par les services de police et de justice, ils sont loin d'être des marginaux, ils bénéficient pour la plupart d'une insertion sociale diversifiée et dans les normes. Lycéens, apprentis, ouvriers, paysans, enseignants, jeunes cadres dynamiques, chefs d'entreprise, médecins ou gardiens de la paix, leur engagement dans ce type de consommation ne semble pas déterminé par une situation de détresse particulière au plan social ou psychologique. Les évolutions

naturelles de ces consommations sont en outre irrégulières, marquées aussi bien par de longues périodes d'abstinence totale que par des accélérations et des ralentissements.

Les éléments dont nous disposons ne permettent pas de soutenir l'idée d'une « escalade » qui se ferait à partir du cannabis vers d'autres drogues réputées plus dangereuses. Il est notable, cependant, que les sujets de notre échantillon ont souvent expérimenté d'autres drogues. Mais, en règle, ces consommations sont restées isolées. En revanche, nous constatons que le petit sous-groupe de ceux qui ont été dépendants d'une drogue dans le passé (tous produits confondus, à l'exception du tabac) se caractérise par une diminution des conduites addictives actuelles: ceux qui étaient dépendants de l'alcool, de l'héroïne et de la cocaïne ont, dans la grande majorité des cas, mis un terme à ces consommations ou les ont très sensiblement diminuées, y compris pour le cannabis.

Certes, une telle constatation ne saurait être vue comme une simple relation de cause à effet, une drogue « douce » venant se substituer à une drogue « dure ». Nous savons en effet qu'il existe, y compris chez les toxicomanes avérés, une tendance à l'abandon des consommations avec le temps. Mais cette constatation conforte l'idée selon laquelle il existe des modes de gestion efficace de la consommation de tous les produits, y compris le cannabis.

La notion même de dépendance, chez les consommateurs de cannabis, mériterait d'être revisitée. Elle correspond, nous l'avons dit, à l'une des préoccupations des fumeurs. Encore faut-il ajouter qu'ils entendent par là, non pas la crainte de devenir dépendants comme des « toxicomanes », mais celle de développer avec le cannabis une attitude qu'ils ont ou pourraient avoir avec le tabac, l'alcool, le café ou d'autres psychotropes: les bénéfices qu'ils tirent de la consommation de cannabis -en termes de plaisir et de convivialité notamment- sont balancés par la conscience qu'ils ont de l'ensemble des inconvénients associés à cette consommation. L'idée même qu'ils ne souhaitent pas, dans la majorité des cas, renoncer définitivement à cette pratique les invite à la moduler, à la tempérer et à la gérer.

En tout état de cause, la dépendance dont il est question ne saurait être calquée sur le modèle des dépendances à l'alcool, au tabac ou à l'héroïne: il est tout à fait remarquable que le sentiment d'être dépendant, quand il existe, n'est proportionnel ni aux quantités consommées, ni aux fréquences de consommation. Ceci pose le cannabis dans une place très particulière par rapport aux autres drogues réputées engendrer la dépendance.

Il n'en reste pas moins que les consommations de cannabis peuvent donner lieu à de sérieux incidents. Parmi ces derniers, nous connaissons la possibilité de décompensations de maladies psychiatriques et l'existence de conduites de dépendance. Ce dernier point, qui concerne surtout des jeunes en situation de

souffrance sociale ou psychologique, se manifeste par un enfermement du sujet dans des activités entièrement tournées vers le cannabis: consommation intensive, fréquentation exclusive de fumeurs, revente. De telles consommations cessent d'être récréatives et font du cannabis un objet d'investissement total, seul lien social entre le sujet et les autres. Ceci, bien sûr, n'est pas l'apanage du cannabis et encore moins sa caractéristique principale.

D'une façon générale, nous observons que les consommations de cannabis se font selon des modalités qui en font des consommations assez bien contrôlées et gérées: les sujets ne fument généralement pas n'importe où, n'importe comment, avec n'importe qui et n'importe quand. C'est ainsi que l'on fume plutôt chez soi, entre amis, le soir, tandis que cela est plus rare en famille ou sur le lieu du travail.

Cette forte dimension de gestion des consommations lui donne l'apparence d'une certaine banalité: une telle consommation peut être routinière. Mais cette routine est elle-même le résultat d'un certain apprentissage du produit et de ses effets: les sujets connaissent les effets du produit, sa durée d'action, les risques et les inconvénients associés à une prise. Elle est donc une routine construite, tenant compte de toutes les exigences que peuvent avoir les sujets quant à leur vie familiale, professionnelle, sociale. Cette construction de la routine pouvant d'ailleurs se faire dans toutes les directions: ne consommer que dans certaines situations, créer les situations favorables à cette consommation. Routines provisoires, enfin, toujours susceptibles d'une remise en question, à l'occasion de telle ou telle situation, une grossesse par exemple. La conduite automobile est un bon exemple de cette gestion: les fumeurs auront tendance à éviter de conduire après avoir fumé, feront en sorte de ne prendre le volant qu'après la dissipation de ces effets. Si, enfin, ils conduisent quand même, les effets du produit (contrairement à l'alcool) les encourageront à une certaine prudence tandis qu'ils seront toujours conscients de se trouver dans un état de conscience altéré: d'où ce paradoxe d'un danger possible par excès de prudence ou de lenteur.

Cette banalité se heurte cependant à plusieurs limites: sociale, pharmacologique, légale.

D'un point de vue social, nous observons que les réseaux de fumeurs tendent à rassembler des sujets qui sont issus de milieux sociaux proches, ceci en dehors des grands rassemblements festifs. Nous sommes loin d'une consommation qui établirait des liens entre des sujets d'horizons sociaux différents, comme cela peut être le cas pour les usagers d'héroïne au niveau de la rue en particulier: d'une certaine façon, les consommateurs de cannabis n'ont pas grand chose en commun. Il s'agit d'une pratique particulière, certes, mais qui est à situer dans la sphère de la vie privée.

D'un point de vue pharmacologique, les effets du produit font l'objet d'une certaine banalisation dans le discours. Ils se résument souvent, par exemple, à une « ivresse légère » telle que cette dernière peut être évoquée pour le vin. Mais les usagers savent néanmoins la complexité de ces effets et, éventuellement, leur forte intensité, l'impact qu'ils peuvent avoir sur leurs propres activités.

D'un point de vue légal, enfin, les consommateurs n'oublient pas que le cannabis fait partie des drogues illicites même si, en définitive, ils ne considèrent pas leur propre pratique comme constituant une déviance, point conforté par une relative tolérance du corps social vis à vis des fumeurs: en somme, le cannabis serait une drogue consommée par des personnes qui ne sont pas des drogués. D'où cette position de nombre de consommateurs selon qui la loi qui interdit l'usage du cannabis procède de quelque chose qui dépasse leur entendement. Le développement de la culture du cannabis pour sa propre consommation est la traduction la plus concrète de cette position.

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

BECKER, H.S., *Outsiders*. Métailié, 1985.

BRYAN PAGE, J., JACK FLETCHER, WILLIAM R. TRUE, *Psychosociocultural Perspectives on Chronic cannabis Use: The Costa Rican Follow-up*. In journal of Psychoactive Drugs, Vol. 20(1), Jan-Mar 1988.

CABALLERO, F.; *Droit de la drogue*. Dalloz, 1989.

CHOQUET, M., LEDOUX, S., MARÉCHAL, C., *Les 11-20 ans et leur santé. Drogues illicites et attitudes face au sida*, Étude financée par la Direction Générale de la Santé, Analyse et prospective, INSERM, La Documentation Française, Paris, 1992, 87 p.

CHOQUET, M., LEDOUX, S., MENKE, H., *La santé des adolescents*, Analyse et prospective, INSERM, La Documentation Française, Paris, 1988, 141 p.

COHEN, P., *Cocaïne use in Amsterdam in non deviant sub cultures*, Universiteit van Amsterdam, Amsterdam, April, 1989.

COHEN, P., *Drug as a social construct*, Universiteit van Amsterdam, Amsterdam, October 1990, 198 p.

COHEN, P., *Cannabis use, a stepping stone to other drugs? The case of Amsterdam*. CEDRO, University of Amsterdam.

Colloque scientifique international : *les drogues illicites*. textes et documents, Académie Nationale de Médecine et Mairie de Paris, Paris, 8 et 9 avril 1992.

CURTET, F., *La consommation de haschisch parmi les 12/44 ans*. Analyse, Grande Écoute, Paris, Juin 1992, 9 p.

DAVIDSON, F.; CHOQUET M.; *Les Jeunes et les drogues permises et interdites*. Paris, INSERM, 1980.

DROGUES INFO SERVICE; Rapport Annuel 1995, 31 juillet 1996.

EMRAN, A., *Effets psycho-chimiques et emprise psycho-sociale dans la consommation enivrante (le Kif au Maroc)*, thèse 1983, Université Paris VII.

GALLAND, J.P., *Fumée clandestine - il était une fois le cannabis*. Editions du Léopard, tome 1, Décembre 1994.

GALLAND, J.P. Fumée clandestine - le monde est en pétard. Editions du Léopard, tome 2, 1995

INGOLD, F.R.; *Les centres spécialisés dans la prise en charge des toxicomanes : inventaire, fonctionnement et limites de leur évaluation.* Ann. Méd. Psych., 1987, 145, 8.

INGOLD, F.R.; *Le processus de la dépendance chez les héroïnomanes.* Annales Médico-Psychologiques, Vol.143, N°6, PP. 585-593. Paris 1985

INGOLD, F.R.; TOUSSIRT, M.; *La place du cannabis dans le processus de la dépendance.* Académie Nationale de Médecine - Mairie de Paris : Textes et documents - colloque scientifique international - les drogues illicites. Paris 8 et 9 avril 1992, pp. 151-155.

INGOLD, F.R.; TOUSSIRT, M.; JACOB C.; *Les modes de prévention du sida : intérêt et limites de l'utilisation de l'eau de Javel.* Bulletin de l'Académie Nationale de Médecine, 1994, Tome 178, N°2, PP. 279-291.

INGOLD, F.R.; TOUSSIRT, M.; *Données ethnographiques sur le crack à Paris.* Drogues et toxicomanies, indicateurs et tendances. DGLDT , OFDT. Edition 1995, pp.66-67.

INGOLD, F.R.; TOUSSIRT, M.; *Approche ethnographique de la consommation de cannabis en France.* Drogues et toxicomanies, indicateurs et tendances. OFDT. Edition 1996, pp.80-81.

IREP; *Etude « Multiville » : Paris: Réactualisation des données,* Mai 1991. Groupe Pompidou, Conseil de l'Europe, Strasbourg 1992.

KANDEL, D.B.; *Comportement des jeunes devant la drogue et l'alcool.* In Psychiatrie de l'Enfant, 1983, 26, N°2.

LOCKOOD CHALSMA, A. et BOYUM, D., *Marijuana situation assessment,* Office of National Drug Control Policy, Washington, September 1994, 71 p.

MATHRE, M.L., *A Survey on Disclosure of Marijuana Use to Health Care Professionals,* In Journal of Psychoactive Drugs, Vol. 20(1), Jan-Mar 1988.

MICHKA, *Le cannabis est-il une drogue? Petite histoire du Chanvre,* Editions GEORG, Mars 1993.

MOREAU de TOURS, J., *Du hachisch et de l'aliénation mentale,* Paris-Genève, Stalkine, 1845, réédition 1980.

RICHARD, D. SENON, J.L., *le cannabis, Que sais-je,* Mars 1996.

Rapport de la commission de réflexion sur la drogue et la toxicomanie, présidée par M. Roger Henrion, Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et de la Ville, Paris, Mars 1994, 128 p.

SCHULTES, R. E.; *Atlas des plantes hallucinogènes du monde*. Montréal, Editions de l'Aurore, 1982.

SESI, *La prise en charge des toxicomanes dans les structures sanitaires et sociales en novembre 1993*, Documents statistiques, n° 222, Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et de la Ville, Paris, Mars 1995, 73 p.

SOFRES, *La consommation de haschisch parmi les 12 - 44 ans*, Paris, Juin 1992, 68 et 15 p.

VAN METER, K., *Toxicomanie, Sida et évaluation méthodologies ascendantes et descendantes*. In *Rétrovirus*, n° 8, t III, RS, Paris, Décembre 1990, pp. 214 à 218.

TABLEAUX STATISTIQUES

RENSEIGNEMENTS

Âge	N	Hommes		Femmes		Global
Moyenne		28,60		27,61		28,31
Minimum		16*		17*		16*
Maximum		62,00		56,00		62,00
Répondants	768	100,00	319	100,00	1087	100,00
NSP	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Sexe	N	Hommes		Femmes		Global
féminin	0	0,00	319	100,00	319	29,35
masculin	768	100,00	0	0,00	768	70,65
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00
Statut familial	N	Hommes		Femmes		Global
célibataire	430	55,99	160	50,16	590	54,28
marié / concubin	285	37,11	132	41,38	417	38,36
divorcé/séparé	52	6,77	24	7,52	76	6,99
veuf(ve)	1	0,13	3	0,94	4	0,37
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00
Nombre d'enfants		Hommes		Femmes		Global
Moyenne		0,45		0,44		0,44
Minimum		0,00		0,00		0,00
Maximum		10,00		4,00		10,00
Répondants	765	99,61	319	100,00	1084	99,72
NSP	3	0,00	0	0,00	3	0,00
Domicile	N	Hommes		Femmes		Global
personnel	551	71,74	248	77,74	799	73,51
parents	176	22,92	58	18,18	234	21,53
foyer	12	1,56	3	0,94	15	1,38
hôtel	2	0,26	1	0,31	3	0,28
autres	42	5,47	12	3,76	54	4,97
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00

<i>Niveau d'études</i>	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
primaire	22	2,86	1	0,31	23	2,12
secondaire court	224	29,17	54	16,93	278	25,57
secondaire long	167	21,74	82	25,71	249	22,91
supérieur	352	45,83	181	56,74	533	49,03
pas de réponse	3	0,39	1	0,31	4	0,37
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00
<i>Profession exercée actuellement</i>	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
étudiant	173	22,53	95	29,78	268	24,66
stage	20	2,60	14	4,39	34	3,13
chômage inscrit	106	13,80	29	9,09	135	12,42
chômage non inscrit	21	2,73	6	1,88	27	2,48
bénéficiaire du RMI	33	4,30	4	1,25	37	3,40
autre	516	67,19	203	63,64	719	66,15
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00
<i>Revenu du groupe familial</i>	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
moins de 2500F	46	5,99	14	4,39	60	5,52
entre 2500 et 5000	97	12,63	41	12,85	138	12,70
entre 5000 et 10000	224	29,17	94	29,47	318	29,25
entre 10000 et 15000	164	21,35	73	22,88	237	21,80
entre 15000 et 20000	95	12,37	39	12,23	134	12,33
entre 20000 et 30000	59	7,68	26	8,15	85	7,82
plus de 30000	57	7,42	25	7,84	82	7,54
N.S.P.	26	3,39	7	2,19	33	3,04
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00
<i>Couverture sociale</i>	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
oui	737	95,96	312	97,81	1049	96,50
non	30	3,91	7	2,19	37	3,40
pas de réponse	1	0,13	0	0,00	1	0,09
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00

Parents	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
mariés/concubins	519	67,58	203	63,64	722	66,42
divorcé/séparés	195	25,39	96	30,09	291	26,77
père décédé	123	16,02	49	15,36	172	15,82
mère décédée	56	7,29	25	7,84	81	7,45
père inconnu	18	2,34	4	1,25	22	2,02
mère inconnue	3	0,39	1	0,31	4	0,37
N.S.P.	2	0,26	1	0,31	3	0,28
pas de réponses	3	0,39	1	0,31	4	0,37
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00

Profession codée du père	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
chômage	22	2,86	3	0,94	25	2,30
retraite	198	25,78	76	23,82	274	25,21
invalidé	12	1,56	6	1,88	18	1,66
N.S.P.	52	6,77	22	6,90	74	6,81
pas de réponse	487	63,41	212	66,46	699	64,31
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00

Profession codée de la mère	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
chômage	30	3,91	6	1,88	36	3,31
retraite	140	18,23	56	17,55	196	18,03
invalidé	9	1,17	4	1,25	13	1,20
N.S.P.	24	3,13	12	3,76	36	3,31
pas de réponse	566	73,70	241	75,55	807	74,24
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00

FREQUENCE DE CONSOMMATION

	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
Une ou plusieurs fois par jour	454	59,11	156	48,90	610	56,12
Une ou plusieurs fois par semaine	233	30,34	96	30,09	329	30,27
Une ou plusieurs fois par mois	81	10,55	67	21,00	148	13,62
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00

NOMBRE DE JOINTS

<i>Par jour</i>		Hommes		Femmes		Global
Moyenne		4,57		3,71		4,35
Minimum		0,00		0,00		0,00
Maximum		30,00		15,00		30,00
Répondants	456	59,38	157	49,22	613	56,39
NSP	312	41,00	162	51,00	474	44,00
<i>Par semaine</i>		Hommes		Femmes		Global
Moyenne		8,01		6,74		7,64
Minimum		1,00		1,00		1,00
Maximum		35,00		30,00		35,00
Répondants	231	30,08	96	30,09	327	30,08
NSP	537	70,00	223	70,00	760	70,00
<i>Par mois</i>		Hommes		Femmes		Global
Moyenne		7,57		6,10		6,91
Minimum		1,00		1,00		1,00
Maximum		50,00		30,00		50,00
Répondants	80	10,42	66	20,69	146	13,43
NSP	688	90,00	253	79,00	941	87,00

PRODUIT PREFERE

		Hommes		Femmes		Global
Haschich	189	24,61	97	30,41	286	26,31
Herbe	479	62,37	188	58,93	667	61,36
Autre	15	1,95	2	0,63	17	1,56
Sans préférence	81	10,55	31	9,72	112	10,30
Pas de réponse	4	0,52	1	0,31	5	0,46
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00

PRODUIT CONSOMME

	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
Du haschich	600	78,13	249	78,06	849	78,10
De l'herbe	142	18,49	56	17,55	198	18,22
Autre	3	0,39	0	0,00	3	0,28
peu importe	21	2,73	14	4,39	35	3,22
pas de réponse	2	0,26	0	0,00	2	0,18
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00

MODE DE CONSOMMATION

	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
le matin	30	3,91	11	3,45	41	3,77
la journée	95	12,37	23	7,21	118	10,86
le soir	468	60,94	225	70,53	693	63,75
la nuit	220	28,65	106	33,23	326	29,99
n'importe quand	268	34,90	74	23,20	342	31,46
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00
	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
fumé	763	99,35	318	99,69	1081	99,45
avalé	35	4,56	9	2,82	44	4,05
autre	35	4,56	15	4,70	50	4,60
pas de réponse	1	0,13	0	0,00	1	0,09
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00

PRODUIT ASSOCIE

	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
oui	454	59,11	162	50,78	616	56,67
non	314	40,89	157	49,22	471	43,33
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00

LIEU DE CONSOMMATION

<i>Chez vous</i>	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
oui	679	88,41	284	89,03	963	88,59
non	89	11,59	34	10,66	123	11,32
pas de réponse	0	0,00	1	0,31	1	0,09
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00
<i>Chez des amis</i>	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
oui	748	97,40	308	96,55	1056	97,15
non	20	2,60	10	3,13	30	2,76
pas de réponse	0	0,00	1	0,31	1	0,09
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00
<i>En famille</i>	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
oui	239	31,12	97	30,41	336	30,91
non	527	68,62	221	69,28	748	68,81
pas de réponse	2	0,26	1	0,31	3	0,28
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00
<i>Dans les lieux publics</i>	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
oui	449	58,46	158	49,53	607	55,84
non	317	41,28	160	50,16	477	43,88
pas de réponse	2	0,26	1	0,31	3	0,28
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00
<i>Au travail</i>	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
oui	273	35,55	55	17,24	328	30,17
non	494	64,32	262	82,13	756	69,55
pas de réponse	1	0,13	2	0,63	3	0,28
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00
<i>N'importe où</i>	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
Oui	281	36,59	79	24,76	360	33,12
Non	484	63,02	238	74,61	722	66,42
Pas de réponse	3	0,39	2	0,63	5	0,46
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00

**CIRCONSTANCES DE LA
CONSOMMATION**

	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
seul	70	9,11	25	7,84	95	8,74
avec des amis	356	46,35	180	56,43	536	49,31
peu importe	342	44,53	113	35,42	455	41,86
pas de réponse	0	0,00	1	0,31	1	0,09
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00
	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
dans une fête	660	85,94	282	88,40	942	86,66
lors d'une sortie	521	67,84	218	68,34	739	67,99
en vacances	546	71,09	219	68,65	765	70,38
pour faire l'amour	287	37,37	106	33,23	393	36,15
pour dormir	304	39,58	137	42,95	441	40,57
pour travailler	180	23,44	45	14,11	225	20,70
nsp	24	3,13	7	2,19	31	2,85
autres	230	29,95	78	24,45	308	28,33
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00

**AGE DE PREMIERE
CONSOMMATION**

	N	Hommes		Femmes		Global
Moyenne		16,25		16,64		16,37
Répondants	768	100,00	319	100,00	1087	100,00
NSP	0	0,00	0	0,00	0	0,00

FORME D'OBTENTION

Acquisition	N	Hommes		Femmes		Global
achat individuel	502	65,36	169	52,98	671	61,73
achat groupé	360	46,88	134	42,01	494	45,45
troc	63	8,20	19	5,96	82	7,54
don	326	42,45	167	52,35	493	45,35
culture	155	20,18	36	11,29	191	17,57
autre	14	1,82	15	4,70	29	2,67
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00
Achat	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
régulièrement	423	55,08	143	44,83	566	52,07
A l'occasion	227	29,56	85	26,65	312	28,70
pas de réponse (pas d'achat)	118	15,36	91	28,53	209	19,23
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00
Quantité achetée - grammes						
Moyenne		29,34		18,36		26,50
Minimum		1,00		1,00		1,00
Maximum		2000,00		300,00		2000,00
Répondants	640	83,33	223	69,91	863	79,39
NSP	10	1,00	5	2,00	15	1,00
Nb des achats (3 derniers mois)						
Nombre de fois		Hommes		Femmes		Global
Moyenne		6,67		5,58		6,39
Minimum		1,00		0,00		0,00
Maximum		80,00		72,00		80,00
Répondants	647	84,24	225	70,53	872	80,22
NSP	3	0,00	3	1,00	6	1,00
Sources	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
un dealer	240	36,92	70	30,70	310	35,31
un intermédiaire	126	19,38	46	20,18	172	19,59
un ami	432	66,46	163	71,49	595	67,77
pas de réponse	1	0,15	0	0,00	1	0,11
Base :	650	84,64	228	71,47	878	80,77
Lieu d'achat	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
A proximité de chez vous	570	87,69	204	89,47	774	88,15
ailleurs (ville, pays)	105	16,15	31	13,60	136	15,49
pas de réponse	2	0,31	0	0,00	2	0,23
Base :	650	84,64	228	71,47	878	80,77

<i>Sur les 3 derniers mois</i>	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
dans la rue	131	20,15	35	15,35	166	18,91
dans un appartement	512	78,77	183	80,26	695	79,16
autre	87	13,38	37	16,23	124	14,12
pas de réponse	1	0,15	0	0,00	1	0,11
Base :	650	84,64	228	71,47	878	80,77
<i>Critère d'achat</i>	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
prix	119	18,31	46	20,18	165	18,79
qualité	506	77,85	174	76,32	680	77,45
facilité d'accès	209	32,15	92	40,35	301	34,28
pas de réponse	2	0,31	0	0,00	2	0,23
Base :	650	84,64	228	71,47	878	80,77

BUDGET MENSUEL

		Hommes		Femmes		Global
Moyenne		590,98		478,90		561,47
Minimum		0,00		0,00		0,00
Maximum		30000,00		4000,00		30000,00
Répondants	624	81,25	223	69,91	847	77,92
NSP	26	3,00	5	2,00	31	3,00

APPROVISIONNEMENT

<i>Est-ce difficile</i>	N	Hommes	N	Femmes	N	Global
Oui	81	10,55	40	12,54	121	11,13
Non	642	83,59	247	77,43	889	81,78
NSP	18	2,34	12	3,76	30	2,76
Pas de réponse	27	3,52	20	6,27	47	4,32
Base :	768	100,00	319	100,00	1087	100,00
<i>Temps nécessaire en heures</i>		Hommes		Femmes		Global
Moyenne		3,59		3,87		3,66
Minimum		0,00		0,00		0,00
Maximum		48,00		48,00		48,00
Répondants	325	42,32	110	34,48	435	40,02
NSP	443	58,00	209	66,00	652	60,00
<i>Temps nécessaire en jours</i>		Hommes		Femmes		Global
Moyenne		4,39		4,29		4,36
Minimum		0,00		0,00		0,00
Maximum		90,00		30,00		90,00
Répondants	190	24,74	82	25,71	272	25,02
NSP	578	75,00	237	74,00	815	75,00